

Localisation : 23 Référence : IA23000322
Aire d'étude : commune Felletin
Commune : Felletin
Titre courant : **présentation de la commune de Felletin**

Cartographie : Lambert2 0586325 ; 2103243/0590458 ; 2095410/0586325 ; 2095410/0586325 ; 2103243

Protection :

Dossier d'inventaire topographique établi en 2003 par Celer Françoise ; Lazaj Jehanne

© Inventaire général, 2003 ; © Ville de Felletin, 2003

HISTORIQUE

Auteur(s) :
maître d'oeuvre inconnu.

Commentaire : Les preuves d'occupation humaine dans la commune de Felletin, au cours des périodes préhistorique, protohistorique et antique sont nombreuses (cf. documentation du service régional de l'archéologie du Limousin). A l'époque médiévale, Felletin et ses environs font partie du comté de la Haute-Marche. L'histoire de la ville et celle des villages avoisinants sont intimement liées ; les habitants du bourgs se consacrent plutôt à des activités artisanales (textile) et commerciales tandis que les villageois exercent les activités rurales traditionnelles : culture, élevage, surtout celui d'ovins pour la production lainière. L'activité textile à travers le drap et la tapisserie (spécificité felletinoise) s'organise selon les circulations productives nécessaires entre la ville et à la campagne. Perpétrée encore aujourd'hui, elle est tout au long de son histoire, caractérisée par la concomitance du travail à domicile et du travail en atelier. Inscrite dans une région granitique et réputée pour le talent de ses tailleurs de pierre, la commune de Felletin, comme bien d'autres communes creuses, fut un point de départ, déjà même avant le 18e siècle, de maçons migrant vers la capitale ou d'autres grandes villes françaises. Le projet de création, en partenariat avec le lycée des métiers du bâtiment, dans l'ancienne ferme des Granges, d'un centre de sensibilisation, de formation et de recherche autour du patrimoine bâti, veut tirer parti de cette tradition creusoise, d'importance nationale. Aujourd'hui, la commune de Felletin, riche d'un patrimoine architectural urbain, à la fois civil et religieux (églises, chapelles, demeures médiévales, hôtels particuliers des 18e et 19e siècles), d'un patrimoine architectural rural (château d'Arfeuille, fermes traditionnelles mêlant influences limousines et auvergnates), riche aussi d'un patrimoine industriel très spécifique (diamanterie, filatures, ateliers de tapisserie), riche enfin d'un patrimoine naturel préservé, a opté pour une qualité de vie, mêlant tradition et innovation : depuis 1996 Felletin et sa commune sont labellisées plate-forme expérimentale des autoroutes de l'information.

DESCRIPTION

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

La commune de Felletin appartient à l'arrondissement d'Aubusson ; elle est le chef-lieu du canton de Felletin ; elle se situe dans la partie sud du canton, entre les rivières du Thaurion et de la Rozeille, traversée par la Creuse sur laquelle fut établie au début du 20e siècle un barrage de production électrique. Cette commune, constituée de hauts reliefs attenants au plateau de Millevaches, est constituée d'un sol granitique en partie recouvert de pâturages et de secteurs boisés.

Table des matières des dossiers

Commune

- Présentation de l'étude du patrimoine de la commune de Felletin
- Présentation de la commune
- Croix monumentales
- Lavoirs
- Ecoles
- Hôtels ; maisons ; immeubles
- Fermes
- Auberges, hôtels, restaurants, cafés
- Moulins (moulins à farine, moulins à foulons) et usines (usine textile, usine de boyauderie, usine de papeterie, usine de taille de pierre pour la joaillerie et l'industrie, minoterie, brasserie)
- Ateliers de tapissiers et tissage (usines de tapis)
- Fontaines

Felletin

- Ville
- Place
- Lotissement concerté
- Voirie
- Prieuré de bénédictins sainte-Valérie
- Eglise paroissiale Sainte-Valérie, dite église du Moutier
 - 2 portails ouest et nord
 - Ensemble de 7 statues : saint Jacques le Majeur, saint Pierre, saint Paul, saint André, saints non identifiés (3)
 - 4 chapiteaux
 - 9 chapiteaux, 33 culots, 1 clef d'arc, 3 clefs de voûte
 - Devant d'autel
 - 2 volets de polyptique : l'Apparition du Christ à Madeleine, la Mise au tombeau
 - Tribune
 - Ensemble du maître-autel (autel, gradin d'autel, tabernacle, exposition, retable ; 3 statues)
 - .Retable, 3 statues, peinture : sainte Anne, sainte Barbe, Vierge à l'Enfant
 - .Statues (2) : sainte Anne et sainte Barbe
 - .Statue : Vierge à l'Enfant
 - .Autel, gradin d'autel ; tabernacle, exposition (maître-autel, autel tombeau, tabernacle à ailes)
 - . Sous-dossier : retable ; statues (3)
 - . Sous-dossier : Vierge à l'Enfant
 - . Sous-dossier : autel ; gradins d'autel (2) ; tabernacle
 - Ensemble de l'autel du transept sud (autel, 2 gradins d'autel, tabernacle, retable, 3 statues)
 - .Retable ; statues (3)
 - .Statue : Vierge à l'Enfant
 - .Autel, 2 gradins d'autel, tabernacle (autel tombeau, tabernacle à ailes)
 - .Statuettes (4)
 - Autel ; gradins d'autel (3) ; tabernacle ; faux- tabernacle
 - Autel ; gradin d'autel ; retable de saint Fiacre
 - .Statue de saint Fiacre
 - Autel ; retable de saint Joseph
 - Autel ; retable de saint Léonard
 - .Statue de saint Léonard

Table des matières des dossiers (suite 1)

- Eglise paroissiale Sainte-Valérie, dite église du Moutier (suite)
 - Bénitier transformé en fonts baptismaux
 - Chaire à prêcher
 - Stalles (16) ; prie-Dieu (4) ; lambris de revêtement ; portes (2)
 - Couronne de lumière
 - Groupe sculpté : Trinité ou Binité
 - Relief : Christ en croix (*sans emplacement fixe, conservé dans la sacristie*)
 - Groupe sculpté représentant la Vierge de Pitié
 - Statue :Vierge à L'Enfant assise
 - Statue : saint Jean-Baptiste
 - Statue : saint Laurent ?
 - Statue :sainte Marguerite d'Antioche
 - Groupe sculpté : saint Roch de Montpellier
 - Statue :saint Sébastien
 - Statue :Vierge dite sainte Valérie
 - Ensemble de 4 statues : saint Paul ?, deux saints non identifiés et sainte Hélène?
 - Relief ; socle : ange
 - Ensemble de peintures monumentales (classées dans un ordre chronologique)
 - .Peinture monumentale : anges, quadrilobe, losanges
 - .Peinture monumentale : la Charité de Saint-Martin
 - .Peinture monumentale :le Calvaire
 - .Peinture monumentale : religieux en procession, religieux agenouillé
 - .Peinture monumentale : évêque
 - .Peinture monumentale : la Charité de saint Martin et le martyr de saint Laurent
 - .Peinture monumentale : motifs décoratifs
 - .Peinture monumentale : le pèsement des âmes
 - .Peinture monumentale : Vanité
 - .Peinture monumentale : paysage (n°1)
 - .Peinture monumentale : paysage (n°2)
 - Tableau :Calvaire avec sainte Marie-Madeleine
 - Tableau : Christ en Croix
 - Tableau :les pèlerins d'Emmaüs
 - Tableau :la Vierge à l'Enfant assise ou sainte Rose de Lima tenant l'Enfant Jésus
 - Tableau : Notre-Dame de la Conception Immaculée
 - Tableau :saint André ; saint Pierre ; saint Maurice
 - Plateau à burettes ; plat de quête
 - Calice ; patène ; plateau à burettes ; burettes (2)
 - Calice
 - Ostensoir
 - Ostensoir ; lunule
 - Récipient à eau baptismale
 - Ciboire (n°1)
 - Ciboire (n°2)
 - Ciboire (n°3)
 - Patène
 - Réserve à Saint Chrême
 - Goupillon ; seau à eau bénite
 - Croix de sacristie ?

Table des matières des dossiers (suite 2)

- Eglise paroissiale Sainte-Valérie, dite église du Moutier (suite)
 - Croix de procession ?
 - Grand orgue
 - Cloche dite Marie Constance Geneviève
 - Vase à fleurs
 - Sommaire objets mobiliers
- Eglise Notre-Dame dite église du Château
 - Portail
 - Colonnes (12)
 - Culots (4) ; clef de voûte
 - Verrières (13)
 - Autel tombeau ; croix
 - Bénitier
 - Croix : Christ en croix
 - Statue : Vierge à l'Enfant
 - Tableau : remise du rosaire
 - Cloche dite Marguerite Marie Maurice
 - Sommaire objets mobiliers
- Chapelle du deuxième hôtel-Dieu, puis chapelle de pénitents bleus de l'Assomption de la Vierge, dite chapelle Bleue
 - Verrière : sainte Anne, saint Joachim, saint Joseph
 - Verrière : sainte Marguerite
 - Ensemble du maître autel (autel, 2 gradins d'autel, retable, exposition, retable, 5 statues, groupe sculpté, tableau
 - .Retable
 - .Statues : saint Jérôme et saint Louis
 - .Statue : Enfant Jésus
 - .Statues (2) en pendant : anges
 - .Tableau : assomption de la Vierge
 - .Autel ; tabernacle ; gradin d'autel (2) ; exposition
 - .Groupe sculpté : Vierge de Pitié
 - Armoire
 - Croix : christ en croix
 - Statue représentant saint Dominique de Guzman
 - Statue représentant saint François d'Assise
 - Calice ; patène
 - Chandelier d'autel
 - 2 chandeliers à branches
 - Tronc de quête
 - Cadre ; couronne de mariage ?
 - Vase à fleurs (vase cornet)
 - Vase à fleurs
 - Bâtons de procession (2)
 - Aube
 - Sommaire objets mobiliers

Table des matières des dossiers (suite 3)

- Chapelle de pénitents blancs Notre-Dame de l'Espérance dite chapelle Blanche
 - Sommaire objets mobiliers
- Chapelle de pénitents noirs Sainte-Croix
 - Sommaire objets mobiliers
- Croix monumentale
- Cimetière
- Lanterne des morts
- Monument commémoratif de Jacques-Joseph Grancher
- Monument aux morts
- Hôtel de ville
 - Bannière de procession
- Caisse d'épargne
- Premier poids public
- Second poids public
- Deuxième hôtel-Dieu
- Troisième hôtel-Dieu
- Collège, puis petit séminaire, puis école primaire supérieure de jeunes , actuellement collège Jacques Grancher
- Ecole Saint-Joseph, puis école pratique d'industrie de garçons (EPI), puis école des métiers du bâtiment
 - Sommaire objets mobiliers
- Hôtel, puis école de garçons et de filles
- Ecole Saint-Roch
 - Cloche
- Cinéma
- Fortification d'agglomération
- Gendarmerie
- Ensemble d'édifices à cour commune, 10, 12 place Courtaud ; 3 rue Détournée
 - Hôtel, 3 rue Détournée
 - Maison, 12 place Courtaud ; rue Feydeau
- Hôtel d'Arfeuille, 1 place des Arbres ; rue du Château
- Hôtel, route d'Aubusson ; 5, 7 rue des Ecoles
- Hôtel Morin d'Arfeuille, 12 route d'Aubusson ; 9 rue des Ecoles
 - Retable n°1
 - Retable n°2
 - Haut-relief : Dieu le Père
 - Haut-relief ; Christ
 - Haut-relief : Ange
 - Socles (2)
 - Croix : Christ en croix
 - Statue : Christ ? (n°1)
 - Statue : Christ ? (n°2)
 - Groupe sculpté : Education de la Vierge
 - Statue : Vierge à l'Enfant (n°1)
 - Statue : Vierge à l'Enfant (n°2)
 - Statue : Vierge à l'Enfant (n°3)
 - Statue : Vierge à l'Enfant (n°4)
 - Statue : Vierge à l'Enfant (n°5)
 - Statue : Vierge à l'Enfant (n°6)

Table des matières des dossiers (suite 4)

- Hôtel Morin d'Arfeuille, 12 route d'Aubusson ; 9 rue des Ecoles (suite)
 - Statue : Vierge à l'Enfant (n°7)
 - Statue : Vierge à l'Enfant (n°8)
 - Statue : Vierge à l'Enfant (n°9)
 - Statue : Vierge
 - Groupe sculpté : Vierge de pitié
 - Statue : Vierge de l'Immaculée Conception (n°1)
 - Statue : Vierge de l'Immaculée Conception (n°2)
 - Statue : Vierge de l'Immaculée Conception (n°3)
 - Statue : Vierge dite Notre Dame de la Salette
 - Statue : Vierge de l'Annonciation ?
 - Statue : sainte Agnès ?
 - Statue : sainte Anne
 - Statue : sainte Barbe
 - Statue : sainte Catherine d'Alexandrie
 - Statue : sainte Madeleine ?
 - Statue : sainte Marguerite d'Antioche
 - Statue : saint Blaise
 - Statue : sainte Agnès ?
 - Statue : sainte Marguerite d'Antioche
 - Statue : saint Blaise
 - Statue : sainte Expédit
 - Statue : saint Fiacre
 - Statue : saint- Jean-Baptiste
 - Statue : saint Joseph
 - Statues (2) : saints non identifiés
 - Statues (2) en pendant : anges ou personnages
 - Statue : saint moine
 - Statue : saint (n°1)
 - Statue : saint (n°2)
 - Statue : Vierge ou sainte
 - Tableau : Calvaire
 - Bannière de procession
 - Bâton de procession de la confrérie des pénitents noirs
 - Bâtons de procession (3) de la confrérie des pénitents blancs
 - Bâton de procession confrérie
 - Bâtons de procession de confrérie (2)
 - Bâtons de procession de confrérie (7)
 - Lanterne de procession de confrérie n°1
 - Lanterne de procession de confrérie n°1
 - Buste- reliquaire : saint
 - Croix de procession n°1
 - Croix de procession n°2
 - Croix de procession n°3
 - Vase à fleurs
 - Vases à fleurs (2)
 - Vase à fleurs (vase cornet)

Table des matières des dossiers (suite 5)

- Hôtel Morin d'Arfeuille, 12 route d'Aubusson ; 9 rue des Ecoles (suite)
 - Buste :Napoléon III
 - Bannière de procession
 - Machine à tisser appelée métier à tisser de basse lisse
 - Sommaire objets mobiliers
- Hôtel Gipoulon, route d'Aubusson, 11, 12, 13, 14 rue des Ecoles
- Hôtel de la Porte, 4 rue du Clocher ; rue Terrefume
- Hôtel, 11 place Courtaud
- Hôtel, 1 rue du docteur Constant ; 12, 14 rue du Chanteloube
- Hôtel Roy-Pierrfite, 6, 8, 10, 12 route de Crocq
- Hôtel Thibord du bost, puis ateliers de tapissiers et tissage (usine de tapis) H. et A. Brunaud, puis J. Chateauvert, puis Pinton frères, 5 rue Feydeau
 - instrument de dessin appelé "piqueuse".
- Hôtel Richen, rue des Fossés, 8 rue Petite rue du Clocher
- Hôtel, 2 rue Grancher ;1 rue des Fossés
- Hôtel, 3 Grande Rue
- Hôtel, 35 Grande Rue
- Hôtel, 2 rue du Pont Roby
- Hôtel, impasse Quinault
- Maison, 6 rue de Chanteloube
- Maison, 7 rue de Chanteloube
- Maison, 19 rue de Chanteloube
- Maison, 33 rue de Chanteloube
 - Peinture monumentale : paysage
 - Tableau : La fuite en Egypte
- Maison, 7 rue du Château ; Petite rue du Château
- Maison, 1 Petite rue du Clocher
- Maison, 1 rue Coudert, rue des Ecoles
- Maison, 15 rue Coudert
- Maison, 21, 23 rue Coudert
- Maison, 4 route de Crocq
- Maison, 4 bis rue Détournée
- Maison, 2 rue du docteur Constant
- Maison, 3 rue des Ecoles
- Maison, 4 rue des Fossés
- Maison, 7 rue des Fossés
- Maison, 13 rue des Fossés
- Maison, 2 rue de la Gare
- Maison, 21 rue Grancher ; 2 rue du Four
 - Ecurie et école de dessin, puis atelier de tapissier et tissage (usine de tapis) Simone André
 - Garniture architectural (papier peint n°1)
 - Garniture architecturale(papier peint n°2)
 - Garniture architecturale(papier peint n°3)
 - Garniture architecturale(papier peint n°4)
 - Garniture architecturale(papier peint n°5)
- Maison, 23 rue Grancher
- Maison, 27 rue Grancher

Table des matières des dossiers (suite 6)

- Maison, 4 Grande rue ; rue du Clocher
- Maison, 19 Grande rue
- Maison, 25 Grande Rue ; impasse Quinault
- Maison, 26 Grande rue
- Maison, 43 Grande Rue
- Maison, 1 Petite Rue du Clocher
- Maison, 22 rue Pisseloche ; sentier des Jardins
- Maison, 1, 3 rue Quinault ; rue de Chanteloube
- Maison, 4, 6 rue Quinault
- Ensemble de 6 maisons, 2, 2 bis, 2 ter, 4, 4 bis, 6 rue des Tours de l'Horloge
- Maison, rue des Tours de l'Horloge ; 6 route d'Aubusson
- Maison, 26 route de Tulle
- Maison non étudiée, actuellement siège d'une association culturelle (festival du folklore)
 - Lambris de revêtement ; placards(2) ; porte ; dessus de porte ; cheminée ; trumeau de cheminée
- Immeuble, atelier de tapissier et tissage (usine de tapis) Sulpice Leclerc
- Hôtel de voyageurs, café restaurant, 5 place Courtaud ; rue Jasseix ;rue du Clocher ; rue Terrefume
- Hôtel de voyageurs café restaurant, 48, 50 route de Crocq ; chemin de la Font à l'Anel
- Auberge, puis hôtel de voyageurs, 41 rue de Chanteloube
- Halle
- Abattoir
 - Croix : Christ en croix
 - Sommaire objets mobiliers
- Borne d'octroi
- Moulin à farine du Roy, puis usine textile (filature, teinturerie, tissage et foulage de draps) et minoterie du Pont Roby, actuellement maison
- Moulin à farine et à foulon de Chez Raze, puis minoterie, puis installation aquicole la pisciculture
- Moulin à farine et scierie des Vergnes, puis usine de taille de pierre pour la joaillerie et l'industrie dite coopérative diamantaire : la Felletinoise
 - Ensemble de 14 machines à usiner par abrasion appelées métiers diamantaires
 - Machine à polir :affûteuse
 - Machine énergétique (turbine hydraulique, 2 générateurs électriques)
- Moulin à farine et à foulon de Chissat, puis minoterie Pigeon, actuellement immeuble
- Moulin à foulon puis filature J.J. Sallandrouze père et fils, appelée moulin Mirabeau, actuellement maison
- Atelier de tapissier Braquenié et Cie, aujourd'hui atelier de menuisier Gaillot
- Atelier de tapissier appelé manufacture Hamot, puis manufacture Compin, usine de chaussures (usine de chaussons). Etablissements Bargne et Cie.
- Atelier de tapissier et tissage (usine de tapis) Bournaret, puis Rivières des Borderies dit manufacture de la Bastille, aujourd'hui maison
- Atelier de tapissier et tissage (usine de tapis) dits les ateliers Pinton
 - Ensemble de 7 machines à filer appelées bobineuses
 - Machine à tisser appelée métier à tisser de basse lisse
- Scierie et usine de fabrication de matériaux de construction Maillot frères, actuellement maison
- Gare de chemin de fer
- Fontaine de la Fontalanelle, rue Courte
- Fontaine Courtaud, place Courtaud
 - Buste : Jean-Jacques Courtaud-Diverneresse

Table des matières des dossiers (suite 7)

- Fontaine Quinault, place Quinault
 - Buste : Philippe Quinault
- Fontaine Saint-Léonard, rue du Pont-Roby
- Fontaine de chez Lizet, rue Sainte-Espérance
- Pont Roby
- Pont dit des Malades

Beaumont (secteur urbain de)

- Secteur urbain de Beaumont
- Eglise paroissiale Saint-Blaise
- Chapelle de Beaumont
- Cimetière de Beaumont
- Hôtel Ruyneau de Saint-Georges, 2 rue de l'Ancien- Champ de Foire
- Maison, 18 rue de l'Ancien- Champ de Foire
- Ferme, 83 rue de Beaumont
- Fontaine

Arfeuille

- Château

Borie (La)

- Ferme

Bost (Le)

- Ferme n°1
- Ferme n°2
- Ferme n°3
- Four banal

Combes (Les)

- Monument aux morts

Confolent

- Barrage des Combes et centrale hydroélectrique de Confolent

Croix blanche (La)

- Dolmen

Faye (La)

- Ferme

Granges (Les)

- Ferme
- Ecole professionnelle dite école nationale des métiers du bâtiment (EMB), puis lycée des métiers du bâtiment (LMB)

Lavaud
- Ferme

Table des matières des dossiers (suite 8)

Liaport (le)

- Moulin du Liaport puis filature Rousseau, puis brasserie et magasin de commerce dit épicerie Combat Chirat, actuellement maison

Papeterie (La)

- Moulin à farine Chossian, puis moulin à foulon, actuellement filature Terrade
-- Machine à filer dite continu à filer
-- Machine à torsader dite tordoir
-- Machine à dissocier dite loup briseur
-- Machine à bobiner dite bobinoir automatique
-- Machine à démêler appelée grande carde
-- Machine à démêler appelée carde à échantillons
-- Machine à épurer mécaniquement dite battoir
- Usine de papeterie, puis filature de laine et tissage de la société anonyme des tapis d'Aubusson et de Felletin, puis de la société des tapis de Felletin, puis usine de taille de pierre pour la joaillerie et l'industrie dite usine de Maison rouge et centrale hydroélectrique Parrain, puis usine de boyauderie Sicob SA devenue Charles frères et Cie, aujourd'hui entrepôt.

Raze

- Ferme

Salle (La)

- Ferme

Collection particulière 1

--Armoire
--Tableau : Christ en croix

Collection particulière 2

--Deux peintures (cartons de tapisserie) montées en dessus de porte
--Peinture (carton de tapisserie) : scène galante
--Peinture (carton de tapisserie) : scène animalière

Collection particulière 3

--Coffre de mariage
--Peinture (carton de tapisserie) : nature morte

Collection particulière 4

--Peinture (carton de tapisserie) : scène de chasse
--Peinture (carton de tapisserie) : paysage

Collection particulière 5

--Armoire

Documentation

Archives

B.N. (cabinet des estampes).

23 (*Va Mat 23 b*) : diverses cartes postales (école des Métiers en construction, églises, rues...).

23 (*Va H118154 à 118226*) : cartes postales diverses (église du Moutier, cabane de César, lanterne des morts...)

AD Creuse

Série B

B 1266-1318. Châtellenie de Felletin. Minutes de jugements et d'enquêtes déposés au greffe. 1649-1790

B 1338. Ordonnances de police. 1778-1780 (Informations diverses sur la vie économique, sociale, etc. à Felletin).

Série E

74 E dépôt(1791-1792).

P 3

- Biens du clergé dans la commune de Felletin ; mention de deux paroisses , une appelée Beaumont, l'autre le Moutier. Dans chacune existe une communauté de prêtres séculiers, enfants filleuls, un collège et un hôpital fondé et doté par les citoyens et deux confréries de pénitents qui ont chacune une chapelle

- Tableau des biens immobiliers appartenant aux deux cures

Mr Autorde, curé de Beaumont jouit d'une maison curiale et de deux petits jardins situés contre le cimetière à Beaumont.

Mr Bourdier, curé du Moustier n'a pas de maison ; il jouit de rentes.

Mm de la communauté de Beaumont et de Notre Dame du Château jouissent de rentes, de dîmes

P 6

Note concernant la confrérie des pénitents blancs et des pénitents noirs.

Série G Moustier

91 G 18 Terrier... (1580-1597)

91 G 19 Lièves (éléments épars 17^e et 18^e siècle)

91 G 32 Transfert du cimetière (1784-1785)

91 G33 Prestation d'hommage au vicomte d'Aubusson (1717)

Série H Prieuré du Moustier

H 575 Extrait d'un terrier de 1502 contenant notamment les reconnaissances et arrentements d'emplacements dans le clos, le jardin et le cloître du prieuré.

H 576 Terrier (1477)

H 577 Terriers (1609, 1610)

3 H 17 Liève

6 H suppl 10 Terrier des charités de la ville de Felletin (1447-1479) (cf. bibliographie Autorde)

Série M

9 M 21

Statistique industrielle et manufacturière , s.d. (1^{ere} moitié du 19^e siècle)

Mentionne une tuilerie briqueterie (4 ouvriers)

Documentation (suite 1)

Série O

O 411.

Documents concernant le bureau de bienfaisance et l'atelier de Charité. 1791, 1847, 1913. (non vus)

O 412.

Dons et legs : Beaucaire, Randaire, femme Lecante, Tibord du Chalard, Legate Chassaigne, Anne Durand, veuve Charles, la veuve Janiot, Chirat, Verrière. 1801 à 1864 (liasse non vue mais probablement utile).

O 414

Foires et marchés : droits des places, de mesurage d'étalage, poids publics, poids de mesure. 1814 à 1884.

O 417

Divers. (Défrichement, commissaire de police, réglementation de la boulangerie, police municipale, buste de Quinault, achat de céréales, confrérie des pénitents blancs, garde nationale). 1816 à 1881.

O 416

Plan de biens communaux.; 19^e siècle.

Papier, encre, lavis

Série P

3P 1769

Atlas cadastral général du canton de Felletin. terminé en. 1817 et concernant les communes de Felletin (planches 15 à 25)

Planches de cadastre tout à fait similaires à celles de l'atlas communal conservé à la mairie de Felletin, mais comportant quelques précisions utiles pour certains noms de lieu (moulins...).

3 P 1179

Matrice des propriétés bâties 1882.

AC Felletin.

(sans cote)

- Cadastre de 1817 relevé par le géomètre du cadastre M. Leudière.

Plan en 11 planches ; encre couleur et. lavis; 63 x 97 cm. pour chaque planche

Echelle des planches 1 et 2 : 1 / 2 500.

Planche 1 : tableau d'Assemblage /

Planche 2 : Plan de la ville section D

Planche 3 : section A1 /

Planche 4 : section A2

Planche 5 : section A3 /

Planche 6 : section B /

Planche 7 : section C1 (Arfeuille)

Planche 8 : section C2

Planche 9 : Beaumont section D1 /

Planche 10 : section D2 /

Planche 11 : section D3

Document accompagné d'un état des sections.

- Matrices cadastrales des propriétés bâties

1er vol. registre par section (1817)

2e vol. matrice par nom des propriétaires (1826-1882)

3e vol. matrice par nom des propriétaires (1882- 1910)

Documentation (suite 2)

- Délibération municipale du 26 décembre 1853.

Concerne l'achat d'un terrain pour la construction d'un presbytère, et le vote d'une somme de 12 000 francs pour les deux objets.

- Devis estimatif du 30 décembre 1853

Concerne la construction d'un presbytère pour la ville de Felletin.

- Certificat de publication du 5 février 1854.

"Il sera bâti un presbytère dans le jardin de Mlle Laveytison, situé rue des fossés, il sera fait le 12 février du mois présent une enquête de commodo et incommodo par le juge de paix de Felletin..."

- Plan du jardin devant servir à la construction du Presbytère de Felletin et lieux circonvoisins ; dressé par le géomètre Ginier (?) le 8 février 1854.

Echelle : 1 / 250.

Papier, encre lavis ; 24,7 x 26,7cm.

- Délibération municipale du 12 février 1854.

Vote d'une somme de 8 875 francs 70 centimes pour la construction du presbytère.

Le plan du jardin de Mlle Laveytison et son estimation ont été faits par le sieur Bouchardy Victor, expert nommé par le sous préfet d'Aubusson.

- Engagement du 14 mars 1854.

Des membres du conseil de la Fabrique de la paroisse de Felletin, dont le maire et le curé, s'engagent personnellement pour un emprunt de 2 000 francs, voté par délibération du conseil, pour la construction du presbytère.

- Lettre du sous-préfet au maire de Felletin du 9 janvier 1855

L'architecte du diocèse a envoyé au préfet les pièces du dossier concernant le presbytère. Le sous-préfet en fait part d'un extrait au maire. L'architecte conseille au maire de s'adresser à un architecte pour la rédaction d'un nouveau projet, comme pour la direction des travaux.

- Délibération municipale du 7 février 1855.

Le dossier relatif à la construction du presbytère a été renvoyé au maire à cause de l'imperfection du plan et du devis et qu'il est nécessaire d'en faire dresser de nouveau par un architecte compétant. Le conseil a nommé quelqu'un pour qu'il s'entende avec l'architecte du département.

- Chemin n° 52 de Felletin à Mautès : plan daté de mai 1871.

Plan d'une parcelle de 319 m 75 cm de longueur situé entre le chemin de grande communication n° 13 et la Gasne de la Bargue : échelle 1 / 250.

Papier, encre ; 27 x 43 cm

- Délibération municipale du 8 juillet 1872.

La population de la commune de Felletin est de 3 170 habitants. Le nombre des décès pendant les cinq dernières années est annuellement de 90.

Documentation (suite 3)

- Plan daté du 30 janvier 1878.

Plan indiquant les deux parcelles d'ancien chemin que les Sr Mondon Michel et Gibot Gérôme, domiciliés au village de la Salle de la commune de Felletin, demandent à être autorisés d'incorporer à leurs terres des Charettes, ainsi que les parcelles cédées pour l'élargissement du chemin de la petite vicinalité n° 9 de Felletin à la Salle ; échelle : 1 / 250.

Calque ; 27,5 x 43,5 cm

- Délibération municipale du 23 février 1879

Vote de 300 francs pour réparations des dégâts aux églises, à l'école et à l'asile dus à l'ouragan du 20 février.

- Plan de partage des biens communaux de la section B des Granges, commune de Felletin ; dressé par Buisson le 18 août 1887

Echelle : 1 / 2500.

Calque toilé, encre jaune rouge et bleue ; 44,2 x 95,5 cm.

Comporte un tableau indiquant la désignation, la superficie la formation et la valeur estimative de chaque lot (à consulter pour les mutations).

- Aliénation à titre onéreux de terrains communaux au hameau de Bost-les-Combes ; dressé par le soussigné Buisson. à Aubusson, 16 mai 1891.

Echelle:2 / 500

Calque toilé ; 35 x 51cm.

Partage communaux, plan et documents au propriétaires. Une note est rajoutée : les terrains proviennent du n° 555 de la section A du cadastre, leur surface de 19 hectares, 63 ares, 94 centiares est lotie suivant le tableau ci-dessous, un tableau de lotissement est sur la feuille.

- Aliénation à titre onéreux et par voie de lotissement pour tirage au sort, de terrains communaux dépendant de la section des Granges - La Barge ; dressé par Buisson le 22 juillet 1892

Echelle : 1 / 2500. Felletin.

Calque toilé, encre noire, bleue et rouge ; 49 x 31,3 cm.

- Plan de partage des biens communaux de la Salle, commune de Felletin, section A du plan cadastral / dressé par l'expert soussigné. 14 août 1896.

Il existe un autre exemplaire de ce document en calque toilé, accompagné d'un tableau annexé au plan de partage, établissant l'origine des lots et devant servir pour opérer les mutations

Echelle : 1 / 2 500.

Calque toilé, encre noire, bleue et rouge ; 49 x 31,3 cm.

- Aliénation à titre onéreux de terrains communaux au hameau de Bost-les-Combes dressé à Felletin, 9 octobre 1908.

Echelle : 1 /2500.

Papier, encre noire et rouge, lavis, crayon ; 31 x 84 cm.

Partage communaux, plan et documents au propriétaires. Un tableau de lotissement est porté sur la feuille.

- Aliénation à titre onéreux de terrains communaux au village des Combes : 12 février 1910

Echelle:2 / 500.

Calque, encre rouge et noire, crayon, lavis ; 35,3 x 83,5 cm.

Documentation (suite 4)

- Délibération municipale du 9 septembre 1953.

Location de l'ancien presbytère.

Un immeuble appartenant au bureau de Bienfaisance est loué à la commune pour la somme annuelle de 400 francs, il s'agit d'un bail symbolique qui ne sera pas modifié.

- Délibération municipale du 13 mars 1957.

La ville s'engage à participer dans une proportion de 15 % au travaux de construction d'un hôtel des postes à Felletin.

- Délibération municipale du 6 février 1958

Concerne le poste d'incendie et fixe les honoraires de l'architecte M. Pinlon.

- Délibérations municipale du 7 avril 1958.

Réfection de la toiture de l'ancien presbytère.

La toiture de l'ancien presbytère est en mauvais état, des tuiles s'en détachent et le bureau d'aide sociale ne peut payer les 330 000 francs nécessaires à ces réparations urgentes. Considérant que la commune a été locataire de l'immeuble en ne payant un loyer que de 400 francs durant de longues années, elle prend à sa charge la totalité de la dépense.

1A2 (salle des adjoints)

- Mémoire de M. Pauly, architecte daté du 7 décembre 1867

Concerne une vacation d'un jour pour lever le plan d'une maison où se trouve le bureau de poste, dont on voulait faire l'acquisition pour en faire un presbytère.

1B5 (EMB)

- Délibération du conseil municipal du 30 mai 1948.

Le conseil donne tout pouvoir et autorisation pour renouveler le bail de 18 ans entre la commune et le bureau de bienfaisance pour la location de l'immeuble dit «ancien presbytère», place du Château, occupé actuellement par le directeur de l'Ecole des Métiers du Bâtiment.

- Résiliation du bail de l'ancien presbytère : 10 juillet 1948.

Le logement du directeur de l'EMB est transféré à l'école des Granges.

- Début de la location de "l'ancien presbytère" : 1^{er} juillet 1957.

Cet immeuble, sis place des Arbres, est loué par le bureau de bienfaisance à M. le percepteur de Felletin pour une durée de 9 ans ; le loyer annuel est fixé à la somme de 60 000 francs.

4B5

- Chemin n° 7 de Felletin à Ussel, 2 septembre 1838

Plan indiquant les parcelles des propriétés qui traversent ce chemin et leur contenance superficielle ; fait par l'agent Voyer de l'arrondissement.

Echelle : 1 / 1 000.

- Lettre du curé Gilbert au maire de Felletin. 18 décembre 1853.

Le curé de Felletin profite d'une circulaire du préfet pour suggérer au maire un projet "tout à fait dans les convenances et l'avantage de la ville", c'est à dire la construction d'un presbytère. Il propose un budget et ajoute "Toute la ville se plaint de mon éloignement du centre..."

Documentation (suite 5)

- Délibération municipale du **26 décembre 1853.**

Concerne l'achat d'un terrain pour la construction d'un presbytère et le vote d'une somme de 12 000 francs pour les deux objets.

- Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la ville de Felletin. **30 décembre 1853.**

- Rapport d'un géomètre expert du **8 février 1854.**

Levé du plan et estimation d'un jardin, situé rue des fossés qui doit servir d'emplacement pour la construction d'un presbytère pour la ville de Felletin.

- Division Rougier, plan de situation et plan d'ensemble dressé le **8 novembre 1865**

Echelles : 1 / 200 et 1 / 500.

Papier, encre ; 31 x 45 cm.

Il s'agit de partages communaux concernant la route de Crocq à Felletin.

- Chemin n° 52 de Felletin à Mautès. **Mai 1871**

Plan d'une parcelle de 319 m 75 cm de longueur située entre le chemin de grande communication n° 13 et la Gasne de la Bargue

Echelle : 1 / 250. Papier, encre ; 27 x 43 cm.

- Plan. **30 janvier 1878**

Plan indiquant les deux parcelles d'ancien chemin que les Sr Mondon Michel et Gibot Gêrôme, domiciliés au village de la Salle de la commune de Felletin, demandent à être autorisés d'incorporer à leurs terres des Charettes ; plan indiquant aussi les parcelles cédées pour l'élargissement du chemin de la petite vicinalité n° 9 de Felletin à la Salle

Echelle : 1 / 250. Calque ; 27,5 x 43,5 cm

4B5 (dossier projet de suppression de voies ferrées)

- Lettre du sous préfet au maire de Felletin. **Juin 1899.**

Mentionne un grand pont à construire sur la Creuse (au point 0,77 km) ; 6 m de largeur doivent être "laissés au chemin du Pont Roby sous l'arche du grand pont à construire sur la Creuse en vue d'un élargissement probable du dit chemin".

4B5 (dossier chemins vicinaux)

- Chemins de fer de Felletin à Ussel, section de Felletin à Clairavaux.

Procès-verbal de recollement, de réception et remise des ouvrages à la commune et à divers propriétaires (Chemins publics et latéraux). **1er mars 1905**

4B5 (dossier du collège)

- Décret préfectoral du **21 novembre 1901.**

Le trésorier de la fabrique de l'église curiale de Felletin est autorisé à acquérir de monsieur Dayras une maison avec cour jardin et dépendances située à Felletin estimé à 7 000 francs pour servir de presbytère.

- Document notarié du **11 mars 1902.**

Documentation (suite 6)

Le trésorier, par décret du 21 novembre 1901 a été autorisé au nom de l'église à acquérir la maison d'habitation de Dayras située place du château, moyennant le prix de 5 500 francs.

- Extrait des minutes du greffe du tribunal d'Aubusson. 17 mars 1902.

Vente de la maison devant servir de presbytère à la fabrique de l'église paroissiale de la commune de Felletin.

Bibliographie

ARBELLOT, abbé A. **Notice sur les monuments de Felletin.** In *Album historique et pittoresque de la Creuse.* Aubusson, Langlade éditeur, 1847, p. 41 à 48.

AUBRUN, Michel.- **L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du 11e siècle.**- Clermont-Ferrand : Institut d'Etudes du Massif Central, 1981, 468 p.

ARCHASSAL P, V. **Les causes de mortalité à Felletin de 1853 à 1857.** *M.S.S.N.A C*, t. 44, , 1991, p. 292 à 300.

AUTORDE, F. **Les Charités de Felletin au XVe siècle. Notice historique suivie d'un Appendice comportant : 1) des Notes préliminaires sur le Terrier des Charités. 2) le texte du Terrier des Charités de Felletin (44 feuillets).** *M.S.S.N.A C*, t. 9 (1895), p. 274-391

BONAVENTURE DE SAINT-AMABLE, R P. **Histoire de saint Martial, apôtres des Gaules et principalement de l'Aquitaine et du Limousin.** Clermont, 1676-1686, 3 vol. in fol. (t III, p. 455)
Concerne le monastère de Felletin

BROILLARD, J.L. **Les luttes religieuses dans le district de Felletin (juillet- août 1792).** *M.S.SN.A.C.* tome 41, 1982, p. 331 à 341.

BROILLARD, J.L. **Les luttes religieuses dans le district de Felletin en 1791.** *M.S.SN.A.C.* tome 41, 1983, p. 542 à 553.

BROILLARD, J.L. **Le canton de Felletin aux premières années de la Révolution.** *M.S.SN.A.C.*, tome 41, 1983 p. XXXVII

BROILLARD, J.L. **Les luttes religieuses dans le district de Felletin 1791-1792 (III).** *M.S.SN.A.C.* tome 42, 1984, p. 94 à 109.

BROILLARD, J.L. **Les luttes religieuses dans le district de Felletin 1791-1792 (IV).** *M.S.SN.A.C.* tome 42, 1986, p. 548 à 561.

BROILLARD, J.L. **Tensions profondes au sujet des prêtres réfractaires** *M.S.SN.A.C.*, tome 41, 1983 p. XIV

BROILLARD, CHAMPAGNAT. **Les mutations des cadres de la vie locale de 1788 à 1791 dans le district de Felletin.** *Etudes Creusoise*, 1984, p. 136 à 143.

Documentation (suite 7)

Bibliographie (suite)

CALINAUD, René. **La route de Clermont-Ferrand par Felletin, voie romaine en Limousin.** *M.S.S.N.A.C.*, tome 45, 1995, p. 443 à 449.

CARRIAT, Amédée. **Dictionnaire bio-bibliographique des auteurs du pays creusois.** Guéret, imprimerie Lecante, 1964, p. 717.

DUCOURTIEUX, P. **Les grands chemins du Limousin.** Limoges. 1920. *B.S.A.H.L.*, tome 65, 1916, p. 137 à 175 ; tome 66, 1918, p. 331 à 369 ; tome 67, 1919, p. 93 à 101

FAVONE, Maurice. **Histoire de la Marche.** Paris : Dorbon-Aîné, s.d. (début 20^e siècle), p. 124 à 132

LECLER, chanoine André. **Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse.** Limoges, Ducourtieux, 1902 (réimpression .Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 260 à 267.

MARTIN, R. **Extrait du voyage de Montaigne en Italie.** *M.S.S.N.A.C.*, tome 23, 1926, p. CIII

GOLNITZ, Abraham **1629 (à compléter).**

PATAUX, abbé L. **Felletin, XVII^e et XVIII^e siècle.** Limoges, imprimerie Ducourtieux, 1880. 397 pages.

SIRJACQUES, URIEN, LEGER. **Le mégalithisme et la protohistoire dans le canton de Felletin.** *M.S.S.N.A.C.*, tome 41, 1982, p. 246 à 252.

Liste des Pièces Annexes

- I - Lettre de Jean Beupuis, chancelier du comté de la Marche, authentifiant l'accord passé entre Gaultier Brunet, marchand de la ville de Bellegarde et Durand Léonard, bourgeois d'Aubusson, reçu par Roger Badroit, notaire, et portant "change d'une rente de trois éminées de seigle au village du Mont (franchise de Sanigrand) contre des droits sur la moitié d'un étang situé au même lieudit du Mont. 27 mars 1458.
- II - Renseignements divers concernant le 18^e et le 19^e siècle.
- III - Etat de l'argenterie provenant de la dépouille des Eglises de commune de Felletin. 1794.
- IV - Renseignements concernant le presbytère de Felletin.
- V - Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la ville de Felletin, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse. 30 décembre 1853.
- VI - Liste des édifices publics disparus n'ayant pas fait l'objet d'une étude.
- VII - Liste des édifices privés disparus.
- VIII - Liste des édifices industriels et artisanaux non étudiés localisés.
- IX - Renseignements concernant les foires, le commerce, la halle ou les halles de Felletin.
- X - Demande de remise des foires de Felletin à des dates fixes et demande de l'achèvement de la route connue sous le nom de route de Tulle à la Châtre (séance du CM 15 mai 1806).
- XI - Pétitions concernant les nuisances apportées par un atelier de maréchal ferrant (datées 1809-1810).
- XII - Renseignements concernant les marchands ambulants.
- XIII - Mention par ordre chronologique de noms de famille et de noms de métiers rencontrés au cours du dépouillement d'archives.
- XIV - Liste des conseillers municipaux et de citoyens mentionnés dans le compte-rendu de séance du conseil municipal du 17 février 1790.
- XV - Liste des notables et conseillers municipaux de la séance du conseil municipal du 14 novembre 1790.
- XVI - Renseignements concernant le terrain de sport.
- XVII - Renseignements chronologiques fournis par les délibérations du conseil municipal.

Pièce annexe I

Lettre de Jean Beaupuis, chancelier du comté de la Marche, authentifiant l'accord passé entre Gaultier Brunet, marchand de la ville de Bellegarde et Durand Léonard, bourgeois d'Aubusson, reçu par Roger Badroit, notaire, et portant échange d'une rente de trois éminées de seigle au village du Mont (franchise de Sanigrand) contre des droits sur la moitié d'un étang situé au même lieudit du Mont. 27 mars 1458.

A.C. Felletin. Document en parchemin : 28 X 42,5 cm.

Universis presentes litteras inspecturis et auditoris, Johannes Baulpuis miles, dominus de Lubignaco, cancellarius comitatus Marchiae, salutem in Domino. Noveratis quam coram dilecto nostro Rogerio Badroyt, clerico / 2 fideli notario et jurato cancellario et nostro ad hoc a nobis specialiter depputato et cum super hiis commisimus et per presentes litteras commitimus totaliter vires nostros, personaliter constitutus Durandus Leonardi / 3 burgensis ville Albuconii pro se et suis heredibus et successoribus universis et singulis presentibus et futuris ex una parte, et Gaulterus Bruneti, mercator ville Bellegardie lemovicensis diocesis, etiam pro se et suis / 4 heredibus et successoribus universis et singulis presentibus et futuris quibusdem parte ex altera.

Cum prenominate partes habeant et haberent in et super loco de Monte in franchisia de Sanegrant / 5 parochie sancti Silvani dicti diocesis, videlicet qualibet ipsarum partium tres eminas siliginis censuales necnon quelibet ipsarum partium habeat et competat medietas pro indiviso cujusdam / 6 stangni vocati stangnum de Monte, confrontatum ab una parte cum itinere publico per quod itur de villa Albuconii ad locum de Sanegrant, et ab alia parte cum grangia dicti villagii de Monte / 7 deversus occidentem, et ab alia parte deversus meridiem cum quodam pastoralis bonum dicti villagii, et cum terra dicti villagii deversus orientem vocata eminata stangni, hodie data / 8 presentium litterarum, dicte partes et earum quelibet quathinus quamlibet ipsarum tangit et tangere potest aut poterit in futuris gratis, sponte, provide ac scienter, certeque et informate de jure / 9 et facto, suis ac bene consulte ut ibidem asserverant omnibus vi, dolo, metu, fraude, machynatione, deceptione ac pena in isto contractu in hac parte cessante penitus et remote / 10 recognaverunt ac palam et publice confesse fuerunt se permutasse ac scambiasse, ac permutaciones et scambia fuisse de rebus infra declaratis, in modum et formam qui / 11 sequuntur: videlicet quod prenominate Durandus Leonardi, pro se et suis, eidem Gaulterio et suis cessit, dimisit, transtulit perpetuo penitus et quictavit dictas / 12 tres eminas siliginis censuales ac renduales quas ipse Durandus Leonardi habebat et percipiebat anno qualiter in et super dicto loco de Monte, necnon omne jus / 13 partem et porcionem quod et quas ipse Durandus poterat habere in dicto villagio in blado dempter et excepte ac retenter eidem Durando et suis tribus cartonis siliginis / 14 censualibus anno quolibet sibi debitis parte ex alia; et vice versa prenominate Gaulterus Bruneti, pro se et suis, eidem Durando Leonardi et suis, cessit, dimisit / 15 transtulit perpetuo premitas et quictavit omne jus, partem et porcionem, petitionem, querelam et demandam ad et quas ipse Gaulterus Bruneti aut sui habent, habebant / 16 ac habere poterant quomodolibet in dicto stangno supra declarato et confrontante, devestientes se dicte partes et earum quelibet quathinus qualiter ipsarum tangit de premissis / 17 permutatis, cessis, dimissis ac perpetuo quictatis prout licet ex una aliam et alia alteram investiunt traditione notule harum presentium litterarum manualiter tradite ac recepte loco possessionis uter / 18 ac paciffice. Et premissa, cessa, dimissa et perpetuo quictata, prenominate partes et earum quelibet quathinus qualiter ipsarum tangit, promiserunt garentire, videlicet una alterius et alia / 19 alteri prout decet ab omni homine domino, dominio ac persona pertubatore causam et calumpniam movente, quas si ab aliquo monens contingerat promisunt in se suscipere, etiam

Pièce annexe I (suite1)

in quamquam / 20 litis parte et susceptam in se suis propriis sumptibus deducere usque ad debitum finem nichil juris actionis, petitionis usus explecti ac reclamacionis in premissorum permutarum dictas / 21 partes et earum quelibet quathinus quamlibet ipsarum tangit retinendo nisi supra retenta et declarata ; ymo totum suum jus et omnem actionem petitionem et demandam quod et quas ipse / 22 partes et earum quelibet in premissis,permutatis, cassis, dimissis perpetuo et quictatis habent, habebant transtulerant una in aliam et alia in alteram prout decet totaliter pleno / 23 jure salvis supra retentis et declaratis eidem Durando Leonardi et reservatis confiturensis supra premissis, cassis, dimissis perpetuo et quictatis dicte et earum quelibet prout tangit / 24 videlicet una aliam et alia alteram viros, personas et dominos proprietarios et utiles ut ejus temporis in rem subponam legitime acquisitam ; et in super presentiam dicte partis / 25 et earum quelibet et quathinus quamlibet ipsarum tangit ac tangere potest videlicet una aliam et alia alteri sive vanitemdare, solvere, reffundere ac integraliter ress....ire omnia et singula dixerunt / 26 sumptus missionis interesse deppenditis et expensis quatinus quas seu que una dictarum partium faceret, pateretur aut modo aliquo substineret ob moram culpam seu deffectum retardationis / 27 garimenti ac complemente omnium et singulorum in presentibus litteris contentorum ad simplex juramentum illius partis dampnam hujusmodi pastientem absque alia prelacionem quamdam nonobstante jure / 28 dicentem aliquem judicem, testem vel arbitrium in re sive causa sua esse non posse cui juri dicte partis et earum quelibet quathinus quamlibet ipsis tangit super hoc renunciaverant / 29 expresse et ulterius renunciaverunt super promissis dicte partis et earum quelibet omnium exceptionis doli malo fori loci metus fraudi deceptionem in factam actionem condicioni / 30 indebiti et sine causa omnique deceptioni et directionis lesionus levi cujuslibet et enormi et exceptioni de falso videlicet de uno acto et alio stupro et de plus stupro quam / 31 acto omnique auxilio consilio et benefificio utriusque juris canonici et civilis, scripti et non scripti, editi et edendi et juris per quod deceptionis et lesus ultra medietarum justii precii / 32 aut alios quomodolibet justes severentur ; omnibusque et singulis aliis renuntiationibus, allegacionibus, cavellacionibus, ingeniis libertatibus ac subtilitatibus, gratiis, franchisis ac indulgentibus / 33 quibuscumque capitalis et cautelis tam jure quam facte habuit facto graviis que contra tenorem presentium litterarum in toto vel in parte proprium posterum obiti sine domini et per / 34 quas contenta in presentibus litteris commillarum possent in vestrum quomodolibet vel infringi et legi dicentes generalem renuntiationem non valeret nisi processerit specialibus promatentis / 35 ulterius dicte partis et earum qualibet quathenus qualem ipse tangit pro se et sub se contra contenta in presentibus litteris seu eorum aliquod aliquid non proponere, allegare, facere, dicere / 36 nec venire per se nec per alium, clam, palam, tacite nec expresse, nec dare alicui alteri seu aliquibus viam materiam artem ingenium seu favorem interpretiarum / 37 veniendi prestiarum super hec ab ipsis presentibus et a qualiter earundem prout tangit pro se seu suis ad sancta Dei evangelia, libro tacto corporaliter juramento.

Pro quibus premissis omnibus / 38 et singulis tenendi comptendi inviolabiliter observandi dicte partis et earum quelibet pro se et suis obliganciam affectam et propotecha....se et suos heredes et omnia / 39 et singula bona sua mobilia et immobilia, presentia et futura, ubicumque existentia ac quocumque nomine dici possint seu censeantur, ad que premissa omnia et singula tenenda / 40 et comprehenda et observanda voluerunt et petierunt dicte partes et earum quelibet se et suos heredes posse et debere compelli ad hoc a nobis vel ab illo qui fuerit pro / 41 tempore loco nostri parti captionem fore dictionem seu servam alienacionem arrestacionem et sebastacionem omnium et singulorum bonorum suorum mobilium et immobilium presentium et futurorum / 42 quoadcumque necnon per venerabilem virum officialem lemovicensem censura ecclesiastica convictum et divisum una dictarum exequcionum ac curiarum pro alia non cessante una aliam non / 43 impedientur totiens et quotiens opus cat et nectere ad complementum et observandum omnium premissorum.

Pièce annexe I (suite 2)

An quorum omnium et singulorum premissorum fidem et veritatis testimonium et ad / 44 fidelem dicti jurati nostri relationis qui nobis premissa omnia et singula coram se vice loco et auctoritate nostris sic acta fuisse pariter et concessa nobis retulit fore / 45 acta per has presentes manu sua propria inferentes consignata. Relacionem cujus nos fidem plenariam adhabemus per inde ac si fuissent acta personaliter in judicio coram / 46 nobis sigillum predicte cancellarie modo hic hiis presentibus litteris duximus apponendum. Datum et actum presentibus et audientibus discreto viro magistro / 47 Jacobo Aneti, in legibus baccallario, Anthonio Santeriou, et Johanne Parvi Boyvert pro testibus ad premissa vocatis, die decima septima mensis Martii, anno Domini millesimo quadringentesimo quinque gesimo octavo.

Signé : Badroit [paraphe] n(otaire)

Au verso :

Littera Gaulterii Bruneti ville Bellegardie, de tribus eminis siliginis super loco et villagio de Monte, en la franchie de Sanegrant, change en la moitié de l'estant dou Mont.
(inscription contemporaine du texte de 1458)

2è inscription ajoutée, avec une écriture du 17è siècle :

[Lit]terra Gaulterii Bruneti villa Bellegardiae, de tribus eminis siliginis super loco et villagio de Monte, en la franchise de Sanigrand, changée en le (*sic*) moitié de l'estangt du Mont.

(transcription Paul-Edouard Robinne / janvier 2003)

Pièce annexe II
Renseignements divers concernant le 18^e et le 19^e siècle

A.C. Felletin Registres de délibérations du conseil municipal

1774-1790

1790-1795

1794-1796

1839-1854

A.D. Creuse : série C, 6 C

A.D. Creuse : série L, L supplément 127

N.B. Les renseignements non suivis de référence d'archives proviennent des archives communales

- 1744 Dépense de la ville de Felletin (compte de 1744) :
« -pour le loyer de la grange des Mirebeau pour servir d'écurie aux chevaux de messieurs les gendarmes suivant les ordres de Monseigneur l'intendant en la date du 4 octobre 1743 : 50 livres
-pour avoir fait paver la dite grange de la longueur de 80 pieds et de 28 de largeura employé charrier de pierre pour la faire tirer et conduire pour les journées des paveurs : 120 livres
-pus avoir fait racomodé les écuries de Jean Bonnelon et de François Vareille tant en auge que ratelliés que pour placer les chevaux particulier de la gendarmerie... ».
A.D. Creuse : 6 C
- 29 décembre 1792 Description de la maison d'arrêt : « l'appartement est commode et bien aéré... il ne manque aucun carreau ».
- avril 1793 Adjudication du presbytère de Beaumont ; mise en bail à ferme ; adjudication également de l'herbe du cimetière de Beaumont et du Moutier.
A.D. Creuse série L L supplément 127
- 16 mars 1793 Adjudication définitive d'une papeterie provenant de l'émigré Miomandre, du jardin « le Chafaud » provenant des pénitents Blancs.
Urgence de réparations à la maison d'arrêt.
- 28 mars 1793 Il est mentionné que tous les ornements et étoffes trouvés dans les églises fermées seront remis au directoire ainsi que toutes les cordes servant aux sonneries des cloches.
- 17 avril 1793 Mise en bail des jardins du collège étant maintenant incultes ainsi que de l'herbe des cimetières de Beaumont et du Moutier.

Pièce annexe II
Renseignements divers concernant le 18^e et le 19^e siècle (suite 1)

- 29 avril 1793 Adjudication de l'herbe du cimetière de Beaumont et du Moustier à Pierre Herau Lépine, notaire.
- 5 juin 1793 Adjudication définitive des bois et autres matériaux provenant de la descente des cloches et des pierres provenant de la démolition des croix.
- 7 juillet 1793 Des commissaires demeurent chargés de contrôler la qualité et le poids de tous les fers provenant de la descente des cloches.
- 2 juin 1794 Procès-verbal de visite de la maison d'arrêt
«nous sommes transportés en la maison servant de maison d'arrêt à l'effet d'y constater les réparations à faire tant pour la sûreté que pour la commodité des personnes détenues ».
Les observations faites sont les suivantes : « une porte déjà murée en partie et dont l'ouverture donne jour à l'escalier qui monte aux appartement du haut, a besoin d'être murée jusqu'à un pied carré, au-dessous du haut de la porte... à cette ouverture qui sera laissée, il doit être mis en travers, une barre de fer.....A la porte de l'appartement destiné pour le domicile du concierge, il y a nécessité d'un verrou et d'un loquet... Il existe dans les murs de l'appartement dit anciennement cachot, deux ouvertures ; les deux ouvertures sont dans le besoin d'être fermées. La porte d'entrée de la chambre qui est à côté et qui sert de chambre de correction a besoin d'avoir un crampon pour lui relier le loquet... La serrure de cette porte a besoin d'être arrangé»
- 28 juin 1801 Délibération du conseil municipal mentionnant que sera dressé un procès-verbal de l'état des arbres retaillés dans le cimetière du Moutier.
Il est précisé que l'espace du cimetière est un terrain communal dont la vente est envisagée pour le financement des nouvelles constructions du collège.
- 5 août 1807 Mention de l'extraction de pierres dans une carrière ouverte sur la route de Felletin à Beaumont.
- 8 septembre 1807 La commune est dans l'impossibilité de payer les frais de reconstruction du pont appelé de « Chez Lavec », sur le chemin communal de Felletin à Bellegarde et « elle laisse même dépérir les deux ponts qui sont jettés sur la Creuse ». (pont Roby et pont des Malades).
- 21 février 1808 Nécessité de réparer la maison commune , de construire un presbytère, d'acheter une horloge et de réparer les ponts.

Pièce annexe II
Renseignements divers concernant le 18^e et le 19^e siècle (suite 2)

- 20 novembre 1811 Nécessité à la ville de fournir 60 ares pour la culture des betteraves et 22 ares pour celle du pastel.
- 22 juillet 1816 Mention de l'inauguration du buste de Louis XVIII qui aura lieu le 28 juillet prochain.
- 6 novembre 1845 Vote pour l'achat d'une pompe à incendie.
- 9 mai 1845 Décision de construire un hangar pour placer la pompe à incendie. Vote de 300francs.
- 12 novembre 1848 Urgence d'agrandir le champ de foire.
- 12 février 1850 Vote de la plantation de 150 tilleuls sur le champ de foire dont un tiers sera payé par Monsieur de Saint-Georges.
- 27 novembre 1851 Séance relative à l'autorisation demandée par les habitants du quartier de Beaumont pour la plantation d'arbres le long de la maison Saint Georges.
- 9 janvier 1852 Commission nommée pour constat des logements insalubres.
- 15 novembre 1853 Vote d'achat de deux étables appartenant au sieur Laurent qui font obstacle à l'élargissement du champ de foire.
- 16 novembre 1856 Il sera perçu au profit de la ville de Felletin, un droit d'étalage sur les marchandises exposées en vente dans routes les rues et places publiques de la villeLa perception sera perçu en vertu dev la loi du 11 frimaire an VII et de l'arrêté du gouvernement du 4 thermidor an X, conformément au tarif réglementaire qui suivent
Savoir
1° sous la halle depuis la maison de la veuve Lascaux habitée par le sieur Gioland (?) , sabotier jusque y compris la maison du sieur Pierre Sarciron, boulanger ; il sera perçu par mètre de longueur de terrain occupé, avec ou sans support, vingt cinq centimes
2° Sur toutes les autres places, rues, faubourgs, le droit d'étalage sera pour la même quantité de terrain de vingt centimes....

PIECE ANNEXE III

Etat de l'argenterie provenant de la dépouille des Eglises de commune de Felletin. 1794
A.D. Creuse. 74E Dépôt P3

Citoyens qui ont été chargés Des Sums	Quantité	Poids
Administration du District de M. de Batou	<p>un christ quatre miroirs de Batou une Loupe le une Lunette une Croix, une Loupe le une Lunette Neuf Calices le pater, trois Soleils, Dont un Doré, cinq custodes ou ciboires, Dont un Doré, une Croix, quatre Barettes, une plat, une Boite, trois petits Plateaux le leurs couverts, des feuilles ou Garnitures de cinq Batous</p>	<p>11 Mars. 2 onces 2 gros 9 Mars 2... 2 10..... 4. 18..... 6... 6 84.</p>
	Total.	132 Mars 11 onces 6 gr
Receveur Du District	Dont le tout ci dessus	

Pièce annexe IV
Renseignements concernant le presbytère de Felletin

A.D. Creuse série E , 74 E dépôt M 2

A.C. Felletin Registre de délibérations du conseil municipal 1800-1806, fol. 65 verso

A.C. Felletin 4 B5

** les renseignements dont les sources ne sont pas mentionnées proviennent des archives départementales.*

- 16 septembre 1787 Le sieur Antoine Autorde, curé de la paroisse de Beaumont présente une requête au sénéchal de la Marche pour faire constater l'état de la maison curiale, située à Beaumont, maison dont le curé est « non fruitier », comme l'était le prédécesseur de Mr Autorde, messire Michel Faolle de la Rochette.
La dite maison est dans le plus mauvais état possible.
- 13 décembre 1787 Procès- verbal de visite de la maison curiale enregistré par Héran Lépine, notaire royal et dressé par Pierre Chassigne, maître charpentier à Felletin et Jean Gardine, en présence de Léonard Bandy, de Lachaud
« Dans le bas de la maison servant de cuisine (habitée par François Maillat, journalier), les experts ont dit qu'il est nécessaire de refaire à neuf le pavé : 1 toise et demie en pierre de taille et le surplus en moellons, la pierre servant de contrefeu de la cuisine a besoin d'être remis à neuf, le tuyau de cheminée de la cuisine et celui de la cheminée de la chambre au-dessus se joignant, ont besoin d'être refait....la tête de cheminée est à refaire....les quatre pans de murs de la cuisine, à l'intérieur, doivent être crépis et enduits, blanchis à chaux et à sable, le pignon du côté d'en bas et la lizière du côté de la rue ainsi que trois encoignures menacent ruine.....les trois fenêtres donnant jour dans la cuisine sont en mauvais état.
L'escalier montant de la cuisine à la chambre au-dessus, a besoin d'être refait à neuf et en pierre de taille comme il était cy-devant, les marches étant encore restantes. Tout le plancher du dessus de la cuisine est à refaire, est aussi nécessaire de refaire une autre porte d'entrée à neuf. Dans la chambre au-dessus, cheminée, deux fenêtres, un petit cabinet dépendant de la dite chambre, avec fenêtre escalier en bois montant au grenier. De la chambre sommes montés dans l'appartement au-dessus à trois fenêtre non vitrées mais fermées par volets en bois, la charpente du grenier en très mauvais état, plus jardin à côté de la maison.
- 19 octobre 1780 ou 1788 Devis estimatif de travaux à faire au presbytère de Beaumont dressé par Renaud, entrepreneur. L'édifice comprend « une cave, au rez de chaussée : une cuisine, un vestibule, un salon à manger, au premier étage : une chambre à feu, un cabinet ...».

Pièce annexe IV
Renseignements concernant le presbytère de Felletin
(suite 1)

- 10 janvier 1788 Mr Autorde, curé de Beaumont, ne pouvant loger à la maison curiale de Beaumont, prend location, à partir de cette date, d'un logement loué au sieur Devillard, situé dans la maison du sieur Plafait, huissier ; la location est faite pour 6 ans et 10 mois, aux conditions consentis par le sieur Plafait par le sieur Devillard, selon un contrat passé devant Fourat, notaire le 9 janvier 1788.
- 12 octobre 1788 Suite à une requête présentée par Mr Autorde, curé, il est mentionné « qu'il y a un presbytère à Beaumont avec des jardins qui l'environnent...Monsieur le curé n'y habite point la maison mais loue et la maison et les jardins à qui bon lui semble... »
- Août 1793 Le sieur Autorde demande aux administrateurs de la ville de Felletin de lui rembourser le prix du logement qu'il loue au sieur Devillard depuis 1787
- 14 avril 1802 Les deux bâtiments destinés au culte sont actuellement en état passable ; il n'est pas possible pour le moment d'établir un presbytère d'où la nécessité de payer au curé une somme nécessaire pour tenir lieu de frais de location.
- 15 septembre 1803 Le curé de Felletin sera logé dans la maison des héritiers Sandon ou au moins dans l'appartement qu'occupait auparavant l'administration du district ; le curé estime que ce logement est satisfaisant ; le conseil municipal autorise le maire à passer bail d'un appartement avec les héritiers Sandon, pour 200 francs par an.
- Août 1805 Le curé demande de loger à l'école secondaire, en qualité de directeur sous la réserve de confirmation par le ministère de l'Intérieur et se désiste des 200 francs d'allocation au bénéfice de son vicaire.
A.C. Felletin Registre de délibérations 1800-1806 fol. 65 verso.
- 18 décembre 1853 Lettre du curé Gilbert au maire de Felletin.
Mentionne un projet de construction neuve pour le presbytère : « la communication de la circulaire de Mr le préfet que vous avez eu la bonté de me faire m'a suggéré la pensée que le moment serait propice pour exécuter un projet tout à fait dans la convenance et l'avantage de la ville, le temps de parler de la construction d'un presbytère.... ». Le curé précise « toute la ville se plaint de mon éloignement du centre »
A.C. Felletin 4 B5

Pièce annexe IV
Renseignements concernant le presbytère de Felletin
(suite 2)

26 décembre 1853

Délibération municipale mentionnant la nécessité de la construction d'un presbytère.

Le conseil de fabrique de la commune de Felletin ayant par sa délibération du 2 octobre dernier, exprimé le vœux qu'un presbytère fut construit et ayant justifié de l'impuissance dans la quelle il se trouve de prendre aucune part à la dépense autrement que par la voie d'un emprunt, met le conseil municipal en demeure d'aviser ainsi qu'il le jugera convenable ; à cette occasion le maire entre dans les considérations suivantes :

« Avant 1789 la commune se composait de deux paroisses, celle de Beaumont et celle du Moutier. La première a cessé d'exister depuis l'incendie de son église en 1796 ou 1797 et depuis lors la vente de son presbytère eut lieu comme propriété nationale, il ne reste plus qu'actuellement qu'une seule paroisse qui comprend toute la commune. Par une singularité qu'on a peine à s'expliquer et dans un temps ou la moindre paroisse avait sa maison curiale, celle du Moutier n'a jamais eu de presbytère, cet état de chose persiste encore aujourd'hui et le caprice des divers curés qui se sont succédé (confrontés ?) parfois à la difficulté de trouver un logement au centre de la ville a fait qu'ils ont habité successivement les points les plus divergents. C'est ainsi que Monsieur le curé actuel réside à l'extrémité du faubourg de Chanteloube, dans un quartier presque inaccessible l'hiver et hors de la portée de la plus grande partie des habitants de la commune, il serait temps enfin que la ville se décide à acheter une maison à la convenance de tout le monde ou à en faire construire une qui remplit toutes les conditions voulues et pour le curé et pour les paroissiens ».

Melle Lavetison, représentée par M. Champeau, pharmacien, possède près de l'hôtel de ville, par conséquent dans un point central, un jardin qu'elle est disposée à vendre » Vote à l'unanimité de la dépense de la somme de 12 000 f

30 décembre 1853

Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la ville de Felletin
(Cf. pièce annexe V et doc. 14 et 15)

5 février 1854

Certificat de publication

"Il sera bâti un presbytère dans le jardin de Mlle Laveytison, situé rue des fossés, il sera fait le 12 février du mois présent une enquête de commodo et incommodo par le juge de paix de Felletin..."

Pièce annexe IV
Renseignements concernant le presbytère de Felletin
(suite 3)

- 12 février 1854 **Délibération municipale**
Vote d'une somme de 8875 F 70 centimes pour la construction du presbytère.
- 8 février 1854 **Victor Bouchandy, géomètre expert- géomètre à Felletin, procède à la levée du plan et à l'estimation d'un jardin situé rue des Fossés joignant les bâtiments et jardins du sieur Lassalle, le jardin du sieur Fargeix père et ceux des sieurs Meuret, Sallandrouze et Lejeune (cf. Doc. 14).**
Cet héritage appartenant à Melle Henriette Lavétizon, doit servir d'emplacement pour la construction d'un presbytère.
Un projet non daté, mais vraisemblablement de la même année et dressé par un certain Ginier (?) présente les plans et élévation du presbytère à construire. (Cf. Doc. 15). Ce projet n'a pas été réalisé.
A.C. Felletin 4 B 5
- 14 mars 1854 **Des membres du conseil de la Fabrique de la paroisse de Felletin, dont le maire et le curé, s'engagent personnellement pour un emprunt de 2 000 F, voté par délibération du conseil, pour la construction du presbytère.**
Engagement de Joseph Eugène Léonard, docteur en médecine, maire de Felletin, Pierre Diverneresse, docteur en médecine, André Gilbert, curé de Felletin, Jacob Conçais, négociant et François Jourdain notaire à la réalisation de l'emprunt de deux mille francs voté par délibération du conseil, le 3 octobre dernier.
A.C. Felletin 4 B5
- 9 Janvier 1855 **Lettre du sous préfet d'Aubusson au maire de Felletin, concernant un projet de construction de presbytère.**
Elle mentionne les propos de l'architecte diocésain chargée du dossier d'achat et d'appropriation : « l'écurie projetée ne peut être laissée dans l'intérieur du bâtiment, tant au point de vue de la stabilité que de la sécurité de construction. Il y a lieu aussi de substituer à l'un des pans de bois projetés un mur de refend dans l'intérêt de la solidité des constructions ; en outre les distributions intérieures sont défectueuse ».
L'architecte propose au maire de Felletin de s'adresser à un architecte pour la rédaction d'un nouveau projet comme pour la direction des travaux afin d'assurer le bon emploi des sommes affectées à l'entreprise dont il s'agit »
A.C. Felletin

Pièce annexe IV
Renseignements concernant le presbytère de Felletin
(suite 4)

- 3 février 1855 Lettre du curé Gilbert au maire de Felletin
"j'ai pris connaissance de la lettre qui accompagnait le renvoi du dossier relatif à notre projet de presbytère. De cet examen, il résulte pour moi que nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui que nous étions il y a un an ou que tout est à recommencer..."
A.C. Felletin
- 7 décembre 1867 Projet d'aménagement du presbytère dans une maison où se trouve le bureau de poste. Projet dressé par l'architecte Pauly.
A. C. Felletin 1A 2
- 21 novembre 1901 Décret préfectoral
Le trésorier de la fabrique de l'église curiale de Felletin est autorisé à acquérir « une maison d'habitation à un étage, avec cour, jardin et remise attenant sur le côté le tout situé à Felletin, place du Château, porté au plan cadastral sous les numéros 5, 20, 6 et 527, section D, pour une contenance de 3 ares 20 centiares, estimé à 7000 F pour servir de presbytère ».
A.C. Felletin
- 11 mars 1902 Par décret de Mr le président de la république Française du 21 novembre 1901, le trésorier de la fabrique de l'église curiale de Felletin a été autorisé à acquérir au nom de cet établissement de messieurs Dayras comparants, moyennant le prix de 5500 francs, une maison d'habitation avec cour et jardin situé à Felletin, place du château pour servir de presbytère et à prendre pour payer le prix de cette acquisition 188 francs de rente sur une inscription de 1947 francs de rente 3 1/2 % sur l'Etat français appartenant à la fabrique...
A.C. Felletin 4 B 5
- 17 mars 1902 Extrait des minutes du greffe du tribunal d'Aubusson
Vente de la maison devant servir de presbytère à la fabrique de l'église paroissiale de la commune de Felletin
A.C. Felletin

Pièce annexe IV
Renseignements concernant le presbytère de Felletin
(suite 5)

- 30 mai 1948 **Délibération municipale de la commission administrative du bureau de bienfaisance**
Le conseil donne tous pouvoir et autorisation pour renouveler le bail de 18 ans entre la commune et le bureau de bienfaisance pour la location de l'immeuble dit « l'ancien Presbytère », place du château, occupé actuellement par le directeur de l'Ecole de Métier.
A.C. Felletin
- 10 juillet 1948 **Résiliation du bail de l'ancien presbytère, par suite du transfert à l'école des Granges du directeur de l'EMB**
A.C. Felletin
- 9 septembre 1953 **Délibération municipale**
Location de l'ancien presbytère
Un immeuble appartenant au bureau de Bienfaisance est loué à la commune pour la somme annuelle de 400F, c'est un bail symbolique qui ne sera pas modifié.
A.C. Felletin
- 9 janvier 1955 **Lettre du sous-préfet adressé au maire de Felletin rapportant un extrait du rapport de l'architecte diocésain relatif à la création d'une écurie pour le presbytère de Felletin : « l'écurie projetée ne peut être laissée dans l'intérieur, tant au point de vue de la salubrité que de la sécurité des constructions. Il y a lieu aussi de substituer à l'un des pans de bois projeté un mur de refend dans l'intérêt de la solidité de la construction. En outre les distributions extérieures son défectueuses »**
A.C. Felletin
- 1^{er} juillet 1957 **Début de la location de « l'ancien presbytère » sis place des arbres par le bureau de bienfaisance à M. le Percepteur de Felletin pour une durée de 9 ans loyer annuel fixé à la somme de 60 000 F**
A.C. Felletin

Pièce annexe IV
Renseignements concernant le presbytère de Felletin
(suite 6)

7 avril 1958

Délibérations municipale

Réfection de la toiture de l'ancien presbytère

La toiture de l'ancien presbytère est en mauvais état des tuiles s'en détachent et le bureau d'aide social ne peut payer les 330 000 F nécessaires à ces réparations urgentes.

Considérant que la commune à été locataire de l'immeuble en ne payant un loyer que de 400F durant de longues années, elle prend à sa charge la totalité de la dépense.

A.C. Felletin

PIECE ANNEXE V

Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la Ville de Felletin, arrondissement
d'Aubusson, département de la Creuse. 30 décembre 1853
A.D. Felletin. 4 B5

Cette maison sera construite sur l'emplacement du jardin
appartenant à M^{lle} Savitton qui en a fait la promesse de
vente, elle sera conformément au plan ci-dessus joint, elle
se composera d'un soubassement, d'un rez de chaussée, d'un
premier étage, d'un grenier au dessus. Le soubassement aura
deux mètres 25 centimètres de hauteur sous solive. Sa fondation
sera prescrite descendre à un mètre de profondeur dans le
sol le plus bas. Le terrain étant en pente. Les escaliers sont
établis le soubassement ou il y aura un cercle en brique de
chaque côté sera débays. Les murs de fondation auront 75 centimètres
de hauteur. Jus qu'au niveau du pavé ils seront faits en bon
moellon à deux joints, celui de soubassement aura 20 centimètres
qu'au premier plancher où il formera retraite. Le rez de chaussée
de 2 mètres jusqu'au premier aura 25 centimètres de premier et 60 centimètres
de haut sera fait en bon moellon tuyé et chaux = Toute la pierre de
taille sera posée à chaux et sable de rivière ainsi que les têtes des
cheminées qui seront faites en briques doubles bien cuites, et le
dehors du toit à chaux et sable de rivière = Les murs
de creux à l'est du jardin seront également faits à chaux et
sable, pour tous ces murs 300 kilogrammes de chaux seront employés
à la consommation Art 6

Les murs de dehors de la cheminée seront
cinquante centimètres à 3^e 50 de mètres

1776^r 25

PIECE ANNEXE V (suite 1)

Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la Ville de Felletin, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse. 30 décembre 1853
A.D. Felletin. 4 B5

Nojour - - - - - 1776²⁵.

19 mètres de socle en pierre de taille pour la façade de la cour
ayant 0,30^e de hauteur dans laquelle seront pratiqués deux
soubassements de chacun 0.60^e de hauteur à 4^e 30^e de mètre 58⁵⁰

19 mètres de socle pour la façade du jardin de 0.30^e de hauteur
à 2^e 60^e de mètre - - - - - 33⁸⁰

Deux croisées pour les deux façades de chacune 1 m¹⁶ 0^e de
largeur sur 2 m²⁹ de hauteur avec appui taillé de 0.06^e centi
formant pilastre et encorure de plan, dont une partie recouverte
d'une seule pierre et l'autre en clavaux à 4^e 30^e de mètre - - - - - 49⁵⁰

Une porte d'entrée à 2 m²⁰ de hauteur sur un m²² 5^e
largeur de la seule d'une seule pierre - - - - - 55⁰⁰

42 mètres d'entablement à une assise de 0.20 centi de hauteur
et la base de même hauteur à 6^e 30^e de mètre - - - - - 35⁰⁰

Deux croisées pour le débarrasement d'une d'une d'une
l'autre dans le kitcher chacune de 0.45^e de largeur sur 1 m²⁰
de hauteur les appuis semblables aux autres et les assises d'une seule
pierre à 20^e de mètre - - - - - 15⁰⁰

Une porte édan pour le débarrasement de 2 m²⁰ de hauteur
sur 1 m²⁰ de largeur de la seule d'une seule pierre - - - - - 45⁰⁰

Quatre portes en pierre de taille pour les entrées, les kitcher
et débarrasement à 2^e 30^e de mètre - - - - - 100⁰⁰

27 m²⁰ de hauteur pour les quatre encorures à 7^e 30^e 6 m²⁰ 277⁵⁰

La contre encorure devant sur avoir moins de 30 centimètres

Une cheminée en pierre de taille pour le cuisine composée
de deux jambages de deux consoles ayant 1 m⁶⁰ de hauteur sur
2 m²⁰ de largeur de l'encorure du contre vent de 1 m³⁰ 0^e de

PIECE ANNEXE V (suite 2)

Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la Ville de Felletin, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse. 30 décembre 1853
A.D. Felletin. 4 B5

	3284 05
Repose	299 05
Une pierre d'acier pour bassin	6 00
Art 2 ^e Crippistroyes Galindoyes Plafonds enduits.	
330 m ² de Crippistroyes et joints extérieurs pour tout le bâtiment et têtes de cheminées fait à chaux et à sable de rivière à deux couches et Recouvert d'un grain d'orge à 0.50 ^{cs} m ²	168 00
170 m ² de Plafond pour le log. chauffoir et les granges y compris Placeries et le dessus des portes et des croisées à 1.75 ^{cs} m ² dans le prix est comprise toute fourniture lattes bois lattes, elour tous les chevrons de la charpente	297 60
118 m ² de Galindoyes en brique sur chaux joints avec de plâtre craye de deux côtés en terre tuf chaux joints à Recouvert le jusqu'à 0.50 ^{cs} m ²	217 50
110 m ² de enduit intérieur fait à chaux terre tuf joints Recouvert le jusqu'à 0.40 ^{cs} m ²	44 00
138 m ² 50 ^{cs} de botans de Galindoyes et de traverses pour les cadres de portes = Ces portants seront en bois de chêne à 20 ^{cs} m ² 0.09 de profil tous usés pour Recouvert de la brique = Ceux qui formeront les cadres des portes auront une jonction pour Recouvert des portes et une coupe au tout pour que les portes restent de dans et soient à fleur chacune dans leur cadre à 0.71 ^{cs} m ²	101 25
Les atres de cheminées à 1 ^{er} l'lm	60 00
Art 3 ^e Charpente	
1408 m ² de bois de solive pour les trois planchers en bois chêne et o il est en 0.22 ^{cs} de hauteur à 1.40 ^{cs} m ²	776 110

PIECE ANNEXE V (suite 3)

Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la Ville de Felletin, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse. 30 décembre 1853
A.D. Felletin. 4 B5

4887-9
4827-9

Requis. -----

161 mètres d'arrières couvertes de 14 centimètres d'épaisseur
sur la largeur pour aller jusqu'à la droite des portes et des ouvertures
à 1^{er} 50^e Le mètre ----- 81^e

Le charpente se composera de trois fermes de deux demi
fermes à arrières jusqu'au tiers de la toiture de l'un des 22 de grand
(dit pour une ferme) deux jambes de force une
entrée un pignon deux pignons deux contre-pieds deux
liens de foyers et cheminées. En deux demi fermes d'arrières
avec leur accessoires suivant le plan qui leur sera soumis, 310
et d'arrières l'arrières, un foyers le tout de 1^{er} centimètre
sur 0.17 produit ensemble 67 mètres à 1^{er} 50^e Le mètre ----- 97^e 50

et compris la main d'œuvre

41 mètres de plâtre forme de 0.06 sur 0.20 d'épaisseur à
0.75^e Le mètre ----- 30^e 75

169 mètres de toiture comprenant chevrons de chêne, lattes
de bois, bardage pour bordure et trappe, tuiles, foyers tuiles
d'arrières placés avec mortier de chaux et sable. deux trappes
à praticques pour aller aux cheminées à 3^{es} 2^e Le mètre 549^e 88

une poutre et deux lambiers 72^e

Une maintenance de cheminée de 2 mètres de longueur sur
0.20 d'épaisseur sur 20 de hauteur à 1^{er} 50^e Le mètre 3^e 50

Article 4^e charpenterie

119 mètres de planches de poutre de 4 à 2 d'angle
au bout de chêne de 0.024 d'épaisseur. Les poutres d'arrières sur
le bout à 4^e Le mètre ----- 476^e

109^e de planches ordinaire au bout de chêne de 0.024 d'épaisseur

PIECE ANNEXE V (suite 4)

Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la Ville de Felletin, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse. 30 décembre 1853
A.D. Felletin. 4 B5

6777.70

Quatre croisées pour les deux façades, de bois des dormants avec
des croisées d'ajour à celui des chapiteaux 38^e elles seront posées
et chacune posée de trois fûts. Longueur 0.19 centimètres.
Chaque croisée sera à deux rampants et un bouton avec une
apogée en bois à 16^e. Chaque croisée seulement la pose
des ferments 114 ..

Quatre poutres à placer selon le plan à 12^e sous poutres
à fers à fers à clef 296 ..

Une porte d'entrée par devant avec une imposte au dessus
de la baie de 0.45^e et les poutres de 0.25^e à deux ouvertures
et suivant le plan qui en sera donné évalué 38^e ..

Deux croisées pour le soubs-sol, posées et posées elles
auront deux fûts de deux rampants et un bouton pour les poutres
elles qui sera en bois, estimé neuf fûts chaque 18^e ..

Une porte pleine de deux ouvertures pour le soubs-sol
en bois de chêne de 0.24^e de largeur et trois baies et baies
deuxième chaque baie clouée avec des clous à tête et tête 12^e ..

La porte de communication à parer à l'ouverture
~~à l'ouverture de 0.24^e de largeur et trois baies et baies~~ simple avec fûts
chambrière contre chambrière, corniche au dessus des baies
en bois de chêne de 0.08^e de largeur et les poutres en bois
blanc à 12^e de l'une 175^e ..

Une porte pleine pour l'office avec en bois
de chêne 6^e ..

La porte pleine pour le soubs-sol en bois de chêne
de 0.24^e de largeur et trois baies et baies clouée avec des clous
à tête et mise en place à 6^e de l'une

26^e
7489-7

PIECE ANNEXE V (suite 5)

Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la Ville de Felletin, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse. 30 décembre 1853
A.D. Felletin. 4 B5

	No 1000	74 ⁵⁰ 70
	98 mètres de pleintes simétriques en bois de chêne à	
	25 centim. d'épaisseur	23' 15
	Pieds carrés qui partent de la cave jus qu'au grenier	
	offre 30 marches qui doivent en l'ensemble d. 0.60 d'épaisseur	
	soit à l'intérieur soit à l'extérieur, pour les limons au-dessus	
	des escaliers et les contre-marches de 0.07 d'alt. et le mètre 312 par	
	Pour le tambour de l'escalier dans le grenier en	
	bois blanc	15 ⁰¹
	Deux paires de volets du côté de la cave en bois de chêne	
	de 0.07 d'épaisseur	18
	Deux autres plus petits pour le débarrasement à la 1 ^{re} chambre	9
	3 Cheminées de cheminée en bois de chêne à 5 pièces	15
	avec leurs tablettes	
	un tambour sous l'escalier du rez de chaussée en	
	chêne avec la porte	10
	Art 1 ^{er} Ferronnerie	
	Deux tirans en fer pour appuyer les bouches des	
	cheminées de 2 mètres de longueur chaque pour ensemble	
	30 kilos à 0.80 le kilo	24
	Trois barres de fer de chacune 1 mètre 40 pour les supports	
	des bouches des cheminées pour ensemble 14 kilos à 0.60 le kilo	14 80
	24 Ferrons en fer pour les cheminées, les joints de force	
	à des plates formes, pesant en tout 40 kilos à 0.50 compris	
	les clous	24
	24 chevilles en fer pour appuyer les pannes et les fermes	1 ⁵⁰
	Quatre équerres pour la porte d'entrée pesant avec leurs gonds	

à
non plus
compris le
règlement
500

PIECE ANNEXE V (suite 6)

Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la Ville de Felletin, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse. 30 décembre 1853
A.D. Felletin. 4 B5

Report	79 ³⁹ 25
2 Tiroirs à quene pour fermer le premier buffet une serrure de maître et deux autres pour les tiroirs pour le second	40 ⁰⁰
4 Bandes à un valon pour les ports de doublement avec un rebrous, posant ensemble 12 kilogrammes à 90 ^{cs}	10 ⁰⁰ 40
une serrure avec la gache	3 ⁰⁰ 50
8 Bandes avec leurs gonds, pour les ports de doublement posant 12 kil à 90 ^{cs}	10 ⁰⁰ 40
Quatre serrures pour les mêmes ports à 2 ⁰⁰ 50	16 ⁰⁰
12 Bandes quatre crochets en gonds des bandes quatre pattes de scellement pour les volés de la croix afin de les arrêter dans le tableau des croix et tournois pour les tenir ouverts estimés pour une 1/2	16 ⁰⁰
4 Bandes pour les volés du bus et deux crochets posant le kilo à 1 ⁰⁰ le kilo	4 ⁰⁰
Les ferrures de deux croix pour les doublements composés de quatre fiches de 12 centimètres et deux serrures de serrures et une bouton pour une espagnolete en bois à 1 ⁰⁰ 75 pour une composé de quatre pour les assemblés	3 ⁰⁰ 50
Les ferrures de deux croix à deux faces composées de 4 fiches de 0 17 de longueur et serrures en bouton pour une espagnolete en bois et des pattes pour l'ajustement pour une à 2 ⁰⁰ 50	27 ⁰⁰ 50
Les ferrures de quinze ports de communication composés de deux fiches de 0 17 de longueur et une serrure	

PIECE ANNEXE V (suite 7)

Devis estimatif d'un presbytère à construire pour la Ville de Felletin, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse. 30 décembre 1853
A.D. Felletin. 4 B5

<p> <i>P</i> Pour la pose de deux portes pour une sous-équerre <i>P</i> Plancher au tambour du perron de chacune des équerres avec leurs gonds comme ci-dessus à la 1^{re} prime 100 Boulons pour chaque bout de équerres et des bandes - 1/2 c^e </p>	<p>8149 35</p> <p>8</p> <p>150</p>
<p> <i>P</i> Article 6^e Vitrerie et Peinture Pour la pose d'autres peintes de deux côtés à trois couches produisant 8 m² à 1^{er} 25. ----- 10⁰ idem pour celle du vestibulaire à un premier produit 2 m² 50 c^e ----- 3⁰ Deux paires de volets joints du deux côtés produisant 10 m² 50 c^e à 1^{er} 25 ----- 13⁰ Autres deux volets produisant 4 m² à 1^{er} 25 le mètre 5⁰ Les deux mêmes croisées peintes du deux côtés à la 1^{re} prime 3 Onze croisées peintes du deux côtés à 2^{es} 50^e prime 27⁵⁰ 116 m² Planchage du plafond à la colle à deux couches conquis aux de Pescalier à 0 25^e le mètre ----- 43⁷⁵ 106 Carreaux de 1^{er} deuxième qualité joints tous En croisées et joints à 0 80^e </p>	<p>844 80</p> <p>8353⁰⁰</p> <p>417¹⁵</p>
<p> Pour le plan de devis ----- Pour le plan de devis ----- Total Général ----- </p>	<p>8770⁵⁵</p>
<p> Tous les travaux seront faits conformément au plan dans les prix ci-dessus sous condition </p>	

Pièce annexe VI
Liste des édifices publics disparus n'ayant pas fait l'objet d'une étude

-Premier hôtel-Dieu

Le premier hôtel-Dieu correspond à l'ancienne maison de la poste, propriété du capitaine Chassigne. "A première vue, on comprend que cet édifice à été disposé pour un service public et plus spécialement pour un hôpital. Une cuisine spacieuse, attenante à de petits corps de logis assez semblables à des cellules, s'ouvre sur un passage ou corridor, qui communique par un escalier de pierres, à pentes très adoucie, avec une très vaste chambre, destinée aux malades et aux indigents. Sur le même plan une galerie circulaire et abritée, facilite aux plus infirmes les exercices de la promenade. Au dessous, un préau, continué par des jardins rangés en amphithéâtre et recevant les chauds rayons du soleil à midi. Enfin, au fronton de l'une des portes, une pierre armoriée accusant dans cet immeuble une propriété communale, un monument public".

Cf. abbé Pataux, p. 330-331

Le fondateur de ce premier hôtel-Dieu semble être Pierre Jagot, et la fondation remonterait à 1393. L'hospice eut sa liève en 1456, et dut la reproduire successivement en 1520 et 1602.

Au départ le personnel de l'hôtel-Dieu est constitué par les sœurs de Charité qui font partie d'une Congrégation Hospitalière.

Au XVII^{ème} siècle elles sont remplacées par des jeunes filles nobles.

Au XVIII^{ème} siècle, un homme et une femme s'occupent de l'hôtel-Dieu moyennant un salaire.

En 1766, trois sœurs de l'instruction chrétienne se firent religieuses hospitalières (Sans doute les légitimes ancêtres de la congrégation St Roch). Mais elles n'étaient pas seules; des hommes de l'art, médecins, apothicaires, chirurgiens barbiers, étaient attachés au service de l'Hôpital, pendant longtemps ces fonctions furent gratuites, puis on leur alloua par la suite des petites indemnités, nous apprend l'Abbé Pataux. En 1785, le chirurgien percevait un traitement annuel. Les honoraires de l'aumônier qui desservait également la chapelle était bien plus élevés.

L'administration est au départ confiée à une personne élue par les consuls et les habitants de la ville. Ensuite elle est la responsabilité d'un bureau composé de 4 membres (le Maire, un des échevins ou consul, le curé un procureur ou receveur).

-Halle au blé . Mentionnée en 1706

-Bains publics. Achevés en 1848 (section D 755) ; appartenaient à Antoine Connerat ; incendiés en 1844
A.C. Felletin cf. registres de matrices cadastrales n°2, 1826-1882.

-Bureau des diligences. Portée sur un plan de 1876 (cf. dossier Ville, fig. 26 ter)

+

Pièce annexe VII
Liste des édifices privés disparus

Maison dite « de la Reine » : mentionnée en 1706

Pièce annexe VIII

Listes des édifices industriels et artisanaux non étudiés localisés

Edifices détruits

- *Secteur du bâtiment*
 - tuilerie : matrices cadastrales de 1817, parcelle D64 (emplacement supposé sur le cadastre actuelle AM475)
 - tuilerie : Milieu du XIXe siècle, parcelle cadastrale A146, au lieu-dit la Salle (emplacement supposé sur le cadastre actuel AP7)
 - four industriel (à brique) : Milieu du XIXe siècle, parcelle cadastrale C275 au lieu-dit la Borie (emplacement supposé sur le cadastre actuel AN 100)

- *Activités diverses*
 - Usine de transformation de métaux (chrome) : développée dans la deuxième moitié du XXe siècle, elle est démolie depuis peu. Rue de la Maison Rouge, parcelle cadastrale AI368.

Edifices encore en place

- Atelier de carrossier : 2^e moitié du XIXe siècle, 2 rue de Beaumont, emplacement supposé sur le cadastre actuel AM 68 et 69
- Garage de réparation automobile : 1^{ère} moitié du XXe siècle, 1 route d'Aubusson, parcelles (cadastre actuel) AI 154 à 156
- Garage de réparation automobile : 1^{ère} moitié du XXe siècle, route de Crocq, parcelle (cadastre actuel) AM 351

Edifices modernes importants par leur ampleur ou leur spécificité

- usine de construction automobile AXAUTO : depuis 1980, avenue du maréchal Joffre, parcelle (cadastre actuel) AM476.
- station de pompage et d'épuration : depuis 1980, rue des abattoirs, pont des malades, parcelle (cadastre actuel) AR 226.
- Scierie Creuse sciage : depuis 1991, route de la Salle, parcelle (cadastre actuel) AR 16 et 268.

Projet non réalisé :

- Usine à gaz : projet de construction en 1880 par M. Audibert, concessionnaire de l'éclairage publique de la ville ; nouveau projet en 1882, par M. Gauguet. Pas de réalisation. Parcelle (cadastre de 1817) D701, emplacement supposé sur le cadastre actuel AL 747.

Pièce annexe IX

Renseignements concernant les foires, le commerce, la halle ou les halles de Felletin

* Il s'agit d'un local mentionné au 19^e siècle et non de la halle construite à la fin du 19^e siècle à l'emplacement de l'îlot de maisons appelé « les auvents » (cf. dossier HALLE)

Dates des nouvelles foires à établir :

1^{er} vendredi après les fêtes de Pâques
1^{er} vendredi après les fêtes de Pentecôte
le 18 juin de chaque année
le 22 octobre de chaque année
le 19 décembre de chaque année

Le commerce des graines et autres denrées doit se faire obligatoirement « sous la halle », à chaque marché afin que les habitants de la ville et des environs puissent y acheter les biens nécessaires à leur subsistance (mention sur la pièce avec cote n°355)

A.D. Creuse 74 E dépôt F4 : « foires et marchés : organisation et police 1790- an X »

Halle ou Halles*

Avril 1771 : Joseph Tissier du Breuil, marchand à Felletin, paroisse de Beaumont, déclare faire commerce de grains, ses magasins sont « sous les halles de la dite ville »

1771-1772 : d'autres marchands de Felletin déclarent que leur magasin « est dans leur grenier dans leur grenier et sous la halle... en leur maison »

A.D. 23 série B 1337

*Ces deux termes sont ambigus, employé au singulier ou au pluriel ; il peut s'agir d'un local particulier ou peut-être des galeries commerçantes de l'îlot central de la ville, appelé « les auvents ».

PIECE ANNEXE X

Demande de remise des foires de Felletin à des dates fixes et demande de l'achèvement de la route connue sous le nom de Route de Tulle à la Châtre (Séance du CM 15 mai 1806)

A.D. Felletin. Registre de délibération (1800-1806)

Un membre a ensuite dit, un objet non moins intéressant doit
fixer votre attention, cet objet n'est pas d'intérêt particulier pour cette ville mais
bien d'un intérêt général, c'est la demande de la fixation de nos foires à l'ancien
régime par les motifs suivants. Autrefois nos foires avoient des époques fixes
elles étoient combinées avec celles des riverains et de nos voisins, de manière que
la province se faisoit à felletin lieu de débouché pour les exportations de vin
de rigord, quercy et de la vallée d'auvergne, et les acheteurs avoient le temps utile pour
venir leur marchandise au lieu de la venir dans les cités de Berry, de
Bourbonnois, nivernois et Bourgogne; Sur la fixation actuelle en combinant
pour Maugey, et tout le nord de la province par le mode de fixation des foires
anciennes, les foires qui sont le puy de Doune, la combe, la vicogne, la châtre ont été
convenable de donner à leurs foires la fixation ancienne, les villes en ayant un
qui les contrarient, ils ne peuvent se rendre à felletin pour y faire leurs achats;
de la résulte un préjudice considérable pour le pays, une atteinte portée au commerce de
Berry, enfin la privation d'une ressource majeure pour le pays; fixées comme
elles étoient les jours de nos peuples y apportent des changements et la variété
nécessaire du calendrier qu'on n'a vu aucun changement dans les dates
en apporté dans les jours, ce qui met de l'incertitude chez les étrangers qui savent
que presque partout l'ancien ordre de chose se rétablit, ou devient combiné
en établissant les jours tels que le 1^{er} vendredy, le 1^{er} vendredy de chaque mois.
D'après ces considérations dont M. le préfet ordonne d'apprécier le prix à l'usage

PIECE ANNEXE X (suite 1)

Demande de remise des foires de Felletin à des dates fixes et demande de l'achèvement de la route connue sous le nom de Route de Tulle à la Châtre (Séance du CM 15 mai 1806)
A.D. Felletin. Registre de délibération (1800-1806)

Delibéré le tableau des foires ainsi qu'il suit. M^{rs} le Sieur et les Siey Douu
son amendement et obtenu l'approbation de son Excellence Monsieur le Ministre
de l'intérieur pour qu'avant le renouvellement de l'année cette délibération fût et
comme de tous ceux qui y ont été

Sur le tableau des foires

1 ^{re} foire	dimanche après la fête dieu
1 ^{re} vendredi de Carême	1 ^{er} juillet
4 ^e vendredi de Carême	1 ^{er} août
6 ^e vendredi de Carême de la semaine de la semaine	1 ^{er} vendredi de 7 ^e
1 ^{er} lundi de la semaine de la semaine	1 ^{er} lundi d'octobre
Vendredi lendemain de la semaine	4 Novembre - fête de St Martin

Le 19. Décembre

Les motifs sur la proposition qui lui a été faite par plusieurs de ses Membres
à l'instigation d'un grand nombre des habitants de la ville de demander au gouvernement
l'achèvement de la route connue sous le nom de Route de Tulle à la Châtre

Considérant que les grandes vues du gouvernement tendent à favoriser plus que jamais
les communications commerciales, l'ouverture de routes secondaires sous l'impulsion de toutes les
parties de l'empire, et faciliter le développement de tous les moyens d'industrie et de
commerce que peuvent offrir les localités.

PIECE ANNEXE X (suite 2)

Demande de remise des foires de Felletin à des dates fixes et demande de l'achèvement de la route connue sous le nom de Route de Tulle à la Châtre (Séance du CM 15 mai 1806)
A.D. Felletin. Registre de délibération (1800-1806)

que depuis longtemps l'utilité d'une communication directe avec les provinces méridionales de la France a été sentie, puisque l'ancien gouvernement, en exécution d'articles du Contrat Social, a fait travailler pendant plus de vingt ans à la route connue sous le nom de Route de Tulle à la Châtre par Meymac, Felletin, Aubouron, Chevenailles, et Jarnages; Route qui a l'avantage de favoriser la Commerce des laines pour les Manufactures de Bayonne et Felletin et d'auvergne, celui du drap pour les teintures, des lyceries, et de toutes sortes de marchandises des Gdewats provinciaux du Languedoc et de la Provence, celui des grains et des bestiaux entre les Gdewats provinciaux du Berry, de la Marche, et les provinces du midi, en avait encore un d'intérêt général, celui d'offrir une communication directe de Paris à Bourges.

que les travaux de cette Route interrompus depuis deux à trois ans n'ont été repris et l'on n'a pu ouvrir l'un entre cette ville et celle de Meymac, et l'autre entre cette ville et la Châtre; que en appelant l'attention du gouvernement sur cet objet intéressant il est du devoir du Bureau M^o de lui faire part en même temps des réflexions que les circonstances et les changements survenus dans le voisinage font naître et des modifications qui en ont été les suites de routes déjà faites pour servir de routes les plus avantageuses.

Pièce annexe XI

Pétitions concernant les nuisances apportées par un atelier de maréchal ferrant (datées 1809-1810)

Pétitions présentés par Henry Lemerle et Marguerite Forét, sa femme, Pierre Roche et Françoise Plafait ; ceux-ci se plaignent du fait que la veuve Florand, puis les héritiers Florand, maréchaux exercent leur profession sur les bestiaux au devant de leurs trois maisons qui sont contigues, les exposant eux et leur familles à des dangers certains.

Une note précise « que la ville reconnaît que Florand est un bon maréchal, utile à la ville, la façade de sa maison est petite ; il n'y a pas d'autre endroit voisin et commode qui puisse servir à l'exercice de son métier et est obligé de se servir du devant de sa porte »...

Le préfet considère qu'il y a motif à interdire aux héritiers Florand de travailler en l'état et exige l'obligation de trouver un nouveau local

A.D. Creuse série E 74 E dépôt 32 : police urbaine (an 9 – an 10)

Pièce annexe XII
Renseignements concernant les marchands ambulants

Ces marchands (à différencier des marchands établis en ville), occupent les rue et les places.

On distingue :

des bijoutiers

des marchands drapiers

des toiliers

des quincailliers

des libraires

des vendeurs d'images

des chanteurs de cantiques

des fayenciers

des verriers

des marchands de porterie en terre

des colporteurs étrangers

des marchands de tabac, d'épices

des marchands d'outils de fer

des sabotiers

des chapeliers étrangers

des chaudronniers

des étameurs

des lanterniers

des fondeurs

A. C. Felletin Registre de délibérations (fin an 13 : 1800-1806 fol. 86)

Pièce Annexe XIII

**Mention par ordre chronologique de noms de famille et de noms de métiers rencontrés au cours du
dépouillement d'archives**

1786

Jean René Bayard : teinturier demeurant à Beaumont (mentionné dans un inventaire de ses biens dressé par
Fourat, notaire royal
A.D. Creuse série B B1314

25 juin 1788

Paroisse de Beaumont

Pierre Tricard : tourneur

Léonard Le Faure : cardeur de laine

Paroisse du Moutier

Martial Michélon : tisserand

Jacques Lagarde : cardeur de laine

A.D. Creuse série B 1316

Janvier 1789

Déclaration de 10 boulangers

2 renoncent à l'état de boulanger ; 8 se soumettent à faire toutes les espèces de pains qui se pratiquent dans
la ville (pain de froment de 1 livre, 2 et 4 livres, des pains en couronne, des pains de seigle, appelé pain
blanc des gros pains de seigle appelé pain de tourte)

A.D. Creuse série E, 74 E dépôt

PIECE ANNEXE XIV

**Liste des conseillers municipaux et de citoyens mentionnée dans le compte-rendu de séance
du conseil municipal du 17 février 1790**

A.C. Felletin

Saint-Julien	
Vergne	
Tibord du Bost	
Héran Lépine	: avocat
Héran Lépine fils	: porte drapeau
Degas du Tarderon	
Le Roudier	: abbé
Dessalles de Champneuf	
D'Arfeuille	
Le marquis de Sarrazin	: notable
Le chevalier de Courtille	: notable
De Villers	: notable
Leclerc de Lestanque	: notable
Roy de Pierrefitte	: notable
Choupineau de Perol	: notable
Moutier de Malville	: notable
Rouzet du Theil	: notable
Bandy	: prêtre
Saudon de la Villaute	: notable
Diverneresse	: notable
Bourdier de l'Etang	: bachelier en théologie, curé du Moutier (décédé en octobre 1790)
Colson	: prêtre vicaire du Moutier
Lassaigne	: prêtre
Bandy de Nalesche	: commandant de la garde nationale
Miomandre de Saint Pardoux:	commandant alternatif
Tixier des Coupas	: capitaine de la garde nationale
D'Artige	: capitaine
Plafait	: lieutenant
Colson jeune	: lieutenant
Moreau	: quartier maître
Jacqueton	: lieutenant
Chassaigne fils	: adjudant
Magniadas	: lieutenant
Artaud	: prêtre, ancien prieur de Notre-Dame-La-Blanche
Sallandrouze	

Pièce annexe XV

Liste des notables et conseillers municipaux de la séance du conseil municipal du 14 novembre 1790

<u>Les 3 plus anciens d'âge des citoyens actifs présents :</u>	Jacques Diverneresse
	Jacques Moustier
	François HéranLépine
Président de l'assemblée des citoyens actifs	: Mr de Saint-Julien
Secrétaire	: Mr Antoine Durand
Scrutateur	: Pierre Vergne
7 nouveaux élus conseillers municipaux	: François Ruyneau de Saint-Georges
	: Charles-François Dessalles-Champneuf
	: Bandy de Nalesches
	: Delaporte père
	: Jourdain aîné
	: Durand du Monteil
	: Ronzet

A.C. Felletin

23 Felletin

Généralités

PIECE ANNEXE XVI

Renseignements concernant le terrain de sport

- 22 avril 1948 **Projet d'aménagement d'un terrain d'Education physique et d'acquisition des terrains. (Projet remontant à 6 ans expropriation en cours pour l'acquisition des terrains).**
A.C. Felletin 1E 2
- 2 mai 1948 **Délibération en vue de l'expropriation des terrains nécessaire au projet d'aménagement du terrain scolaire de sport.**

Pièces annexe XVII

Renseignements chronologiques fournis par les délibérations du conseil municipal

AC Felletin

Avant la Révolution : 4 offices notariaux à Felletin

- 28 octobre 1792 Eglise du Château choisie pour la tenue de l'Assemblée
- 15 novembre 1792 Deux portraits de François et Pierre Ruyneau jetés dans un feu de joie ;
Saint-Julien est maire de Felletin
- 10 avril 1793 Certificat de résidence pour Gabriel Sénéchal, fabricant de tapisseries et
tapis de pied, âgé de 38 ans et résidant chez son frère.
Certificat de résidence pour Annet Saint-Julien âgé de 51 ans ; il
demeure faubourg Sainte-Espérance.
- 16 floréal an III (1794)
Gilbert Marie Achard et Paul Degas provenant des vaisseaux en rade de
Rochefort sont mis en liberté et " ont déclaré être dans l'intention
d'exercer en cette commune des fonctions de ministre du culte
catholique, provisoirement en la maison de la citoyen Georges Le
Roudier.
- 21 prairial an III (1794)
" se sont présentés Jacques Carboneaux et Joseph Lassaigue, ministres
du culte catholique dans l'intention d'exercer "
La municipalité désigne pour l'exercice du culte l'édifice national dit du
Moutier....considérant que la population est de 3000habitants, elle
arrête l'ouverture de l'édifice national : l'église du Château "
Mention de deux autres prêtres : Gilbert Marien Achard et François
Gipoulon
- 7 messidor an III Certificat de résidence d'Ignace Gravèche : 55 ans
- 10 messidor an III Seulement 7 émigrés : Yves Mourins d'Arfeuille, Decourthille, les 2 fils
Mourins d'Arfeuille, les 3 fils Ruyneau de Saint-Georges
- 15 pluviôse an II Recensement des chanvres et des toiles
- 26 germinal an II Chasse et battue des loups dans les bois
- 15 prairial an II Décoration de la fête dédiée à l'Être Supérieur qui doit être célébrée le
20 prairial dans l'église du Château.
- 5 messidor an II Vente du mobilier inventorié dans la maison de Jacques Chassaigne
provenant du nommé ex noble, condamné à mort par le tribunal de
Corrèze.

Pièces annexe XVII (suite)

- 25 messidor an II Préparation de la fête du 14 juillet sur la place dite de la Croix du Château. Le cortège suivra la Grande Rue jusqu'à la Fontalanelle pour aller " à la montagne dite de Champ ", vers l'Arbre de la Liberté.
- 13 thermidor an II Tibord, agent national constate la récolte du domaine national de la Barge (?) provenant de François Ruynéau, émigré.
- 4 fructidor an II Les marchands de Felletin sont obligés d'établir à Aubusson des dépôts de marchandises.
Les citoyens de Felletin sont maintenant sans occupation par la cessation de la manufacture de tapisserie
- 28 fructidor an II Mention de la Caserne Nationale qui doit recevoir 150 prisonniers
- 23 frimaire an II Mention de Marc Antoine Tibord, agent national de la commune.
- 27 frimaire an III Certificat de résidence pour Anne Charlotte Mayeulle Jouson (?), épouse de Yves Morin d'Arfeuille, âgée de 46 ans ; elle a résidé sans interruption en cette commune depuis 1772, dans une maison appartenant à Yves Morin jusqu'au 22 octobre 1784. Elle a été mise en réclusion à la maison de Blessac ; elle est revenue et habite dans la maison appartenant à la citoyenne Saint-Julien, veuve Leclerc.
- 12 pluviôse an III Réparations à faire à la maison dite du Collège pour recevoir les élèves des écoles primaires.
Ce devis sera fait par des ouvriers municipaux , ils comprendront dans le devis la couverture du bâtiment du collège où il pleut de toute part, les murs des cours à élever ainsi qu'à changer l'escalier en pierre afin de ne laisser aucune communication entre les enfants des deux sexes, enfin de petits logements à faire pour les instituteurs
- 21 ventose an III La citoyenne Diverneresse, veuve Chopineau, habitant de Felletin, fait fabriquer des draps de bure à l'usage du pays ; elle est à la tête d'un commerce considérable et la présence de son fils qui est appelé comme soldat est indispensable
- 11 germinal an III Il manque de zélés travailleurs pour l'atelier de salpêtre
- 19 germinal an III Pétition de Gilberte Durand, veuve Roche et de Chirat.
Lors de la démolition de la tour située entre leurs jardins pour l'extraction du salpêtre, les murs de leurs jardins ont été endommagés
- 27 germinal an III Il existe en cette commune un presbytère non habitée depuis de longues années par le curé ; il est habité en ce moment à titre de ferme
- 22 février 1809 Pétition pour établir au pilastre de la chapelle de l'hôpital un tuyau du superflu des eaux

Pièces annexe XVII (suite)

- 29 décembre 1810 Décision de déplacer les foires aux porcs à Beaumont vers le foirail
- 15 juin 1812 Défense de jouer aux jeux de quilles sur la place du Château
- 15 décembre 1812 Magnadas et Moulabret se présentent à la mairie avec une lettre du recteur de l'académie de Limoges qui les autorise provisoirement à tenir une école primaire dans la ville
- 12 juillet 1815 Fête à la Croix du Château pour la majorité de Louis XVIII
- 15 janvier 1816 Commémoration de la mort du roi martyr. Les dames hospitalières sont autorisées à assister à l'office.
- 22 juillet 1816 Inauguration du buste de Louis XVIII qui aura lieu le 28 juillet. On va chercher le buste chez monsieur le maire. Messe et processsion avec le buste, puis bal chez Mr Durand.
- 23 juillet 1823 Traité entre Mgr l'évêque et la commune pour l'établissement d'un petit séminaire ; Delaporte est maire de la ville.
- 11 septembre 1823 Inventaire du mobilier du collège
- 7 novembre 1823 Supplique à Monseigneur l'évêque pour la continuation des offices à l'église du Château
- 7 décembre 1823 Achat d'une toise métrique
- 19 mars 1824 Demande au nom de l'évêque d'inclure "la petite rue" dans la construction projetée pour le collège
- 8 mai 1825 Nécessité de réparations aux fontaines
- 27 mai 1825 Il est question du sacre de Charles X.
Il est mentionné une ordonnance du 26 novembre 1823 qui autorise l'évêque de Limoges à former une 2^e école ecclésiastique dans les bâtiments de l'ancien collège
- 5 janvier 1827 Etat des différents objets et dépenses pour réparations aux fontaines
Mention de
Cros Baldran : fontainier
Michel Dourdy : tailleur de pierre
Joseph Letissier : carrier
Antoine Joulot : fermier pour conduite de 5 bacs en pierre de la Côte au Lampion de Saint-Georges à Felletin
Michel Petit et François Duprac : rouliers
Etienne Delarbre : métayer

Pièces annexe XVII (suite)

- 15 mai 1827 3000 habitants vivent à Felletin ; 3 / 4 des habitants se livrent au commerce et à l'industrie ; les manufactures de tapis de pieds de tous genre, de la tapisserie ainsi que celles des gros draps et étoffes qui s'y fabriquent sont alimentés par 3 grands établissements de filatures par mécaniques
- 15 mai 1827 Projet de réparations de la place de la Croix du Château
- 29 octobre 1827 Grellet Aumont, géomètre est nommé comme expert pour le devis de réparation de la place dite Ducale ou de la Croix du Château
- 16 mars 1828 Communication du plan géométrique du devis estimatif des réparations ou plutôt de la restauration totale de la place du Château.
- 24 décembre 1828 Mention que le marché de la poterie est incompatible avec le marché aux cochons (touscdeux se tiennent devant le portail de l'église du Moutier.
- 14 mai 1829 Désir de construire une maison commune, une halle, un presbytère et une maison de correction.
- 15 mai 1829 Restauration de la place de la Croix du Château adjudgée le 27 avril 1828 au sieur Etienne Genest, conducteur de travaux pour la somme de 2000 francs.
Il est question de mur de soutènement parrallèles aux maisons du faubourg de la Pisseloche ; il faut ajouter 4 marches au grand escalier de cette place
- 24 septembre 1829 Achat d'une horloge au sieur Reverchon, fabricant à Morbier (Jura)
- 21 novembre 1829 Procès-Verbal des sieurs Jouanisson et Pradelet pour l'appréciation des ouvrages supplémentaires faits pour la place par le sieur Genest (893 Acceptation de l'offre d'envoyer l'ouvrier qui fabrique,l'horloge pour la placer dans le clocher (frais de 150 francs)
- 7 mai 1830 Il est mentionné que des réparations aux murs du cimetière ont été faites par le maçon Bonnet Farges.
Urgence de réparations à l'église du Château.
Legs de 2000 francs par la veuve Charles pour réparer la charpente de cette église.
- 6 juillet 1830 Nécessité de faire un nouveau plancher dans le clocher de l'église du Moutier pour mettre l'horloge
- 11 décembre 1830 Demande de rétablissement du collège
"Mr l'évêque qui devait établir à Felletin un petit séminaire s'est mis par son propre fait dans l'impossibilité de remplir son engagement puisqu'il a fait fixer à Ajain le seul petit séminaire "

Pièces annexe XVII (suite)

- 12 février 1832 Nécessité d'un plan d'alignement ; Mionsieur Tibord, ancien ingénieur ne se refusent pas à faire le plan
- 4 mai 1832 Avis unanime pour que Mr Thibord exécute un plan d'alignement
- Août 1832 Rapport de la commission chargé de constater les " envahissements "
- 10 août 1832 Invitation à Mr le préfet de faire connaître à l'autorité locale quelles sont les rues qui doivent suivre la route de Tulle à la Châtre
- 18 août 1832 Projet de création d'une école primaire élémentaire
- 3 novembre 1833 Demande d'enclorre d'un mur l'emplacement de l'ancienne mairie (mur fait avec les pierres situées sur le site)
- 6 avril 1834 Pétition du sieur Fourneret Barthélémy qui demande d'être maintenu en possession définitive d'un terrain communal longrant le cimetière sue lequel il ;prétend que Jacques Bregère son beau père avait été autorisé à construire en 1808 pour prix des srvice rendus dans la démolition des tours dites de l'Horloge.
- mai 1834 Mémoire au ministre pour connaître la traverse dite de Tulle à la Châtre
- août 1834 Devis estimatif pour réparations à faire aux cloches du Moutier ; le sieur Jouanisson est désigné. Devis se montant à 2119 francs. Dépenses occasionnées par la foudre et prises en charge par la municipalité.
- Février 1835 Il est nécessaire de réparer les vitraux de la fenêtre de la porte principale de l'église du Moutier, mise en pièce par la foudre ainsi que la croisée du chœur. Les travaux sont faits par le sieur Justin Reby et s'élèvent à 196 francs 25 c
Allocation de 200 francs pour déblayer et niveler le cimetière de Beaumont "quoi que le cimetière fut très vaste, une petite portion était employée aux inhumations parce que une portion était occupée par les décombres de l'ancienne église de Beaumont qui était placée au milieu du cimetière et qu'une autre était couvert de grandes inégalités " Allocationins de 435 francs 97 centimes pour réparations à lo'église du Château.
Présentation d'un devis supplémentaire de travaux à faire au clocher et à la charpente de l'église du château dressé par le sieur Jouanisson ; il faut un supplément de couverture à bardeaux.
Nomination de la commune à l'effet d'estimer les réparations à faire dans la rue Sainte-Espérance et le chemin du Pont-Roby.
- 22 février 1835 Dépense de 260 francs pour acquisition de seaux à incendies
Allocation de 550 francs pour la réparation des pavés de Sainte-Espérance

Pièces annexe XVII (suite)

- 21 mai 1835 **Autorisation de démolir et reconstruire le vieux bâtiment du collège.
Autorisation de construire à ses frais une aile de bâtiment donnant sur la
rue.**
- 1^{er} septembre 1835 **Projet de faire passer la route sur la rive gauche de la Creuse.**
- 16 août 1835 **Réparations au clocher du Moutier**
- 14 février 1836 **Nomination d'une commission pour examiner le plan de la maison
commune**
- 5 février 1837 **Décision de dénomination des rues et n° de maisons**
- 9 mai 1837 **Emprunt de 1000 francs pour la construction d'un hôtel de ville**
- 10 mars 1838 **Le sieur Vergne Pierre a acheté en 1884 des héritiers Jardy les moulins
de Lavergne.**
- 9 novembre 1838 **Demande d'un crédit supplémentaire de 249 francs 25 pour réparations
des fontaines..... "les tuyaux de terre étant brisés".
Mémoire du Sieur Rofy, plombier à Aubusson s'élevant à 249 francs 8
centimes.**
- 17 décembre 1840 **Doléance de Léonard Teinturier.
Le sieur Colson, teinturier, prend ses étendoirs**
- 3 avril 1841 **Ajournement de la création d'une salle d'asile pour recueillir les jeunes
enfants : " la plupart des ouvriers de tapisserie ont des métiers à
domicile et sont par conséquent à porté de surveiller leurs enfants "**
- 1842 **Enfant de 8 ans travaillant dans les manufactures.**
- 5 août 1843 **Demande de fond pour les réparations au clocher du Moutier
Vote de 200f pour l'établissement d'une succursale de la Caisse
d'Epargne
300f payé au sieur Reby pour réparations aux planchers et plafonds de
la maison commune.**
- 1844 **Eglise du Moutier
Urgence de faire réparer les joints de la tourelle où se trouve l'escalier
du clocher et de faire consolider au moyen, soit de nouveau ciment, soit
encore de fer la galerie dentelée qui entoure le faite de l'édifice**
- 30 octobre 1844 **Le curé informe que Mgr Buissas doit venir à Felletin, le 5 novembre. Il
prie la ville de renoncer définitivement à l'usage de l'église du Château
" dans l'intérêt de cet établissement (le collège) précieux qui fait notre
gloire "**

Pièces annexe XVII (suite)

- 27 avril 1845 Demande à Monsieur le Préfet de vouloir bien réserver aux frais de la commune une place aux eaux d'Evau pour Jeanne Messonet, femme Jarvy
Demande d'aide pour Marie Chazotte, âgée de 26 ans : 3 enfants.
- 9 mai 1846 Vote de 811 f 6 pour la réparation à la porte d'entrée de l'église du Château, sous la surveillance du sieur Jouanisson.
- 9 mai 1847 Vote de 711 f 06 pour les réparations à l'entrée de l'église Notre-Dame du Château
- 1847 Vote de 1000francs pour terminer " couvertures et lambris " de l'hôtel de ville.
- 1^{er} mai 1848 Installation de Mr Queyrat, maire de Felletin
- 9 mars 1848 Plantation de l'arbre de la Liberté, place du Moutier
- 28 juin 1848 Séance relative à une garnison à Felletin
Logement à la mairie convenable
Dans la salle d'école : 36 soldats (18 lits)
Dans la salle de justice : 36.....
Dans la salle de délibération : 16....
Cabinet à côté : 2
5 appartements inoccupés à côté de la cuisine de l'instituteur : 6 Total 82
- 12 novembre 1848 L'hospice peut à peine entretenir 8 lits. Nécessité de 4 nouveaux lits pour recevoir le indigents infirmes
Il existe dans l'église du château deux très beaux travaux provenant de l'abbaye d'Orciel
Demande de secours pour les réparations de l'église ; vitraux brisés, il est indispensable de refaire les pavés.
- 7 février 1849 Urgence de travaux à l'église du Moutier.
Moyen de procurer du travail aux menuisiers dont l'industrie souffre le plus en ce moment
- 11 novembre 1849 Existe dans l'église du Château deux beaux tableaux de l'Ecole Florentine : La Cène et le Lavement des pieds.
Demande au gouvernement de se charger de la restauration de ces deux tableaux.
Demande d'un bureau de poudre à chasse
- 8 octobre 1850 Mention que " L'Ecole communale tenue par les Frères a besoin de grandes réparations, que les torchis et plafonds et une partie des planchers n'étaient pas encore terminées, que les murs de clôture avaient besoin d'être refaits à neuf pour isoler cet établissement "

Pièces annexe XVII (suite)

- Le ministère de l'Intérieur a accordé à Felletin le buste de Quinault.
Il est question de la construction d'une augmentation des bâtiments de l'hospice (don de Mme Veuve Vernière, née Lecomte demeurant à Paris. La construction est de 7 mètres de long, sur 9 mètres de large.
Demande de secours pour établir une école de chants à l'Ecole des Frères.
- 6 novembre 1850 Acceptation du legs de 1000 francs fait par testament olographe par Madame François Lecomte.
- 23 février 1851 Acceptation de l'offre faite par Mme de Montfleury de payer annuellement les 3000 francs, après le mort de son mari.
Demande de secours au gouvernement pour l'établissement de 45 pompiers.
- 14 septembre 1851 Acceptation du legs fait à l'hospice par Mr Thibord du Chalard.
- 2 novembre 1851 Eugène Léonard est élu maire.
- 11 janvier 1852 Inauguration du buste Quinault à la sortie de la messe.
- 18 avril 1852 Séance relative au vote d'une somme de 700f due au sieur Letissier, entrepreneur d'ouvrages de la fontaine Quinault
- 8 août 1852 Vote de 100 f pour supplément de travaux fait par Letissier, tailleur de pierre à la fontaine Quinault.
Lettre du sieur Dupont, voiturier qui le 5 octobre dernier a convoyé une caisse contenant le buste de Quinault et réclame la somme due (4 jours de retard)
- 17 juillet 1853 Vote de 17 francs pour réparations de la Croix Blanche. Devis fait par Pierre Drive.
- 15 novembre 1853 Vente de la charnière dite " cimetière des chevaux " à Monsieur Gipoulon.
- 26 décembre 1853 Urgence de faire des réparations nécessaires pour établir une communication directe entre l'ancienne et la nouvelle route n° 1 de Tulle la Châtre près du Pont Roby
Proposition de niveler le pré du Prieur
- 12 février 1854 Vote de 8875 francs pour construire un presbytère.
- 26 février 1854 Pétition des habitants de Beaumont pour translation du cimetière. (elle rappelle le décret du 16 mars 1808 mentionnant qu'à l'avenir les cimetières seront établis à 100m)

Pièces annexe XVII (suite)

- 14 mai 1854 **Autre pétition similaire**
- 16 mai 1854 **Demande de fermeture d'une petite carrière qui part de la place du Château au quartier de la Maison-Rouge.
Nécessité d'exproprier les maisons Renard, Lecante et Antoine Leclerc (dans la rue Sainte-Espérance).**
- 13 Août 1854 **Demande acceptée d'établir une fore à Felletin le 25 Novembre
Demande que le clocher du Moutier soit classé parmi les MH
Demande de travaux de consolidation au Pont-Roby
Demande à l'acquisition d'une parcelle de terrain pour établir le chemin servant de communication entre l'ancienne et la nouvelle route de Tulle à La Châtre
Vote de 200 francs pour une étude de chemin de fer en Creuse.**
- 10 janvier 1855 **Vote de 600 francs pour réparations au cimetière (travaux de terrassement, reconstruction du portail, réparations diverses, entretien de la lanterne).**
- 7 février 1855 **Renouvellement du projet de construction du presbytère**
- 22 mars 1855 **La ville de Felletin a cédé son collège communal au diocèse de Limoges le 19 juillet 1823, sous la condition qu'elle restait propriétaire.**
- 22 avril 1855 **643 francs payés au sieur Buisson pour la construction d'une rampe de raccordement entre l'ancienne et la nouvelle route de Tulle à La Châtre.**
- 29 juin 1855 **Vote d'une somme de 6000 f pour un paiement d'indemnités occasionnés par l'ouverture du chemin de grande communication n°13 d'Eymoutiers à Montluçon.**
- 9 novembre 1856 **Précision concernant la halle.
Perception d'un droit d'étalage sous la halle, depuis la maison de la veuve Lascaux, habitée par le sieur Gioland, sabotier jusque y compris la maison du sieur Pierre Sarciron, boulanger.**
- 8 février 1857 **Demande de la création d'un 5^e bureau de tabac à Beaumont (bénéficiaire : le sieur Lefort, tapissier, ancien soldat).
Vote de 300 f pour travaux réaliser à l'hôtel de ville une salle de justice de paix (nécessité d'établir deux cabinets , l'une pour les archives et le greffier et l'autre pour servir de vestiaire à Mr le juge de paix)**
- 12 mai 1857 **La salle actuelle de sûreté de prison a été placée lors de la construction de l'hôtel de ville, sous le rez-de-chaussée, dans le petit réduit exposé au nord, privé d'air et de lumière.
Vote à l'unanimité d'une somme de 212 francs, employé à réparer le local où se trouve actuellement la pompe à incendie, local au rez-de-**

Pièces annexe XVII (suite)

- chaussée et attenant à la droite de l'hôtel de ville Il conviendrait de préparer sous l'escalier qui conduit au premier étage un local destiné à recevoir pompes et accessoires.
- 20 juillet 1857 Demande d'abandon gratuit à la commune d'une partie de l'ancienne route n°1 de Tulle à la Châtre, entre Felletin et le pont des Malades.
- 11 février 1858 Délibération relative à l'échange de terrains entre la ville et Victorin Sénéchal ; ce dernier a récemment acquis un moulin
- 8 Août 1858 Demande d'expropriation par le département de trois maisons dont " la saillie est dangereuse " (maisons de la veuve Lecante, Antoine Leclerc et Renard).
Demande d'exhaussement et élargissement de la banquette qui longe le pré du sieur Mourier, aux abords du pont des Malades.
- 17 mai 1859 Alignement donné au sieur Auguste Ramade, boucher qui reconstruit sa maison, rue du faubourg Sainte-Espérance (il cède 15m 46 au chemin n°13)
- 12 juin 1859 Vote de 150 francs pour réparations à l'Ecole des Frères de la doctrine chrétienne.
- 7 Août 1859 Vote de 177 francs pour payer des réparations aux fontaines (installation de tuyaux de plomb et de tuyaux en ciment).
Vote de 265 francs pour réparations au champ de foire
Vote de 100 francs pour construction d'une fontaine dans le bas quartier de Beaumont.
Demande de Anne Chireix de construire un petit moulin sur son bief à environ 50 mètres de son ancien bâtiment (enquête de decomodo et incomodo). Protestation de Sallandrouze, propriétaire d'une usine de filature.
Demande que les maisons de Léopold Dayras (ancienne maison Renard, veuve Lecante et Leclair (route de Tulle à la Châtre) soient expropriées. (La maison de Mme Lecante forme dans un tournant dit " La Boule " un angle tellement saillant.
- 14 août 1859 Autorisation pour le sieur Chireix de construire son 2^e moulin (distant de 400 mètres du moulin de Sallandrouze).
Nécessité de se munir d'un second jeu de pompe pour la fontaine de la Pompe. Il remplacera celui qui servait, envoyé en réparation à Paris
- 15 novembre 1859 Le sieur Sénéchal Gilbert demande l'autorisation de faire boucher avec de la brique les trous faits dans la partie du pignon de son bâtiment qui a été mis à découvert par suite du reculement de la maison voisine appartenant au sieur Laulergue.

Pièces annexe XVII (suite)

- 6 mai 1860 **Vote de 1200 francs pour réparations au pont**
Il a été exposé que les alignements partiels et isolés donnés par l'administration au fur et à mesure des reconstructions ou constructions nouvelles qui se font sur la route départementale et sur les voies de grandes communication de la traversée de la ville, laissent subsister un état d'incertitude regrettables sur la régularité de l'alignement et que cet état de choses paraissait devoir se perpétuer. Il faudrait un plan définitif et invariable.
- 13 mai 1860 **Vote de 250 francs pour réparations nécessitées par la chute récente d'une partie du mur de façade de l'église du Château.**
Il est question de construire des halles. Le conseil municipal envisage la possibilité d'un étage aux halles pour y installer l'hôtel de ville avec prétoire de la justice de paix. L'hôtel de ville actuel pourrait être converti en caserne de gendarmerie.
- 14 novembre 1860 **Vote de 124 francs pour acheter du mobilier à l'école de frères.**
Vote de 55 francs pour achever puits de Beaumont (reste encor à faire margelle et à établir une petite charpente).
Vote de 160 francs pour l'acquisition d'une glace pour la grande salle.
Vote de 122 francs pour paravents nécessaires pour conseil de révision.
- 10 février 1861 **Concession perpétuelle pour la tombe de Pierre Florand, ancien supérieur du collège et l'abbé Coudert.**
Nécessité de construire un mur pour isoler le cimetière du chemin conduisant à la fontaine de Beaumont
- 5 mai 1861 **Vote de 1200 francs pour réparer le pont Roby.**
- 12 mai 1861 **La réalisation du projet qu'a formé le sieur Chireix de construire une usine au-dessus du moulin qu'il possède et sur le bief actuellement existant est autorisé.**
- 22 mai 1861 **Délibération favorable à une ligne de chemin de fer Guéret Aubusson.**
La ville de Felletin a le plus grand intérêt à l'établissement de cette voie pour exporter ses produits qui consistent en bois, bestiaux et denréesde plus cette ligne est indispensable pour favoriser les activités tapissières.
- 30 juin 1861 **Avis unanime pour que Mr Conçaux construise un moulin à blé ou une filature sur son pré dit le " pré Guilhon ".**
Règlements d'eau demandés par Mme Veuve Rougat et Mr Sénéchal, pour leurs usines respectives.
- 4 août 1861 **Demande d'une station télégraphique**

Pièces annexe XVII (suite)

- Demande par le sieur Dumery et la demoiselle Rougat que recou_vrent les auvents qu'ils se proposent de démolir pour réparer leurs maisons leur soit concédé gratis, à titre d'indemnité du logement qu'ils perdent.
- 11 août 1861 Approbation du devis à faire à la chapelle Sainte-Espérance, bien que dépassant de 940 frcs l'indemnité . Pierre Rivaudon, prieur des pénitents Vblancs est agréé régisseir des travaux.
- 3 novembre 1861 Plan d'alignement fourni par le sieur Jardon qui établit l'alignement sur le parcours de la route n° 13, à partir du Pont-Roby jusqu'au centre ville.
Tableaux placés à droite et à gauche du maître autel ont été restaurés (édifice non précisé, peut être l'église du Château?)
- 16 février 1862 Vote d'une somme de 122 francs 50 pour réparations du mur du fond de la Salle de la mairie
Vote de 20 francs pour payer Mr Jardon agent voyer d'un devis estimatif de travaux à faire au cimetièrre.
Vote de 200 francs pour travaux à faire afin d'augmenter et améliorer les eaux des fontaines de la ville.
- 2 octobre 1864 Demande d'une prise d'eau par le sieur Moity, sur la Creuse au lieu-dit de Lapagne.
Réponse positive :la tête de barrage s'appuiera sur le rocher qui sert de limite entre les deux villages de la Roche.
- 16 février 1865 Vote de 4000 francs pour réparer les églises du Moutier et du Château
Vote de 1400 francs pour une station télégraphique
Décision d'établir une salle d'asile dans les pièces de soubassement de l'hôtel de ville et vote de 600 francs pour l'appropriation de cette pièce.
Décision de reconstruire un aqueduc, rue Pisseloche.
- 126 septembre 1868 Nomination d'une commission pour vérifier les travaux à faire aux deux église de Felletin et demande d'aide au ministère.
- 14 mai 1866 Vote de 300 francs pour remplacer par des éléments en plomb les éléments en terre des fontaines de la ville
- 22 mai 1866 Vote mentionnant qu'il n'y a pas lieu de transférer le cimetièrre
Nomination d'une commission pour examiner la division et les réparations à faire dans le cimetièrre.
- 14 novembre 1866 Existe un communal au village des Combes (16 habitants aux Combes).
Rejet de la demande de Galland qui veut construire une maison sur une parcelle du communal. Existe fontaine et abreuvoir.
- 23 janvier 1867 Approbation de ventes faites par quatre propriétaires des Combes de diverses parcelles de terrain pour l'élargissement du chemin de Felletin aux Combes.

Pièces annexe XVII (suite)

- 7 avril 1867 **Approbation des plans et devis pour les réparations à faire aux églises du Château et du Moutier**
Approbation sur le plan et devis pour la construction d'un lavoir public
- 9 mai 1867 **Délibération au sujet de la demande des habitants de Chanteloube pour l'établissement d'une fontaine. Il est souhaitable que les habitants participent aux frais.**
- 7 juillet 1867 **Concession à perpétuité accordé pour le sieur Jacques Laurent Dessalles, supérieur de l'instituteur de Felletin**
- 20 octobre 1867 **Offre du vicomte Cornudet de fonder une salle d'asile à Felletin.**
- 26 décembre 1867 **Mr Cornudet s'engage à verser 1000francs annuellement pour l'asile. Aide de 500 francs de l'état pour frais d'appropriation du local**
Devis dressé le 15 décembre 1867 par Justin Reby, maître menuisier (gradin, banc, préau).
- 12 mai 1868 **Approbation du devis de Reby s'élevant à 3207 francs**
- 11 octobre 1868 **Les travaux d'appropriation pour l'asile ne sont toujours pas adjugés**
- 17 janvier 1869 **Il est question de projets de règlements d'eau des usines Sénéchal et des époux Latrige (représentants de Mme Vve Rougat).**
- 28 février 1869 **Nécessité de créer des lieux d'aisance pour l'hôtel de ville : " les latrines pourraient être placées très avantageusement au pignon de la maison Bregère ".**
Autorisation pour le maire de remplacer la claire-voie en bois du portail de la mairie par une grille et deux portes en dans le système de grille " chapelet " de la maison Godillot de Paris
Il est peu convenable que le marché de bestiaux et surtout des porcs se tienne devant l'entrée principale de l'église paroissiale. Le marché de veaux se tient aux abords de la fontaine. Il est décidé que le marché des veaux sera transféré rue des Fossés et celui des cochons, en plein midi.
- 3 juin 1869 **Monsieur Sénéchal exploite l'usine, dite " Moulin du Roi " et la veuve Rougat le moulin dit Lavergne**
- 10 octobre 1869 **La maison appartenant au sieur Bouligaud est remaniée : reconstruction de la façade permettant de gagner sur la voie publique une parcelle de 3 mètres**
Alignement de la maison de Rondier (aubergiste), située sur la place du Moutier
Réception des travaux à la mairie

Pièces annexe XVII (suite)

- 14 avril 1870 Mention de la destruction des auvents (maison Rougat, maison Dumery)
Travaux de l'asile adjugés à Monsieur Delarbre (Travaux de zinguerie, travaux supplémentaires : démolition de l'ancien escalier, reconstruction immédiate d'un mur, agrandissement d'un hangar conduisant aux latrines)
- 30 juin 1870 Vote de 80 francs pour l'achat de deux vases en fonte qui seront placés sur les pierres de l'entrée.
- 13 août 1870 Vote de 420 francs pour subvention aux frères de l'Ecole Chrétienne pour réparations urgentes.
- 22 août 1871 L'architecte Mabrenier vérifient les travaux faits "à l'église et au lavoir) par le sieur Delarbre. Vérification préalable faites par l'architecte Pauly d'Aubusson.
- 24 août 1871 Réception des travaux de l'église et du lavoir public entrepris par Michel Delarbre menuisier
- 12 novembre 1871 Vente des arbres de la place du Château
- 4 février 1872 Des réparations urgentes étant survenus au dôme du clocher du Moutier, le conseil nomme pour les vérifier et les apprécier 3 conseils autorisés à passer avec les ouvriers tous les marchés nécessaires pour les réparations et tenus de les faire exécuter et surveiller.
- 14 avril 1872 Plans et devis dressé en 1865 jugé insuffisant par le sieur Pauly jugés insuffisant (lacunes considérables dans les réparations urgentes aux églises)
Le maire a prié Mr Masbrenier de dresser un nouveau devis supplémentaire pour complément de travaux.
Demande de secours au gouvernement.
- 12 mai Commission nommée pour examiner le problème d'usurpation de rue.
" Ruelle usurpée par Mme Barnicaud située entre les bâtiments de Mme Barnicaud, Bardolle et Antoine Lecante.
Autorisation de paiement de 700 francs pour réparations faites au clocher du Moutier.
Lecante , boucher a demandé au conseil une indemnité de 16 francs pour le terrain occupé par la ville dans " le pré de l'Hospice " dont il était fermier pendant la construction du lavoir.
Commission nommé pour le transfert du cimetière
- 19 mai 1872 Nécessité de réparer la cuisine des Frères de l'Ecole Chrétienne et faire une porte au puits situé dans la cour
Exploitation par la ville de deux carrières appartenant à Mr Meyssonnet à Laborié, par Réclamations du sieur Pauly de 626 f 99 pour paiement

Pièces annexe XVII (suite)

- d'honoraires pour plans et devis de travaux faits aux églises et lavoir public.
Etablissement d'une station d'étalon. Vote de 163 francs pour réparations de l'écurie.
Etablissement d'une fontaine à Chanteloube. Me travaux sont déjà faits dans le puits situé devant la maison du sieur Nourisson (?). Il est urgent que ces travaux soient continués et qu'une pompe y soit établie..
Vote de 40 francs 80 pour achat de cordes de l'horloge (prises chez Allard Desportes, marchand cordier)
Nécessité de réparations à l'hôtel de ville. Devis demandé.
- 9 août 1872 Vote de 1053 francs et de 787 francs pour réparations faites au clocher du Moutier et aux églises.
Mémoire de 31 francs, fourni par le sieur Larviche, pour réparations faites à la toiture de la mairie.
Mémoire de 40 francs fourni par Mr Béchariat pour tapis de table destiné à la salle de délibérations.
Mémoire de 5 francs 60 fourni par Mr Chouzioux pour réparations faites aux fontaines de la ville
Visite du clocher du Moutier pour réparations à y faire
Réclamations d'honoraires par Bouchardon, géomètre, pour plan et rapport sur terrain du nouveau cimetière.
- 8 décembre 1872 Demande de devis au sieur Delarbre pour réparations à la fontaine de la Pompe.
Legs de 3000 francs par Melle Montcourier, sœur Geneviève.
- 18 mai 1873 Vote de 179 francs pour la reconstruction d'une partie du mur de soutènement de la place du Château.
- 25 avril 1873 Une personne pieuse (anonyme) fait le don d'une statue de la Sainte-Vierge pour couronner le clocher de l'église du Château, à condition que les frais de pose soient pris par la mairie.
Décision de construire les murs du nouveau cimetière avec mortier de "chaux et tuf, lavés et rejoints, avec sable de rivière et hauteur de 1 m 75 c"
- 28 décembre 1873 Examen des comptes des entrepreneurs des travaux exécutés aux églises.
Compte des travaux exécutés par le sieur Desfemmes à l'église du Château s'élevant à 487 francs 39 centimes.
Compte des travaux exécutés par l'entrepreneur Leclerc, s'élevant à 1401 francs 53 centimes.
- 11 février 1874 Plan et devis des cimetières confiés à Victor Chevalier.

Pièces annexe XVII (suite)

- 8 mars 1874 Litige entre Rondier et Jacques Bardolle , ce dernier se prétendant propriétaire de la rue du Four.
- 30 Août 1874 La couverture des murs du cimetière sera en pierre de Volvic.
- 13 septembre 1874 Vote de 52 francs pour solder le compte de travaux de peinture faits à l'école communale, de 213 francs pour le sieur Paquet : reliquat de son compte pour réparations à la fontaine de la Pompe et pour l'établissement d'une fontaine à Chanteloube.
L'Ecole des Frères de la doctrine chrétienne est chargée de l'Ecole primaire communale de Felletin. Quatre frères sont nécessaires pour 160 à 170 élèves. Demande de trois adjoints.
Demande de secours pour l'installation du nouveau cimetière. Il est question du transport de la lanterne des morts.
Lettre de Villetelle, curé doyen de Felletin pour demander l'assentiment de pratiquer dans un des piliers du transept de l'église du Moutier une niche destinée à recevoir N.D. de Lourdes.
Demande de Mr Dayras, . Monsieur Chevalier est choisi comme nouvel architecte.
- 19 décembre 1874 Discussion pour le tracé du chemin de fer et l'emplacement de la gare
- 7 février 1875 Demande que l'entrepreneur qui a conduit la construction des latrines publiques derrière l'hospice soit obligé de les réparer à ses frais
- 6 avril 1875 Demande à l'unanimité que l'école communale primaire de Felletin rentre dans le droit commun.
Il est dit " qu'il pleut dans une des chapelle de l'église du Château, mais on ne peut se prononcer sur la cause, n'ayant pu monter sur le toit "
- 9 mai 1875 Adoption du plan fourni par Mr Bournaret pour le chemin à établir au cimetière.
Demande du sieur Lecante pour les réparations du mur de soutènement de son jardin situé sur les fossés et qui menace de s'écrouler.
- 18 mai 1875 Danger d'extraire des pierres au " coudert du Prieur ". Ce coudert est une place publique proches de lavoirs publics.
Création d'un poste de cantonnier.
Demande que la salle d'asile soit ouverte même pendant les vacances.
Confection du portail du cimetière adjugée à Mr Chouzeau. Ajout du millésime " 1875 " et de " Priez pour eux ". Mles barreaux seront distants de 12 cm et ce portail sera livré avant le 1^e août.
- Novembre 1875 Penaud, supérieur du collège demande une concession perpétuelle de 4 mètres carrés pour y fonder deux sépultures autres que celles qui ont déjà été concédées (20 m carrés).
Achat de 200 thuyas et de 30 épicéas.

Pièces annexe XVII (suite)

- Demande de construction d'un conduit pour le chemin qui mène au moulin Latrige.
- 13 février 1876 236 francs votés pour l'achat des arbres du nouveau cimetière, achat fait chez le sieur Pujols, pépiniériste au Moutier d'Ahun.
La commission du cimetière est chargé de vérifier " les travaux exécutés par le sieur Laurelat à l'école communale, au lavoir, au cimetière et à la fontaine de l'hôpital bleue ".
- 9 avril 1876 Mr de Montbas est nommé maire.
- 26 mars 1876 Le poids public sera installé sur la place du collège à 10 mètres du jardin Vauginot.
- Mai 1876 Installation du poids public.
Approbation de l'achat de l'appareil de pesage à la maison Falcot-Mairet à Lyon et des plans et devis de Dudzinski.
- Mai 1876 Acceptation du mémoire du sieur OrLuc pour travaux à l'Ecole des Frères et aux lavoirs publics.
Demande pour obtenir 245 francs pour réparations à faire à la toiture de l'hôtel de ville et 60 francs pour la lofe de la concierge.
Acceptation de l'acquisition par les soeurs de Saint-Roch de la maison et dépendances appartenant à Melle Barnicaud (mais réserve en ce qui concerne les droits de la ville sur le terrain qui forme actuellement la cour de la maison et le passage.
- 6 août 1876 Décès de Mr Cornudet
- 15 octobre 1876 622 francs 25 c : montant des travaux exécutés par le sieur Benoit pour placer le pont à bascule.
Demande de réparations urgentes pour l'école communale des Frères
- 22 octobre 1876 Devis pour l'école des Frères s'élevant à 2665 francs 48 centimes
- 5 novembre 1876 La fabrication des tapisseries de luxe constitue la principale industrie locale
- 22 novembre 1876 Subvention accordée par Felletin à l'état pour aider à l'établissement du chemin de fer Aubusson-Felletin
- 18 février 1877 Le pont à bascule fonctionne depuis 4 mois
Urgence de reconstruire les murs des lieux de la salle d'asile : " menace ruine ".
- 18 mars Chômage de l'industrie de la tapisserie

Pièces annexe XVII (suite)

- 17 mai 1877 Demande par les sœurs de Saint-Roch d'un alignement pour la construction qu'elles veulent établir sur l'emplacement situé derrière la ruelle des Fours
Demande de Mr Jardon de 50 francs pour plan du nouveau cimetière.
Achat d'un baromètre agricole
- 27 mai 1877 Création de quatre foires pour chevaux et mulets
- 25 novembre 1877 La foire aux chevaux sera placée près du pont à bascule
Vote de 49 francs 50 pour fourniture et travaux de serrurerie exécutées par Mr Chouzioux pour réparations aux portes de l'école communale.
Reconstruction du mur des lieux d'asile.
Mr Dudzinski, agent voyer à la retraite des ponts et chaussées réclame 601, 45 pour rédaction d'un projet de bureau pour le poids de ville.
- 3 février 1878 Séance relative à la cession par Mr Laurent curé de Crocq de la maison des Frères.
- 17 février 1878 Mr Lassaigne : maire installé
- 24 février 1878 Vote de 300f pour la reconstruction du mur de l'Ecole des frères
Demande de rectification du chemin de grande communication n°13
- 14 mai 1878 Percement du tunnel des Granges de chemin de fer. 6000000 alloué pour continuer les travaux de construction du chemin de fer entre Aubusson et Felletin (10 kilomètres seulement).
Etablissement d'un puits souhaité qui permettrait d'attaquer le tunnel sur quatre points
Vote de 300 francs pour réparations à la charpente de l'église du Moutier
- 11 août 1878 Travaux de terrassement de l'emplacement de la gare. Souhait d'adjuger les travaux relatifs au tracé de l'avenue de la Gare.
Vote de 60 francs pour le construction du théâtre des Frères
Vote de 100f'ancs pour réparation à la salle d'asile (papier peint et plâtre en mauvais état).
- 18 août 1878 Vote de 1600 francs pour travaux de drainage pour les fontaines ;concours d'Edmond Dayras, ingénieur
- 23 février 1879 Vote de 800 francs pour frais de donation et d'enregistrement de la maison donné par l'abbé Laurent et servant d'école communale.
Vote de 300 francs pour réparations aux églises, école et asile.
- Mai 1879 ligne de chemin de fer de Bourganeuf à Felletin projetée. ; intérêt d'une ligne Limoges-Clermond
Ouvriers de tapisserie sans travail ; nécessité d'ouvrir un chantier pour les faire travailler ; ils pourraient travailler aux terrassement , chômage, ou être occupés à casser les pierres.

Pièces annexe XVII (suite)

- 28 mai 1879 **Vote de 800 francs pour faire venir l'ingénieur Mr Vigreux, professeur à l'école centrale (problème de distribution des eaux)**
Vote de 300 francs pour réparations à la couverture de l'église du Moutier
- 3 août 1879 **Mention du traité de gré à gré passé entre le maire et Bregère Joseph, maître charpentier (réparations aux églises à l'école communale et à l'asile.**
Vote de 41000 francs pour la construction d'un abattoir. Plan dressé par Sauvanet, architecte du département (choix d'un pré appartenant à Mr Mouret, situé au pont des Malades. Prix : 5000 francs
Vote de 39000 francs pour l'exécution du projet de distribution d'eau pour les fontaines
- 9 novembre 1879 **Vote de 200 francs pour réparations à la couverture de la maison d'école (Ecole de Frères) : plafond endommagé, infiltration d'eau, repasser entièrement la couverture**
- 28 décembre 1879 **Séance relative à la concession de l'éclairage au gaz**
Cession à Mr Alexandre Audebert, ingénieur à Gannat d'un terrain appelé " le Pré du Prieur (n°701)
Demande du maintien du chemin latéral partant de la rue de la Pisseloche et longeant la gare des marchandises.
Discussion au sujet du tracé de l'avenue de la Gare.
- 11 avril 1880 **Projet d'érection d'un buste à Mr Courtaud-Diverneresse**
- 6 mai 1880 **Approbation des cahiers des charges pour les travaux des fontaines.**
Approbation des cahiers des charges pour la construction de l'abattoir
- 13 mai 1880 **Vote de 200 francs pour réparations à la maison d'école**
Vote de 60 francs pour réparations
- 8 août 1880 **Vote de 6000 francs pour la nouvelle avenue de la Gare.**
- 14 novembre 1880 **Vote de 150 francs pour réparations aux cheminées et au clocher de l'école communale**
Il est question des travaux à faire pour établir un chemin qui doit relier les deux parties du faubourg de la Pisseloche séparée par la voie ferrée.
- 27 février 1881 **Convention avec le petit séminaire pour la cession de terrain (perçement de l'avenue de la Gare. Demande en contre partie d'une borne-fontaine dans la cour intérieure de l'établissement.**
Projet de rescindement de la maison Bozon après projet d'élargissement de la route départementale n°1
Le sieur Bertand Boué veut intenter un procès à la ville pour préjudice causé pour l'installation de la nouvelle fontaine qui a été établie sur la place du Marché près de sa maison. Or cette fontaine ne fait que remplacer une vieille et lourde fontaine depuis longtemps établie.

Pièces annexe XVII (suite)

- 28 février 1881 Mauvais état du chemin qui part du Pont-Roby pour aller rejoindre la route de Tulle ;il passe devant le moulin Latrige.
- 19 mars 1881 L'avenue de la Gare va être construite
- 15 mai 1881 Les travaux de construction de l'abattoir se poursuive. Mr Baulard, chef de section est chargé de surveiller les travaux
- 27 juin 1881 Vote de 300 francs pour la fête de l'inauguration du buste de Courtaud-Diverneresse.
Inauguration : 14 août
Demande d'indépendance de la Caisse d'Epargne de Felletin
- 11 septembre 1881 Plan et devis du nouveau pavillon à établir pour servir de bureaux à la bascule publique établie par Mr Baulard, chef de section.
- 18 septembre 1881 Travaux de construction de l'abattoir presque terminée

Traité passé de gré à gré avec Mr Chaput, ingénieur à Limoges pour la fourniture du matériel de l'abattoir.
- 16 octobre 1881 Demande de maintien de l' école de garçons dirigée par les Frères de l'Ecole Chrétiennes.
Demande relative à la création d'une école communale de filles : sera établie " dans les vastes appartements qui composent le corps de bâtiment appartenant à l'hospice et dont une faible partie est occupée par le service des vieillards indigents ". Cette école sera dirigée par des dames prises dans la congrégation des religieuses de Saint-Roch.
- 13 novembre 1881 Urgence des travaux à faire à l'école communale de garçons
Mr Carteron est chargé de dresser des devis de travaux à exécuter.
- 20 novembre 1881 Travaux de l'abattoir sur le point d'être terminé.
Vote de 100 francs pour achat de plans d'épicéas et d'arbres pour l'abattoir
- 2 janvier 1882 Claude Hippolyte : maire
- 19 février 1882 Demande d'établissement pour l'établissement de trottoirs des deux côtés de " l'ancienne gare "
- 26 février 1882 Vote de 1900 francs pour réparations aux bassins des fontaines
Demande de transformation du bureau de poste et de télégraphe en bureau de l'Etat.
Lenteur des travaux de chemin de fer entre Aubusson et Felletin : 10 km commencé depuis 1877.

Pièces annexe XVII (suite)

- 30 mars 1882 **Vote de 200 francs pendant 10 ans pour la transformation du bureau de poste en bureau d'Etat.**
- 14 mai 1882 **Nomination d'un commissaire chargé de choisir un local pour l'installation d'une école de fille.
3 locaux à choisir
Vote de 30 francs pour honoraire à Mr Carteron pour levée de plan et estimation de terrains échangés avec le petit séminaire pour établissement de poids public.**
- 21 mai 1882 **Choix de la maison de Mr Dauphin pour servir d'écoles de filles (située place du Château).
Don de 1000 francs fait à l'hospice
Vote de 300 francs pour l'achat d'une pompe pour la place Fontalanelle.
Vote de 120 francs pour achat d'une armoire pour la chambre consultative des arts et manufactures de Felletin
Approbation du devis et du cahier des charges pour la confection du mobilier scolaire de l'école de filles**
- 13 août 1882 **Vote de 2000 francs pour l'inauguration du chemin de fer.
Vote de 50 francs pour établir des séchoirs près du lavoir public situé au pont des Malades.**
- 11 septembre 1882 **Séance relative à l'école des Frères
Le Directeur général des Frères des Ecoles Chrétiennes se voit obligé de restituer de l'école communale de Felletin les Frères qui la dirigent.**
- 12 novembre 1882 **Vote de 20 francs 50 pour l'installation d'une boîte aux lettres à la gare.
Nomination d'une commission chargée de rechercher un local pour l'école provisoire laïque de garçons**
- 19 novembre 1882 **Approbation du traité d'éclairage par le gaz
Nouveau traité avec Mr Gauguet, officier d'académie
Choix de terrain pour établir une usine à Gaz
Indemnité due à l'hospice par l'Etat pour des travaux de chemins de fer (occupation d'un pré dit " de l'Hôpital " pour les déblais du tunnel des Granges
Demande d'augmenter le nombre des trains qui desservent la station de Felletin.**
- 14 janvier 1883 **Approbation des traités de gré à gré pour la fourniture du mobilier scolaire de filles
Mr Mondon, entrepreneur de menuiserie à Guéret, Mr Delarbre, Lascaud, Lamiraud Gilbert, Lebaylle, menuisier à Felletin sont sollicités**
- 11 février 1883 **Souhait que le traitement des instituteurs congrégationnistes continue.**

Pièces annexe XVII (suite)

- Vote de 60 francs pour établissement d'une boîte aux lettres au Pont-Roby et à Beaumont.
Vote de 40 francs pour réparations à la fontaine des Mayades.
- 15 mars 1883 Approbation du bail de la maison Pascaud pour servir d'école laïque provisoire de garçons.
Vote de 300 francs pour frais de surveillance des travaux de construction de l'abattoir à Mr Baulard
Vote de 255 francs pour achat d'une pompe pour l'abattoir ; celle placée par Mr Chaput n'est pas valable.
- 13 mai 1883 Demande de classement de la tour servant de clocher à l'église du Moutier.
Vote de 55 francs 51 centimes pour réparation au chemin du moulin Latrige (nécessité d'empierrement)
Pétition demandant l'établissement de lieux d'aisances publics dans le voisinage de l'avenue de la Gare.
- 11 novembre 1883 Acquisition d'une parcelle de terrain pour l'élargissement du chemin rural dev la Pisseloche.
- 9 décembre 1883 Il est avantageux de conserver provisoirement les matériaux de démolition des " auvents " pour la construction imminente des maisons d'école.
- 26 janvier 1884 Ecole de dessin : le professeur de tissage et le professeur de dessin sont payés moitié par la commune, moitié par l'Etat.
Vote d'une somme de 2500 francs pour les réparations de l'hospice.
- 10 février 1884 Maumy, architecte choisi pour dresser le plan de la maison d'école (sur le pré de Mr Roy-Pierrefitte)
Etablissement d'une borne-fontaine dans le petit séminaire.
Vote de 15 francs pour l'ouvrier chargé de graisser tous les 15 jours avec de l'huile de pied de bœuf la pompe de la place Fontalanelle.
- 18 mai 1884 Nomination d'une commission chargée de s'occuper de l'établissement d'une fontaine à Chanteloube.
Mr Bozon a été autorisé par le préfet à refaire le crépissage et les joints de la façade de Approbation de la vente intervenue entre Mr le maire et le sieur Leclerc pour une parcelle de terrain pour élargissement. Mr Leclerc Gabriel donne 8 mètres de terrain pour élargissement du chemin n°13 par suite de l'alignement du 9 mai 1884 Reconstruction de la maison de Mr Gabriel Leclerc.
- 20 juin 1884 Usurpation de la rue des Fours : fermeture par deux claire-voies
Vote de 50 francs pour réparations à l'école communale congrégationniste de garçons.

Pièces annexe XVII (suite)

- 2 juillet 1884 **Toujours pas de trottoir avenue de la Gare.
Vote de 200 francs pour établir un cordon en pierre autour de la place de la bascule**
- 17 août 1884 **Souhait que l'école Nationale des Arts d'Aubusson soit distinguée sous le nom d'école Nationale d'Aubusson et Felletin**
- 24 août 1884 **Vote de 50 francs pour aider à réparer le mur du canal du sieur Combaudon**
- 16 novembre 1884 **Nomination d'une commission pour appropriation de l'école de dessin de Felletin
Vote de 75 francs pour solder le mémoire de dépense occasionné par l'établissement de la fontaine de l'abattoir.**
- 23 novembre 1884 **Michel Paquet, ouvrier tapissier est chargé d'exercer les fonctions de portier surveillant de l'école de dessin et tissage.**
- 21 février 1884 **Vote de 1000 francs pour occuper en régie les ouvriers de la tapisserie à casser les cailloux
Vote de 170 francs pour réparer le tablier du pont à bascule**
- 17 mai 1885 **Vote de 100 francs pour fournitures aux élèves de l'école de dessin**
- 24 mai 1885 **Plainte par suite de suppression de lavoirs**
- 1er septembre 1885 **Vote de 40 000 francs pour construction du groupe scolaire
Vote de 1000 francs pour blanchissage de l'école de dessin et réparations à l'asile
Problème : eau de teintures dans la Creuse**
- 7 septembre 1885 **Baisse de la mise à prix des matériaux des auvents**
- 22 février 1886 **Félicitation à Mr Grancher à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la légion d'honneur.
Avis favorable pour l'établissement d'une chapelle oratoire dans les bâtiments de l'hospice.**
- 7 juin 1886 **Le sieur Dourdy est chargé depuis le décès de Sarciron de la réglementation des fontaines et du nettoyage des bacs.
Décision que le peu de tombes ou monuments funéraires qui existent encore dans l'ancien cimetière devront être enlevés.
Demande de construction de la gare ; il existe une construction en bois d'un aspect disgracieux et incommode
Demande d'alignement de la maison Feuillade ; il est pris un terrain en avancement sur la rue du Clocher.
Souhait d'achat d'un corbillard**

Pièces annexe XVII (suite)

- 18 novembre 1886 Cession gratuite à perpétuité pour inhumer les restes de l'abbé Coudert dans le nouveau cimetière.
Demande der réfection des caniveaux (pas refaits depuis 40 ans)
- 20 février 1887 Demande de concession de terrain pour les restes de Mr Gilbert, ancien curé de Felletin.
- 22 mai 1887 Le conseil prie la compagnie d'Orléans d'ajouter une marquise à la gare actuellement en construction.
Il est prévu que le 1^{er} juillet 1887 sera le dernier délai pour enlèvement des ossements de l'ancien cimetière.
- 12 juin 1887 Nomination d'un commissaire pour l'assainissement du cimetière.
Demande d'ouverture à la demeure du gardien de l'abattoir ; frais s'élevant à 60 francs
Usurpation du terrain communal par le sieur Michel Combaudon, mécanicien (quartier du pont Roby)
- 29 août 1887 Nomination d'une commission chargée de rechercher l'emploibdes matériaux de l'ancien cimetière.
Demande d'une marquise à la gare accepté.
Demande d'établir un abri en face de la gare pour mettre à couvert les voyageurs qui sont obligés de traverser la voie ; la gare est exposée à tous les vents.
Vote de 150 francs pour demande d'établir un abri en face de la gare pour mettre à l'abri les voyageurs
Vote de 150 francs pour maçonnerie du puits de Chanteloube
Vente de terrain à proximité de la gare.
- 25 novembre 1887 Ajournement de la construction de l'abri à grains.
Nomination d'une commission pour l'éclairage de la ville par l'électricité
- 19 août 1888 Vote de 250 francs pour réfection du mur des fosses d'aisance de l'école communale congrégationniste.
- 31 août 1888 IL est question de la vente de Villefort, propriété du collège dans la commune du Mas d'Artige
- 25 novembre 1888 Doléances car les réparations des caniveaux de la route n°1 sont faites avec de mauvais matériaux
- 18 février 1889 Il est question de l'affectation à donner à l'ancien cimetière.
Demande de Mme veuve Roudier tendant à l'acquisition d'une partie de la rue des Fours.
- 17 mai 1889 Une certaine quantité de matériaux de démolition ont été déposés sur le communal qui longe l'écluse Combaudon servant d'abreuvoir.

Pièces annexe XVII (suite)

- Mr le maire informe qu'il a été appelé à donner au sieur Paufique Blaise un alignement pour la reconstruction de sa maison située rue Détournée ; il doit payer une indemnité pour le terrain en avancement à prendre.
Rapport de Chabrat relatif à la demande d'acquisition par Mme veuve Rondier d'une partie de la rue des Fossés
Vote de 45 francs pour la translation et la réfection du monument de Mr Coudert.
Vote de 200 francs pour la translation des ossements de l'ancien cimetière dans le nouveau
- 23 mai 1889 Excédent des recettes employé de la manière suivante :
500 francs pour la peinture de la halle
Appropriation de l'avenue de la Gare
Réfection des caniveaux
Etablissement d'une fontaine à Chanteloube
Rapport de la commission chargée de s'entendre avec Mme Rondier et les propriétaires intéressés au sujet de la location d'une partie de la rue des Fours.
- 29 août 1889 Le sieur Combaudon a empiété sur le communal qui longe le bief de son moulin et a même détruit complètement le lavoir
- 29 août 1889 Vote de 20 francs pour levée du plan de ville fait par Mr Auriacombe, directeur de l'école communale.
- 26 novembre 1889 Demande de casernement à Felletin d'un escadron de cavalerie
Vote de 10 francs pour réparations des serrures du cimetière
Vote de 30 francs pour honoraires à Mr Buisson à l'occasion de l'implantation et direction des travaux de la halle.
Demande que la pompe de la place de la Fontalanelle soit remplacée par une autre pompe d'un système économique permettant à cette fontaine de donner de l'eau en quantité suffisante.
- 11 mai 1890 Vote de 1000 francs pour la fête du comice agricole.
- 18 mai 1890 Demande de réduction de la largeur du trottoir de Mr Maillot
Mr Porte a fait une construction à l'angle de l'avenue de la Gare et du chemin latéral.
Affectation de la somme due par Mr Porte à la construction d'un lavoir public.
Vote de 72 francs pour honoraires à payer à Mr Buisson, expert géomètre chargé au mois de février de dresser plans et devis pour construction d'un lavoir et d'une fontaine à Chanteloube ; la construction de ces deux édifices est urgentes.
Urgence d'achat d'un corbillard
- 25 août 1890 Projet de construction d'un réseau de tramway entre Felletin et Letrade

Pièces annexe XVII (suite)

- 16 novembre 1890 **Vote de 50 francs pour paiement d'honoraires à Mr Buisson**
- 8 février 1891 **Vote de 200 francs pour plantation d'arbres sur l'avenue de la Gare.**
- 10 mai 1891 **Mention de diverses réparations à exécuter à l'abattoir
Demande du sieur Buisson pour solder frais de surveillance de la
construction d'un lavoir public**
- 17 mai 1791 **Approbation du bail pour la maison d'école de fille (la maison de Mr
Dauphin est louée)**
- 12 septembre 1891 **Acquisition de l'immeuble Vennat pour 4500 francs pour créer un
groupe scolaire.**
- 15 novembre 1891 **Vote de 80 francs pour l'entretien de l'Hôtel de ville
Vote de 50 francs pour indemnité à Mr Vergnaud, instituteur à Faux la
Montagne et propriétaire d'une maison située rue du Pont Roby (une
partie de son jardin est incorporé au chemin de grande communication
n° 13 pour cause de reculement)**
- 6 juin 1892 **Réparation à la fontaine Cotton (urgence de mettre une porte)**
- 26 juillet 1892 **Modification des plans du groupe scolaire approuvés
Approbation des plans et devis pour réparation à la sacristie de l'église
du Moutier dressés par l'architecte Baulard. Le devis concerne aussi les
toitures des deux églises.**
- 13 novembre 1892 **Demande de réfection de la porte de la fontaine Sainte-Espérance
approuvée.**
- 11 septembre 1893 **Discours de Mr Rousseau, nouveau maire.
35 francs voté pour réparer le tablier du pont de la bascule de l'abattoir**
- 19 septembre 1893 **Vote de 100 francs et approbation des plans et devis des réparations à
exécuter à l'église paroissiale du Moutier.**
- 6 février 1894 **Liste des victimes de la sécheresse**
- 26 février 1894 **Approbation de la construction d'un four banal au Bost-Les-Combes
(avec fonds provenant de la vente des communaux)**
- 16 mai 1894 **Pétition de Mr Willingstorfer relative à la captation d'une source par le
sieur Guillemot.**
- 16 août 1894 **Prorogation des baux des maisons d'école avant achèvement des
constructions du groupe scolaire près de " l'immeuble Vennat "
315 francs prélevée de la caisse de la fabrique pour la reconstruction de
la sacristie.**

Pièces annexe XVII (suite)

- 16 septembre 1894 **Projet de construction d'un étage sur la sacristie de l'église du Moutier et de réparations à la toiture.
Demande d'augmentation du loyer pour l'école de filles (immeuble Dauphin) ; le conseil décide d'installer provisoirement l'école dans l'immeuble Vennat.**
- 13 novembre 1894 **Vote de 36 francs 75 pour réparations à la bascule de la ville
Vente d'une parcelle de l'ancien cimetière au sieur Vennat
Legs d'une somme de 1000 francs à la fabrique par Mr Pineaud, curé de Saint-Michel (testament du 25 déc. 1891 déposé chez Me Billard à Limoges
Approbation de vente de terrain par Mr Diverneresse Léonce (une partie provient de sa maison en reconstruction suivant un alignement donné par arrêté préfectoral du 5 mai 1894)**
- 14 février 1895 **Réception des travaux à l'église du Moutier par Bingaud**
- 25 mars 1895 **Il est question de la rectification du chemin n°13
1200 francs dus au sieur Vennat pour deux années de location 1893-1894**
- 2 avril 1895 **Mr Lascaux est déclaré surveillant pour construction du groupe scolaire**
- 14 mai 1895 **Nomination d'un expert pour apprécier les réparations à effectuer à l'immeuble Dauphin**
- 27 juin 1895 **Séance relative à l'achèvement des trottoirs de la gare ; ceux de droite ne sont pas terminés**
- 17 novembre 1895 **Séance relative à l'assurance des bâtiments servant d'école ; 10 ans d'assurance au " Monde " sont prises.
L'immeuble Bourderionnet Gilbert, route de Tullès est loué 250 francs par an pour le haras de Pompador.**
- 26 mai 1896 **Cession par Mme Vergne de la parcelle n°728 (section D), par suite d'alignement.**
- 9 octobre 1896 **Vote des frais d'installation de la sonnerie du porteur de télégramme**
- 20 mai 1897 **Séance relative au terrain à occuper par le chemin de fer de Felletin à Ussel.**
- 6 août 1897 **Don de 500 francs par la veuve du docteur Léonard.**
- 9 novembre 1897 **Demande de Mr Pradelle pour plantations d'arbres dans la cour de l'école**

Pièces annexe XVII (suite)

- 14 février 1898 Séance relative à une demande de concession de terrain pour la sépulture des petites sœurs des malades.
- 18 mai 1899 Concession d'un terrain à la congrégation des Frères de l'Ecole Chrétienne
- 16 novembre 1899 Vote de 150 francs pour réparations de la toiture de l'église du Moutier. Il est question de l'achat d'un presbytère.
Séance relative à une demande d'élargissement du chemin des Combes
Demande de construction d'un abreuvoir au Bost des Combes
- 5 août 1890 Séance relative à l'enquête Maillot Frères pour barrage de la vallée de la Creuse
- 13 août 1900 Vote de 131 francs pour réparations à l'église paroissiale du Moutier
- 3 novembre 1900 Réparations urgentes à effectuer au pavillon de la bascule
- 19 novembre 1900 Il est question de l'éclairage public ; Felletin est l'un des dernières villes de quelque importance dépourvue d'éclairage public.
Demande de Mrs Maillot Frères pour construction de barrage.
- 8 mai 1901 7500 francs affectés pour l'achat d'un terrain et la construction d'un hôtel ”
Nécessité de changer les cadrans de l'horloge
Doléances de Chireix, minotier, concernant des matériaux déposés au pont des Malades
Accord entre le maire et Mr Thiollier Gorse et Armanet, ingénieur à Lyon pour éclairage de la ville pour 30 ans.
- 10 juin 1901 Urgence de travaux à la voûte de l'église du Moutier ; vote de crédit.
Vote de 50 francs pour l'érection d'un monument à Martin Nadaud.
Vente d'une parcelle de 4 ares appartenant à Roy-Pierrefitte (n°57 , pré dit “ des Armoires ”. Sur ce pré ont été construits les réservoirs alimentant les fontaines.
Vote de 100 francs pour la réparation de la voûte de l'église du Moutier.
Il est mentionné que la congrégation des petites sœurs des malades possède un établissement à Felletin.
- 17 février 1902 Reby Lagrange propose un legs (maison située rue de Chanteloube pour servir de presbytère).
Vente de peupliers situés près de la fontaine de la Maison Rouge.
- 11 juin 1902 Mention de la congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur ; ne possède pas d'immeuble à Felletin.
- 13 octobre 1903 Une commission est nommée pour l'établissement d'un lavoir public sur la Creuse.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

RELEVES GRAPHIQUES

- Des. 1 Situation de la commune. Fonds de carte du Limousin.
Document INSEE, échelle 1/800 000è
- Des. 2 Localisation de la commune de Felletin dans le canton de Felletin.
- Des. 3 Localisation des œuvres sélectionnées pour étude dans la commune de Felletin.
Partie Nord de la commune. Carte IGN au 1/25000è, numérisée. Réf. 23300.
- Des. 4 Localisation des œuvres sélectionnées pour étude dans la commune de Felletin.
Partie Sud de la commune. Carte IGN au 1/25000è, numérisée. Réf. 23310.

DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS

- Doc. 1 Extrait de la carte de Cassini publiée en 1768. 80870040V
Situation de la commune de Felletin.
- Doc. 2 Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune 02230031V
de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre
Leudière Belvue. Vue d'ensemble.
- Doc. 3 Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune 02230031V
de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre
Leudière Belvue. Vue d'ensemble.
- Doc. 4 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur 02230038V
le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue. 02230221VA
Section A de Bost les Combes levée par Emile Leudière,
géomètre ; 1ere feuille
- Doc. 5 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur 02230039V
le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue. 02230222VA
Section A de Bost les Combes levée par Mr Bardet, géomètre ; 2e
feuille.
- Doc. 6 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur 02230040V
le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue. 02230223VA
Section A de Bost les Combes levée par Mr Léonnet, géomètre
secondaire ; 3e feuille.
- Doc. 7 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur 02230041V
le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue. 02230224VA
Section B des Granges levée par Mr Leudière, géomètre de
première classe

TABLE DES ILLUSTRATIONS (suite)

DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS (suite)

- | | | |
|---------|--|-------------------------|
| Doc. 8 | Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Section C d'Arfeuille levé par Mr Leudière Belvue, géomètre ;
1ere feuille. | 02230042V
02230225VA |
| Doc. 9 | Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Section C d'Arfeuille levée par Mr Leudière Emile, géomètre de première classe ; 2eme feuille. | 02230043V
02230226VA |
| Doc. 10 | Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Section D de la ville levée par Leudière Belvue, géomètre de première classe ; 2e feuille | 02230046V
02230227VA |
| Doc. 11 | Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue
Section D de la ville levée par Leudière Belvue ; 3e feuille. | 02230047V
02230228VA |
| Doc. 12 | Vue d'une lithographie montrant trois bas-reliefs dont deux proviennent de Felletin (le troisième provient d'Ahun). | 77230007V |
| Doc. 13 | Projet de construction d'un presbytère dressé vers 1854.
Plan du jardin devant servir à la construction du presbytère de Felletin et lieux circonvoisins ; dressé par le géomètre Victor Bouchandy ; échelle : 1 / 250e, 8 février 1854 | 02230016X |
| Doc. 14 | Projet de construction d'un presbytère dressé vers 1854 par Ginier (? , signature difficilement lisible).
Ce projet, comportant un plan de l'étage du soubassement, du rez-de-chaussée, du premier étage et les élévations côté cour et côté jardin, n'a pas été réalisé. | 02230017X |
| Doc. 15 | Papier à en tête concernant l'entreprise de transport de François Tamisier et daté de 1910.
Cette entreprise se trouvait vraisemblablement route de Crocq (section AM parcelle 136) | 04230207X |
| Doc. 16 | Papier à en-tête concernant le magasin de sellerie, bourrellerie et carrosserie d'Alfred Beaudeau et daté de 1920 ; ce magasin était situé Grande Rue et place Quinault. | 04230205X |
| Doc. 17 | Papier à en-tête concernant un atelier de construction de voitures et de carrosserie automobile ; atelier appartenant à P. Roubeix (papier non daté, vers 1914).
Cet atelier se trouvait route de Crocq et rue de Beaumont. | 04230209X |

TABLE DES ILLUSTRATIONS (suite)

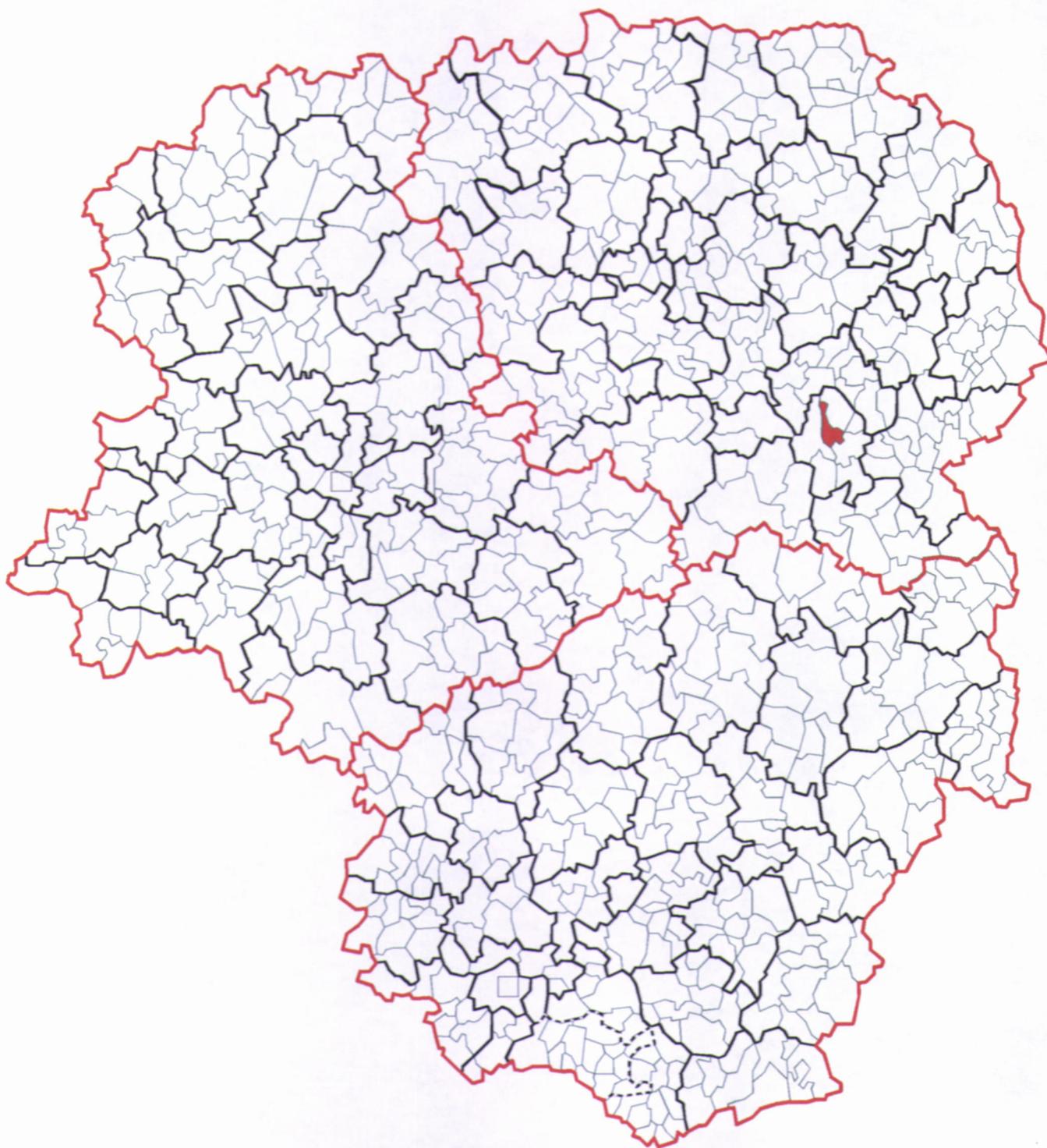
DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS (suite)

- Doc. 18 Papier à en-tête concernant un atelier de forge, charronnage appartenant à J. B. Gilbert (papier daté 1926). Cet atelier se trouvait route de Crocq (vraisemblablement sur la parcelle 104 section AM). 04230210X
- Doc. 19 Garage de réparation automobile en construction, situé 1 route d'Aubusson. Photographie, 1^{ère} moitié 20^e siècle. 02230338XB

PHOTOGRAPHIES

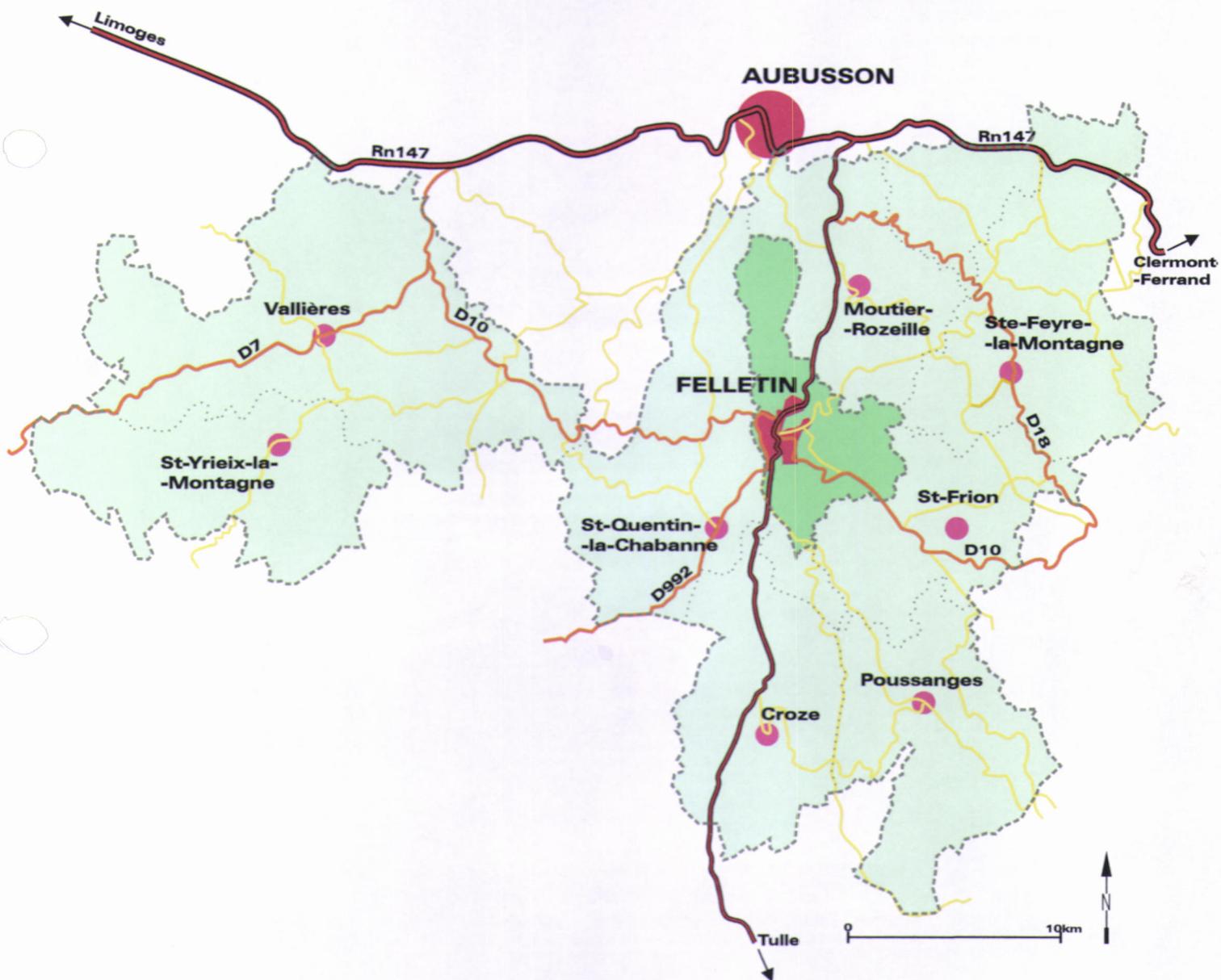
- Fig. 1 Plaque fixée sur une maison de la rue Grancher (n°30, AL, 457) et mentionnant que "la mendicité est interdite". 05230071XA
05230065X
- Fig. 2 Cuisinière portant l'inscription "Anc Mson/Godin/Cuisine Aisne". 05230473NUC

Des. 1 Situation de la commune. Fonds de carte du Limousin.
Document INSEE, échelle 1/800 000è.



Des. 2 Localisation de la commune de Felletin dans le canton de Felletin.

06 23 0316 NUD



Des.3 Localisation des œuvres sélectionnées pour étude dans la commune de Felletin.
Partie Nord de la commune.
Carte IGN au 1/25000è; numérisée. Référence 23300.

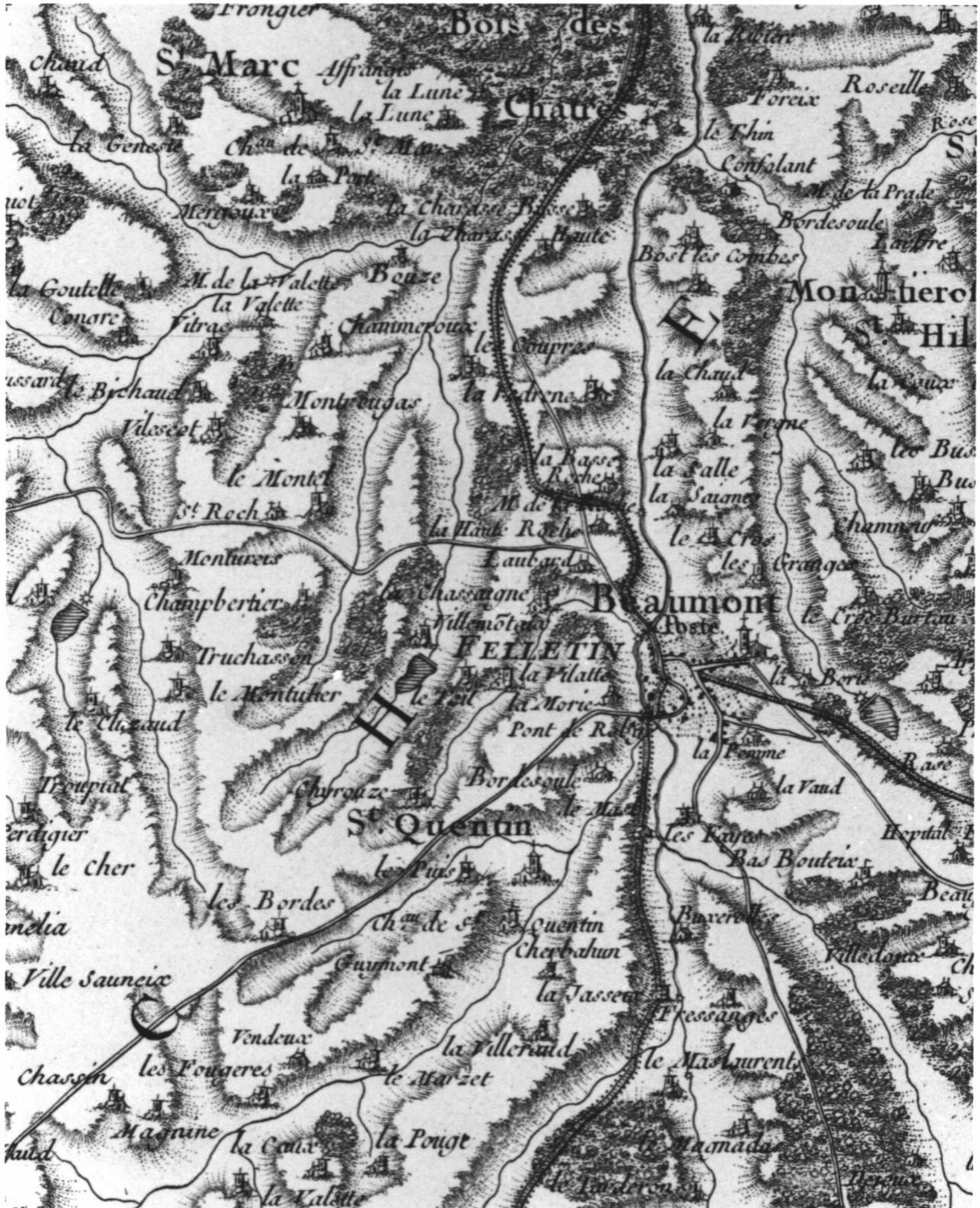


Des.4 Localisation des œuvres sélectionnées pour étude dans la commune de Felletin.
Partie Sud de la commune.
Carte IGN au 1/25000è ; numérisée. Référence 23310.



Doc. 1 Extrait de la carte de Cassini publiée en 1768.
Situation de la commune de Felletin.

Phot. Inv. C. Thibaudin 80870040V



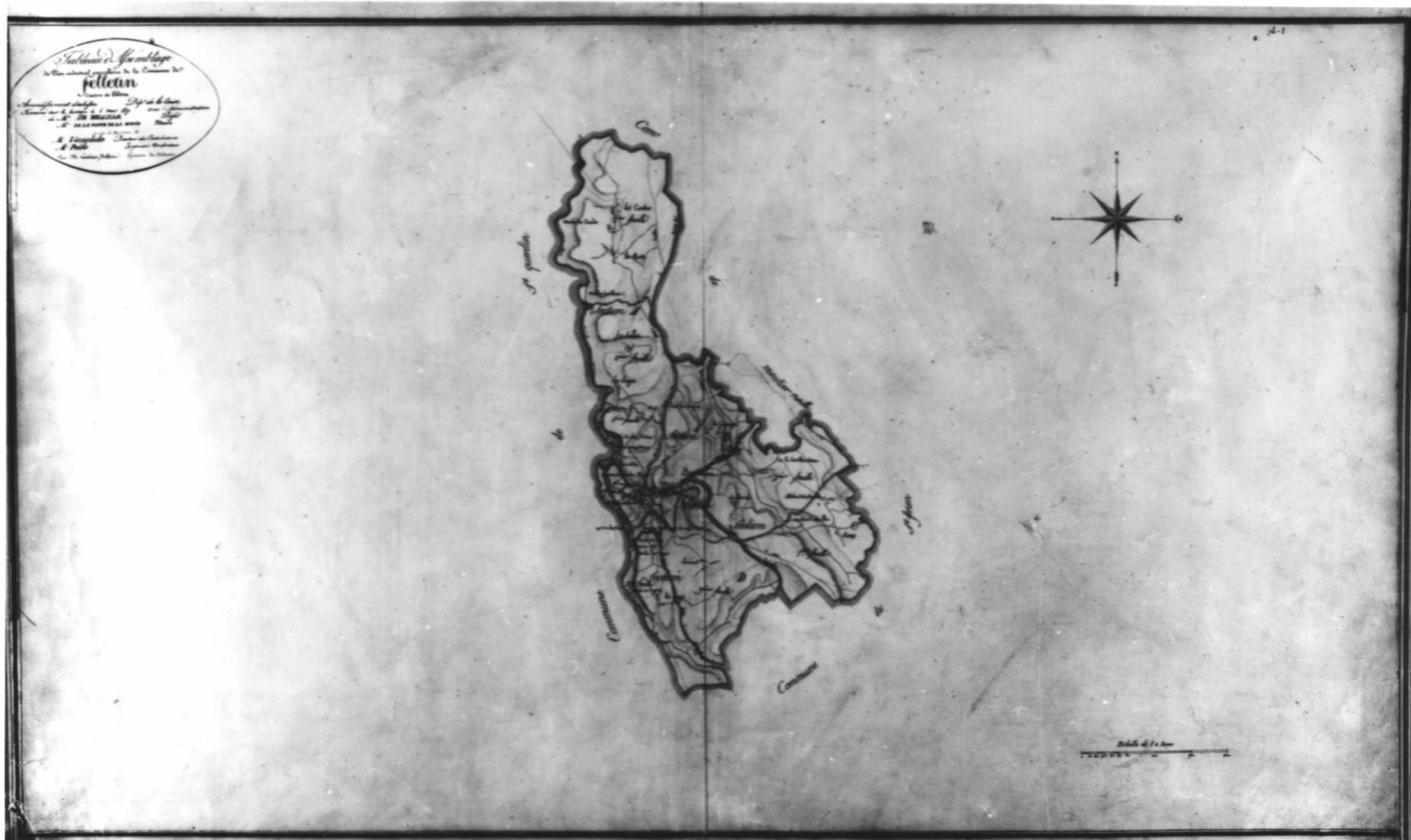
Doc. 2 Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin
terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.

Vue d'ensemble

Papier, encre, lavis, 1817. Leudière Belvue (géomètre)

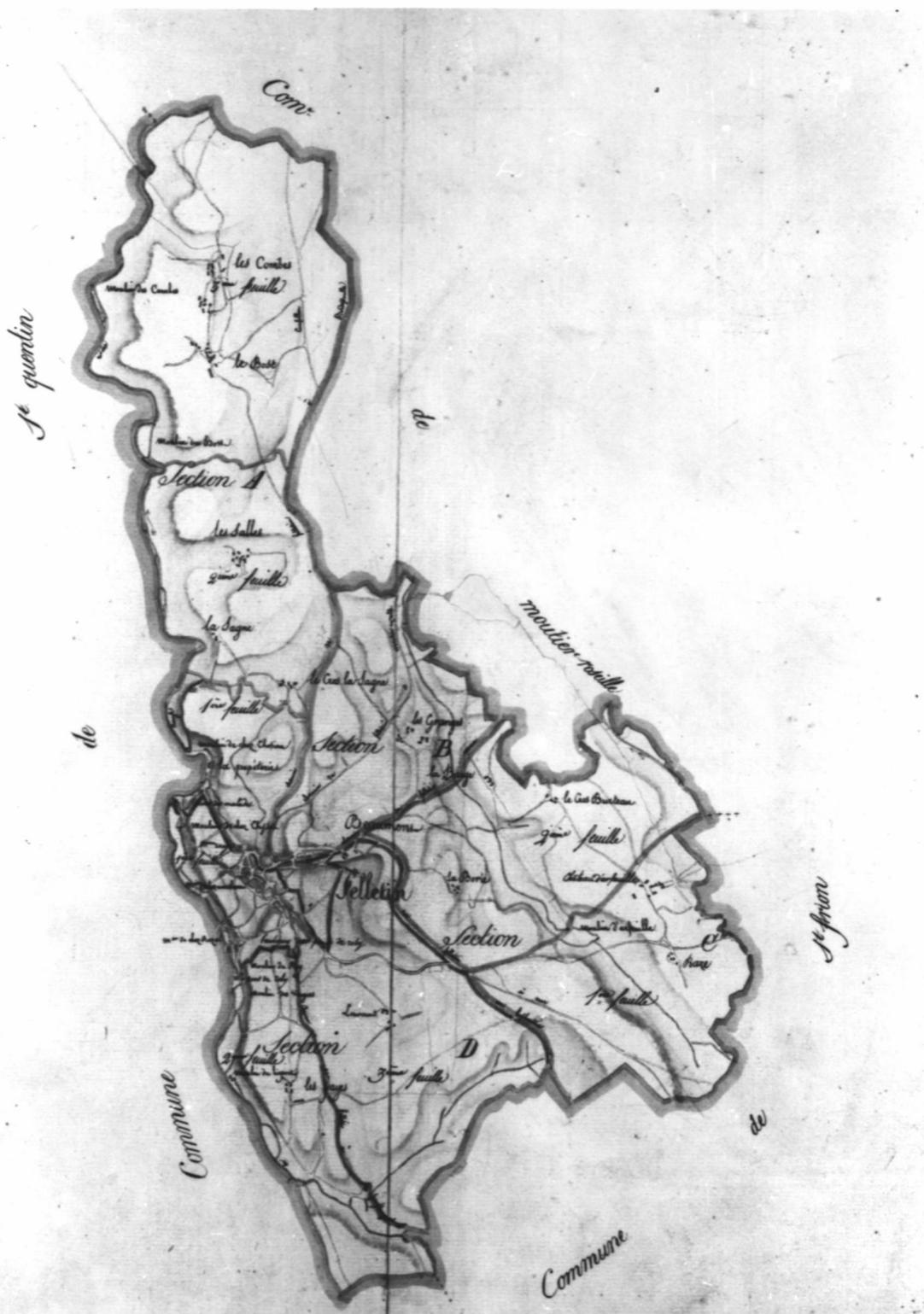
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230031V



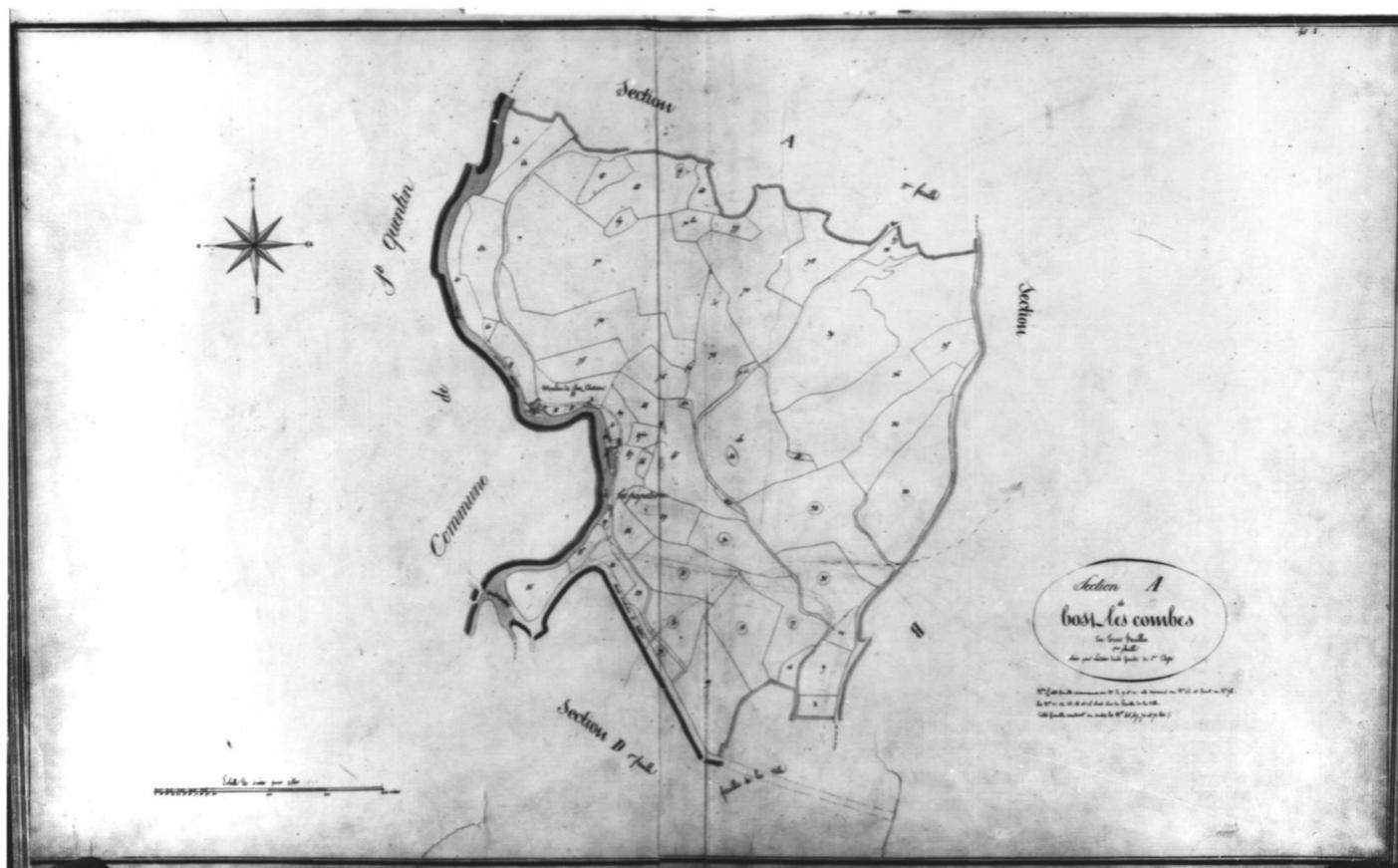
- Doc. 3 Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Vue d'ensemble
Papier, encre, lavis, 1817. Leudière Belvue (géomètre)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230031V



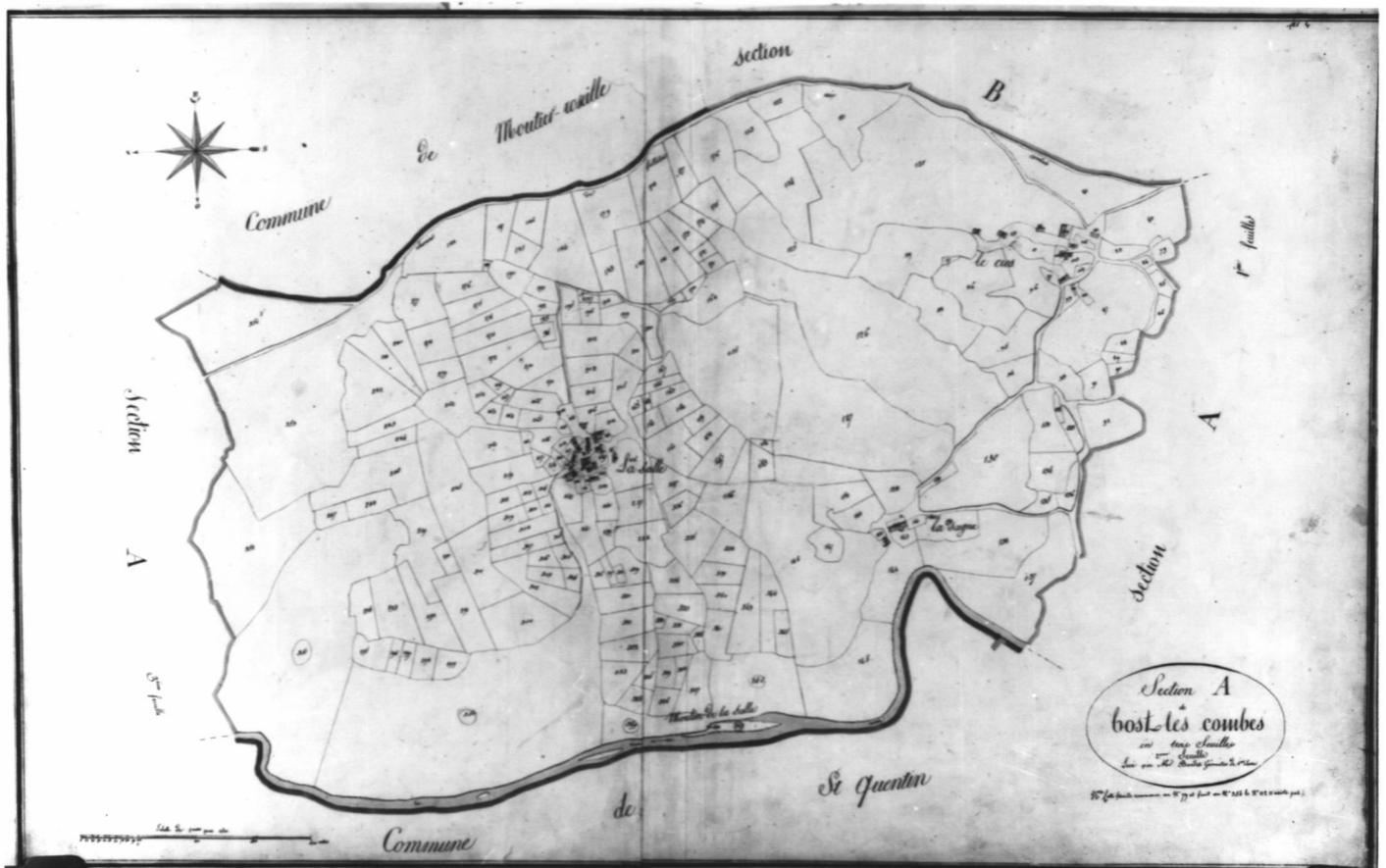
- Doc. 4 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Section A de Bost les Combes levée par Emile Leudière, géomètre ; 1ere feuille
Papier, encre et lavis, 1817. Leudière, Emile (géomètre)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230038V
02230221VA



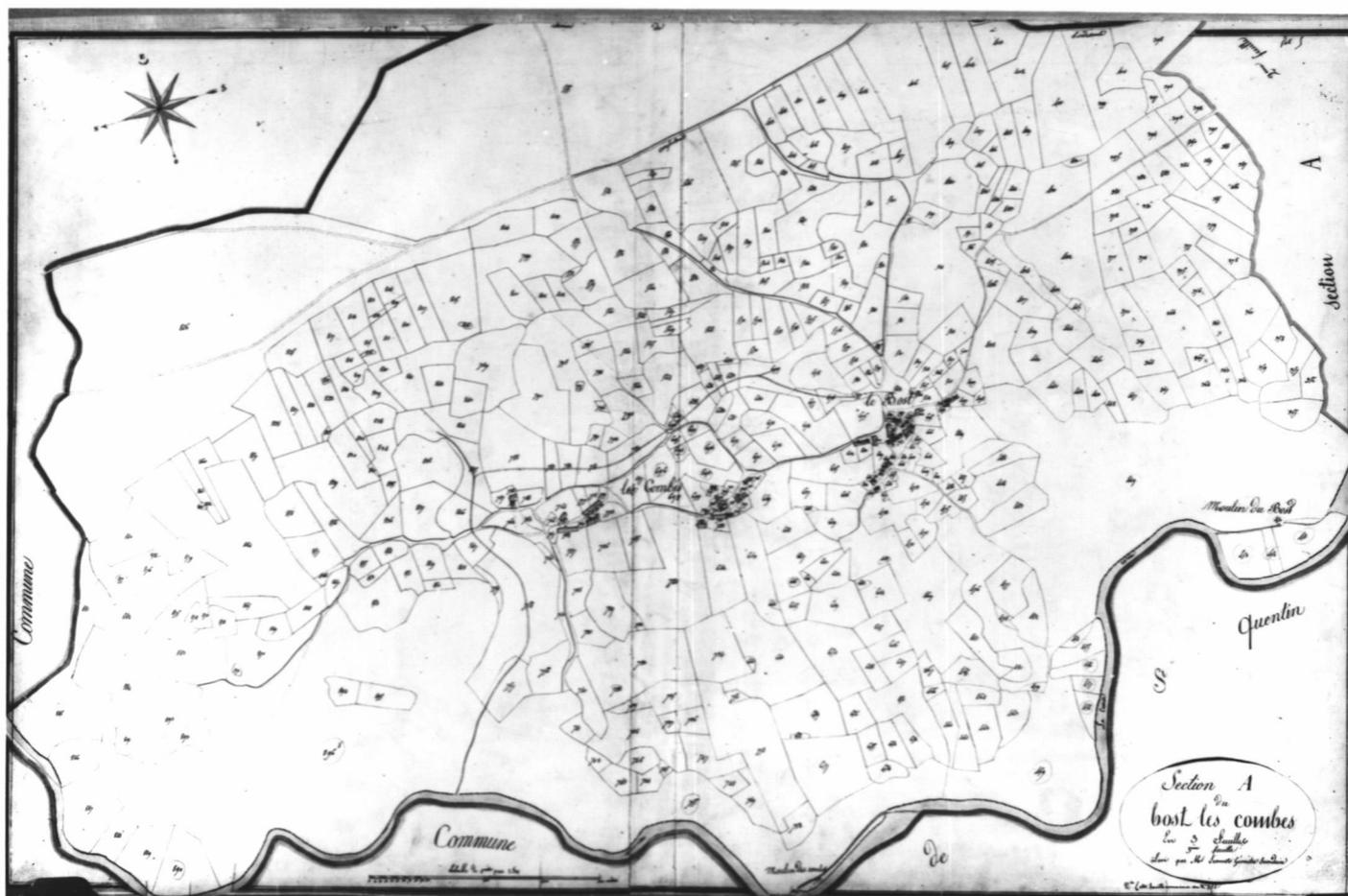
- Doc. 5 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Section A de Bost les Combes levée par Mr Bardet, géomètre ; 2e feuille.
Papier, encre et lavis, 1817. Bardet (géomètre)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230039V
02230222VA



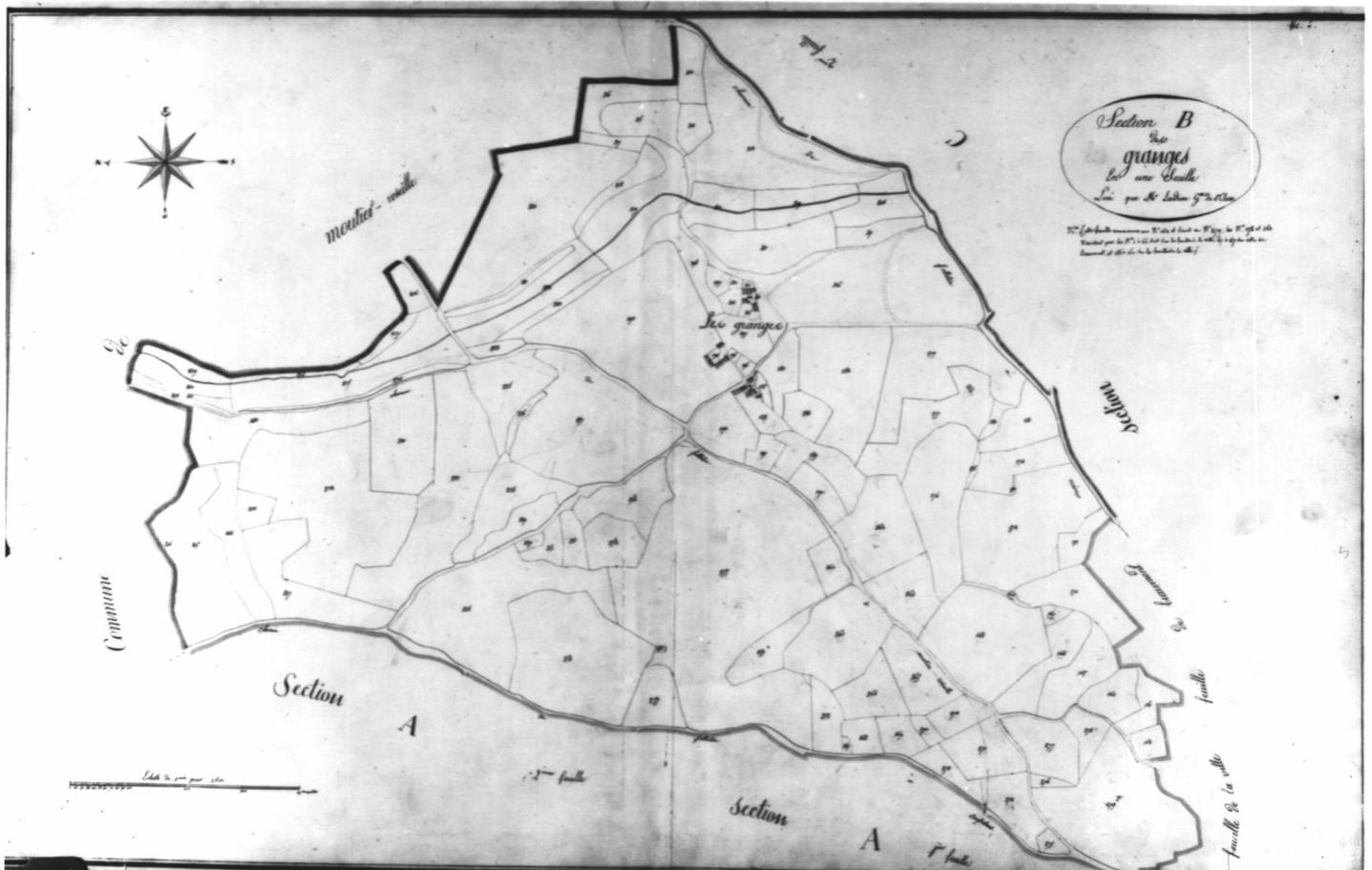
- Doc. 6 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Section A de Bost les Combes levée par Mr Léonnet, géomètre secondaire ; 3e feuille.
Papier, encre et lavis. Léonnet (géomètre)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230040V
02230223VA



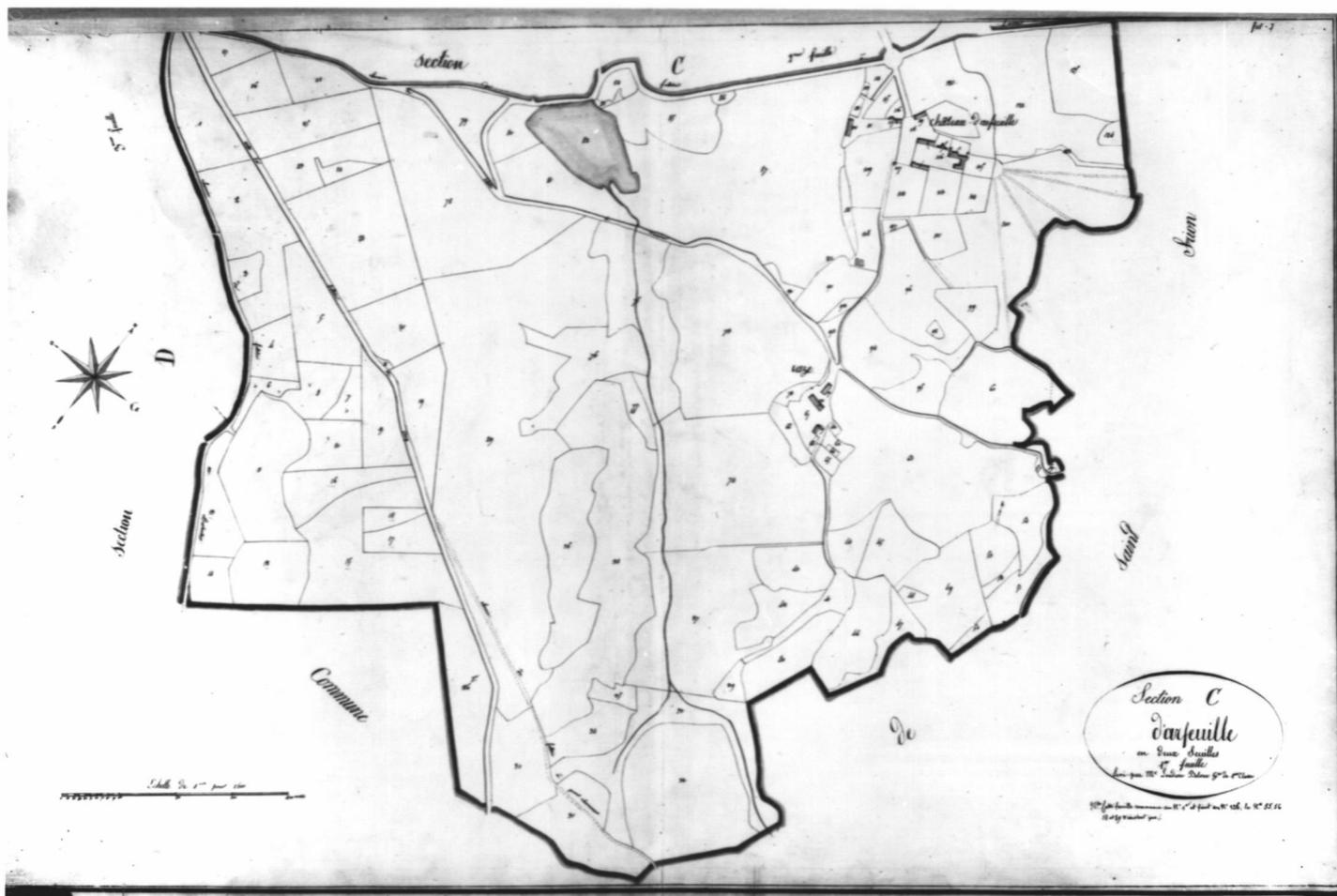
- Doc. 7 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Section B des Granges levée par Mr Leudière, géomètre de première classe
Papier, encre et lavis, 1817. Leudière (géomètre)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230041V
02230224VA



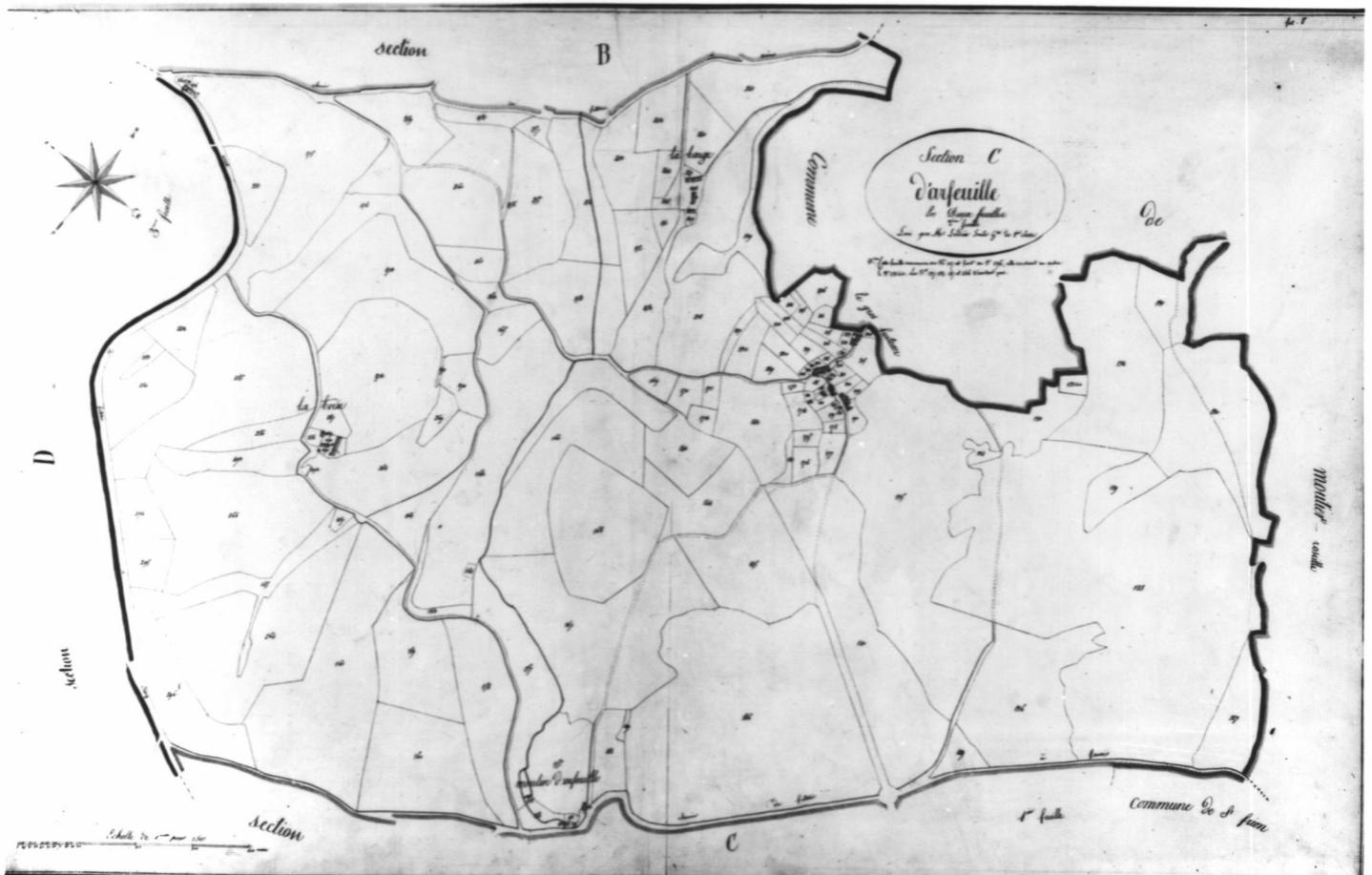
Doc. 8 Extrait du plan cadastral de 1817, Section C d'Arfeuille, 1ere feuille, échelle 1 / 2500 ; plan levé par Mr Leudière Belvue, géomètre de première classe
Papier, encre et lavis, 1817. Leudière Belvue (géomètre)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230225VA
02230042V



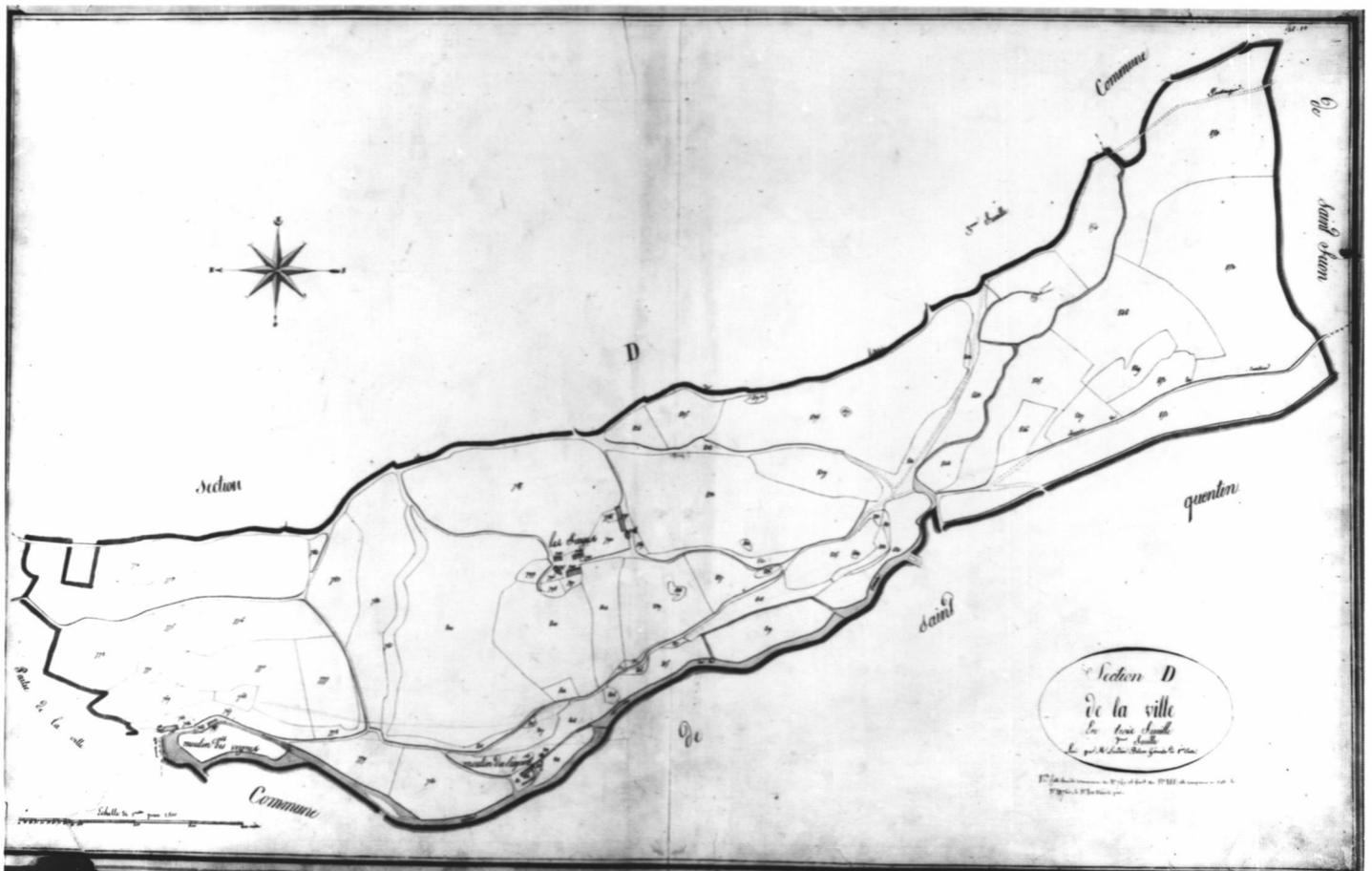
Doc. 9 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Section C d'Arfeuille levée par Mr Leudière Emile, géomètre de première classe ;
2eme feuille.
Papier, encre et lavis, 1817. Leudière, Emile (géomètre)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230043V
02230226VA



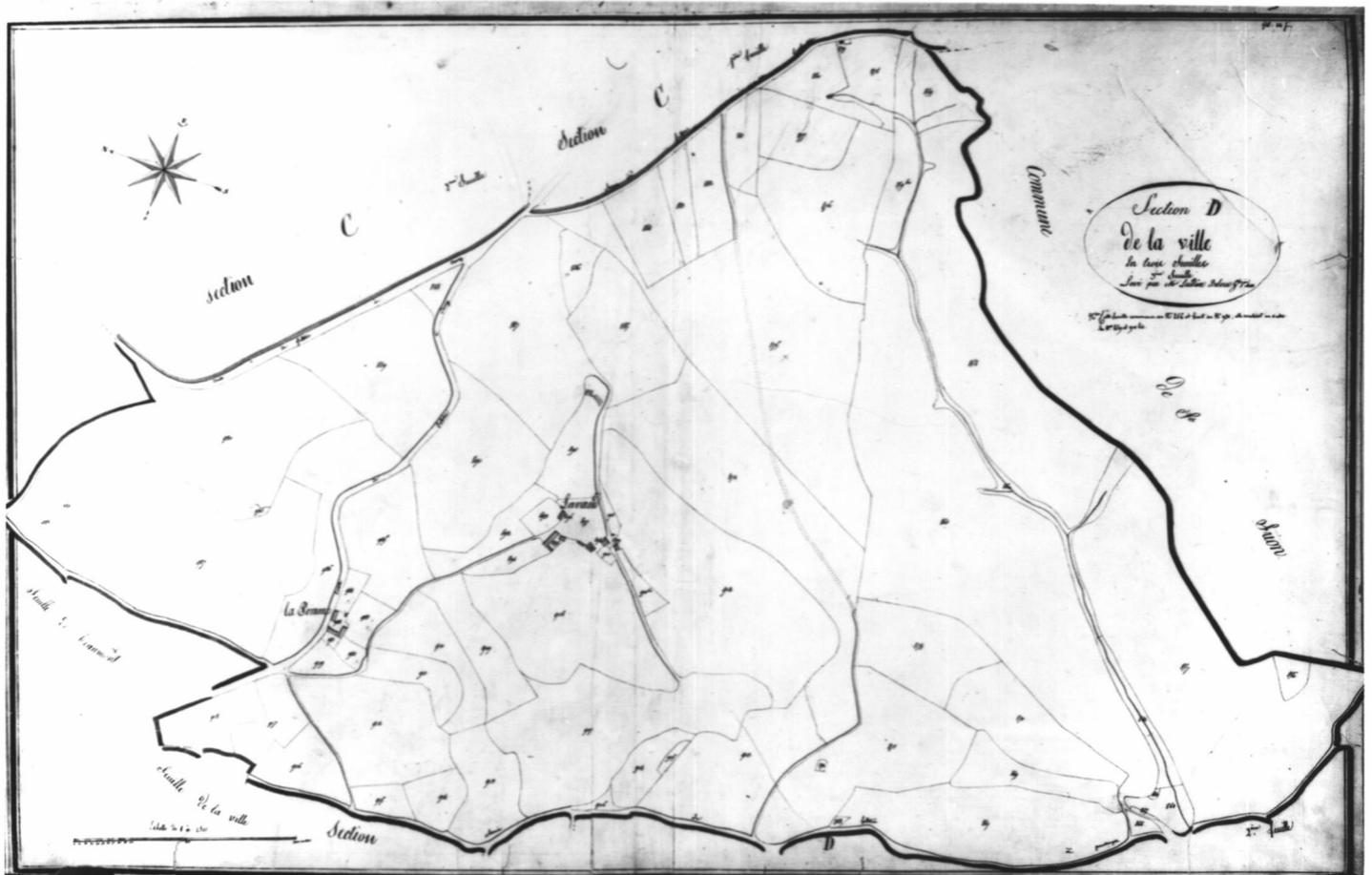
- Doc. 10 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue.
Section D de la ville levée par Leudière Belvue, géomètre de première classe ; 2e feuille
Papier, encre et lavis, 1817. Leudière Belvue (géomètre)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230046V
02230227VA



- Doc. 11 Plan cadastral parcellaire de la commune de Felletin terminé sur le terrain le 4 mars 1817 par le géomètre Leudière Belvue
Section D de la ville levée par Leudière Belvue ;3e feuille.
Papier, encre et lavis, 1817. Leudière Belvue (géomètre)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 02230047V
02230228VA

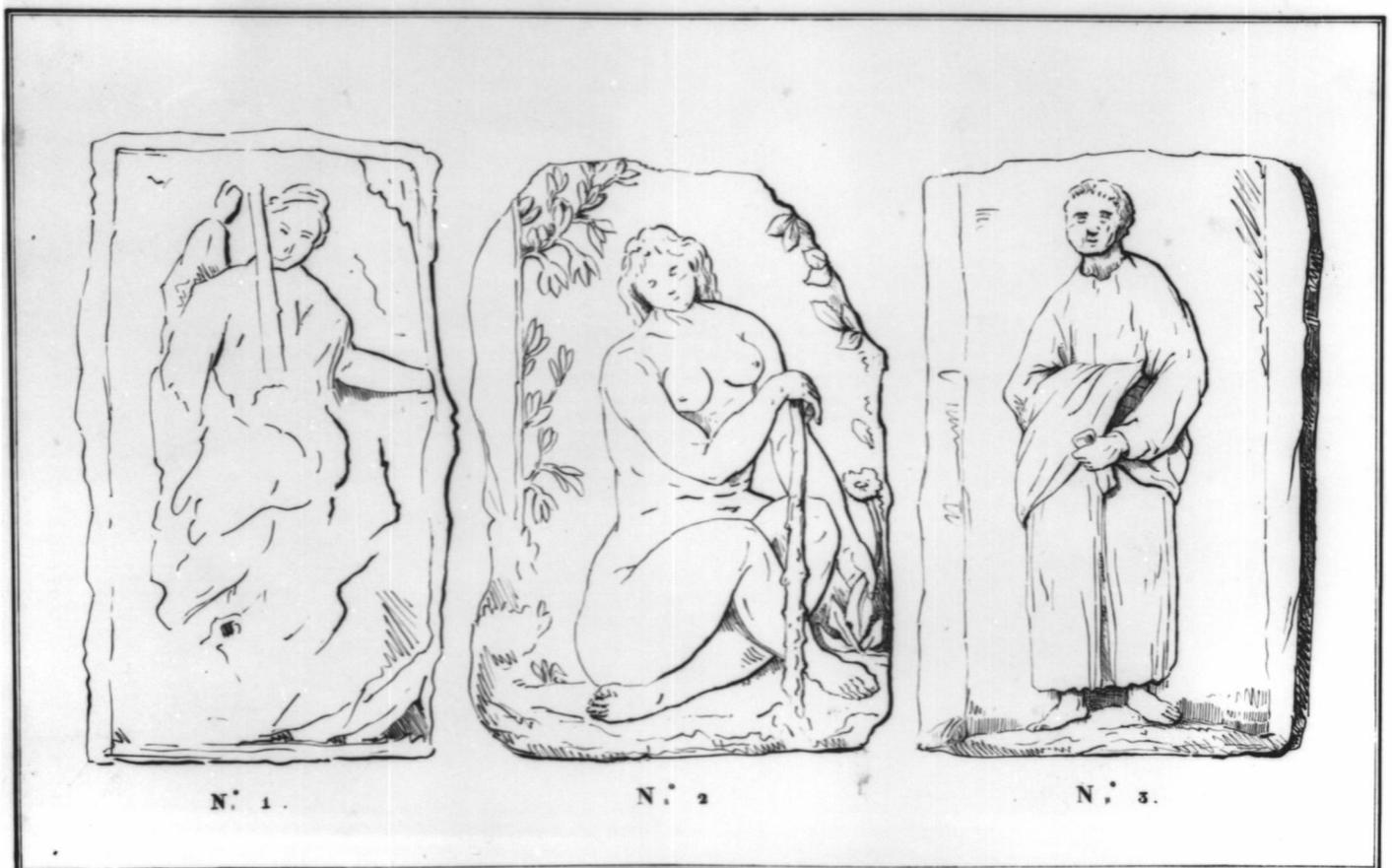


Doc. 12 Vue d'une lithographie montrant trois bas-reliefs dont deux proviennent de Felletin (le troisième provint d'Ahun).

Lithographie

Dans : "Historique monumental de l'ancienne province du Limousin" / Tripon, 1836

Repro. Inv. C. Thibaudin 77230007V



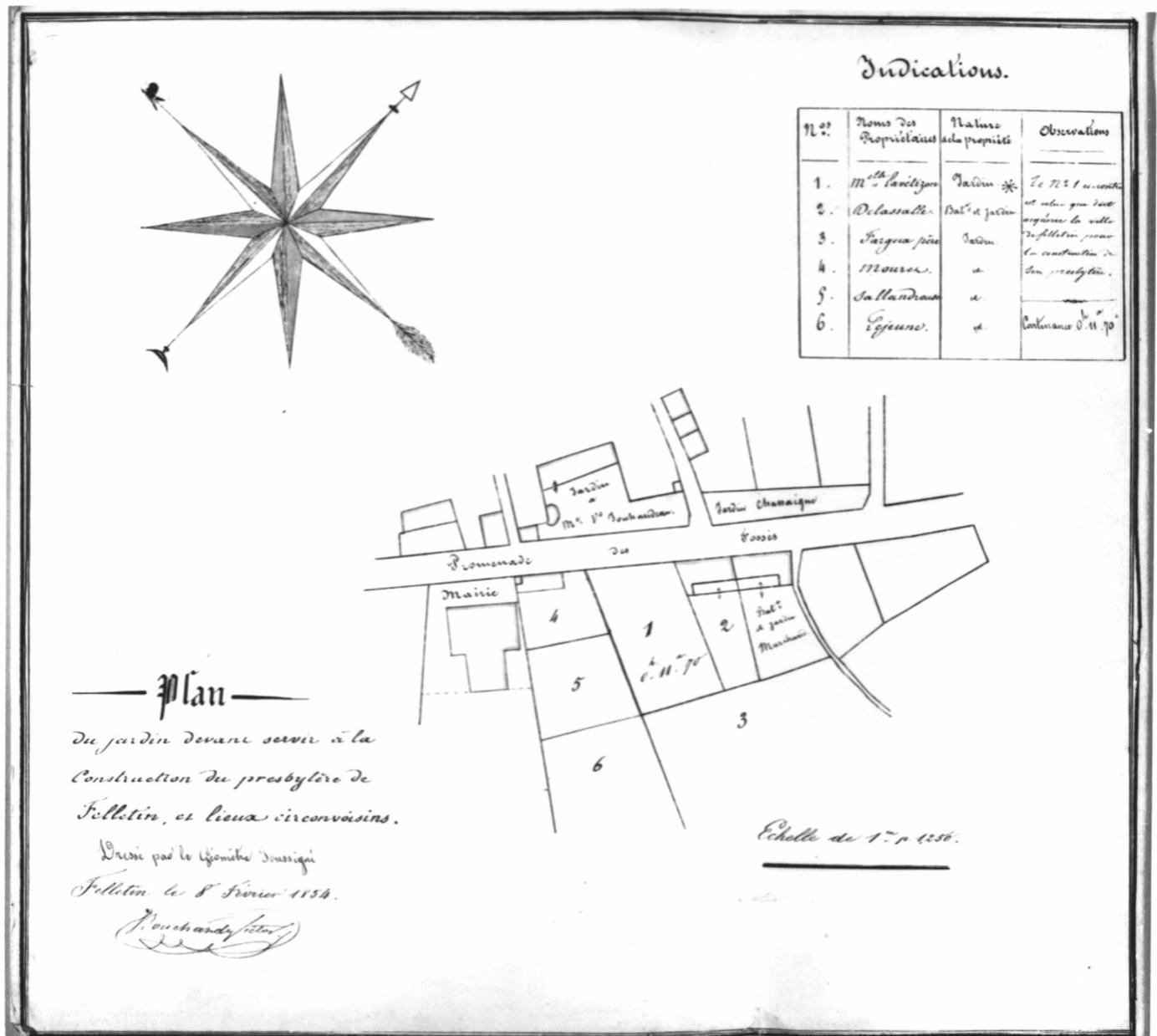
TOMBEAU FRUSTRE
(à Beaumont sur Felletin.)

DÉESSE FÈLIS
(à Felletin.)

BAS-RELIEF
(de St. Jilvain d'Ahun.)

- Doc. 13 Projet de construction d'un presbytère dressé vers 1854.
 Plan du jardin devant servir à la construction du presbytère de Felletin et lieux
 circonvoisins ; dressé par le géomètre Victor Bouchandy ; échelle : 1 / 250e, 8
 février 1854
 Papier, encre et lavis, 24 X 26,7 cm. Bouchandy, Victor (géomètre)
 AC, Felletin . 4B5

Repro. Inv. P. Rivière 02230016X



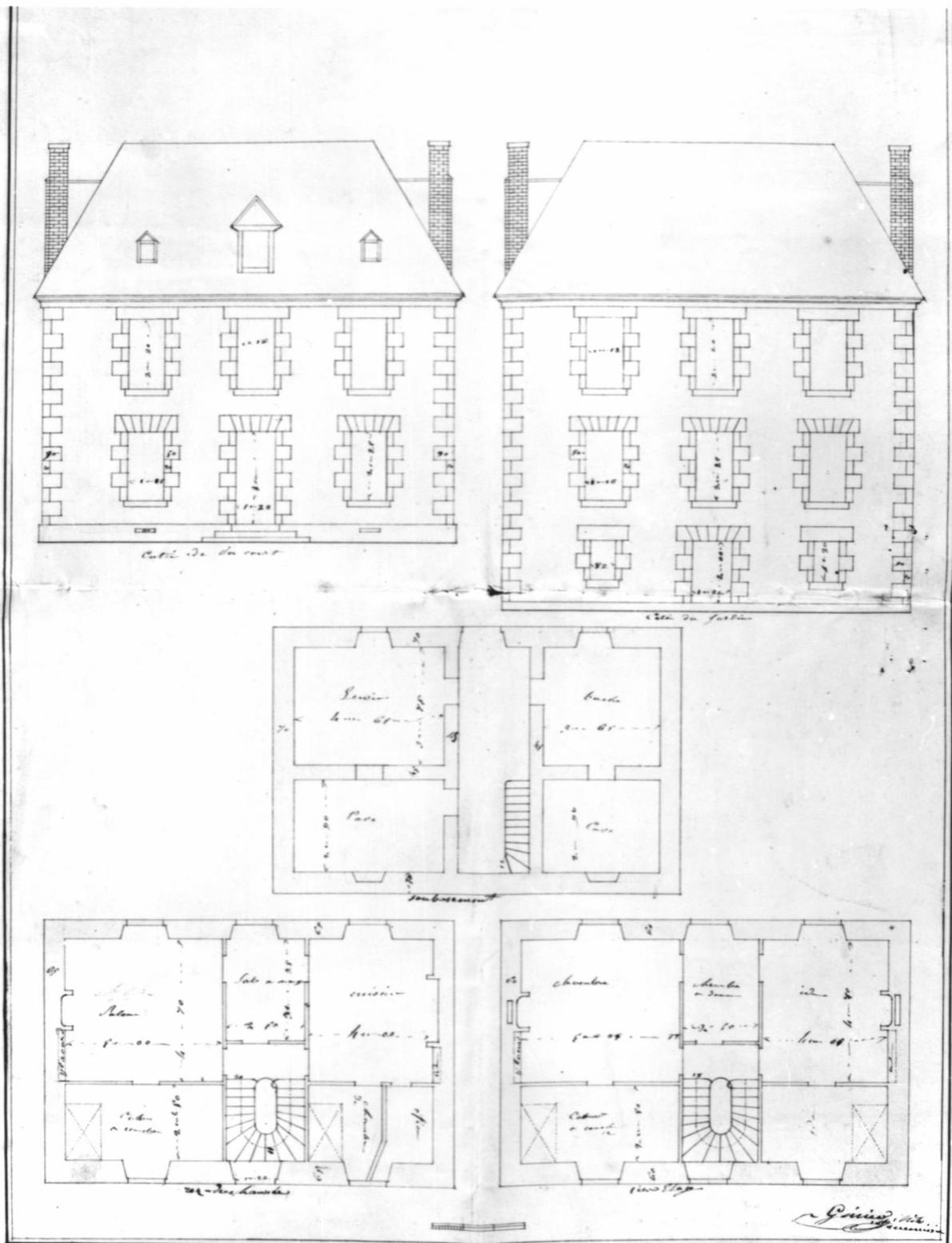
Doc. 14 Projet de construction d'un presbytère dressé vers 1854 par Gimier (? , signature difficilement lisible).

Ce projet, comportant un plan de l'étage du soubassement, du rez-de-chaussée, du premier étage et les élévations côté cour et côté jardin, n'a pas été réalisé.

Papier, encre et lavis, 49 X 35, 8 cm.

AC, Felletin . 4B5

Repro. Inv. P. Rivière 02230017X



- Doc. 15 Papier à en tête concernant l'entreprise de transport de François Tamisier et daté de 1910.
Cette entreprise se trouvait vraisemblablement route de Crocq (section AM parcelle 136)
Dessin, vers 1900
Collection particulière Drojat

Phot. Inv. P. Rivière 04230207X

CORRESPONDANCE SPÉCIALE AU CHEMIN DE FER

VOITURES A VOLONTÉ
LANDAUS
CALÈCHES, OMNIBUS, VIS-A-VIS
Voitures Publiques
Entreprise de Roulage
DÉMÉNAGEMENTS & TRANSPORTS
POUR TOUS PAYS
Voitures & Chevaux de Fouage
CORBILLARDS
ET TRANSPORTS FUNÉRAIRES
de toutes classes





Ancienne Maison PALOT

François Tamisier

SUCESSEUR
à FELLETIN (Creuse)

Felletin le 1 avril 1900

*Monsieur Delarbre pour transport funéraire de sa mère
fait le 28 Mars 1910. huit francs*

*Felletin le 4 octobre 1910
pour acquit Tamisier*

*M. Jacob Delarbre,
11, Rue Bouteville
Lyon*

Doc. 16 Papier à en-tête concernant le magasin de sellerie, bourrellerie et carrosserie d'Alfred Beaudeau et daté de 1920 ; ce magasin était situé Grande Rue et place Quinault.

Gravure, vers 1900

Collection particulière Drojat

Phot. Inv. P. Rivière 04230205X

GARNITURE DE VOITURES

SELLERIE, BOURRELLERIE
CARROSSERIE

FABRIQUE DE SOMMIERS ET MATELAS

ALFRED BEAUDEAU

Grande Rue & Place Quinault

Felletin, le 14 juin 1920.
(Creuse)

Doit M. Comtesse le Marquis de Brocmeur

HARNAIS de LUXE et de Travail
COUVERTURES & CAPARAÇONS
COURROIES MÉCANIQUES

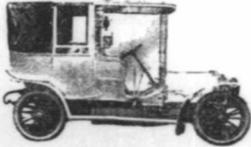
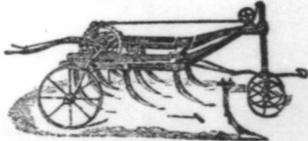
Paiement au 1^{er} semestre -

Janvier	10	1/2 couvertures serrures 11° 10	4
	20	2 bandeaux cuir chromé, etc fait	8
Juin	14	1/2 bottail (sarrabys) - harnais	7
Mars	2	empire en hachet, entre revers et work	6
		1/2 courroies reculement neuf	4
Avril	10	1/2 garniture au collier anglais mauz garet cuir, neuf, feutre vernis	8
	20	1/2 brass cuir, reg et parrage 1/2 parrage pas collier / ou camiez racours, garet et renforts cuir neuf cuir gras et fait	12
		1/2 racours cuir anglais, cuir, cuir, neuf	9
		1/2 gras cuir, cuir, cuir, cuir	11
		1/2 gras cuir, cuir, cuir, cuir	11
			92

Doc. 17 Papier à en-tête concernant un atelier de construction de voitures et de carrosserie automobile ; atelier appartenant à P. Roubeix (papier non daté, vers 1914).
Cet atelier se trouvait route de Crocq et rue de Beaumont.
Gravure, vers 1900

Phot. Inv. P. Rivière 04230209X

CONSTRUCTION DE VOITURES ET CARROSSERIE AUTOMOBILES
Fournitures d'Accessoires et Pièces détachées pour Autos

P. ROUBEIX
Constructeur
Route de Crocq et Rue Beaumont
FELLETIN (Creuse)

Réparations de Faucheuses et Moissonneuses
PIÈCES DE RECHANGE
pour tous systèmes
Écrèmeuses — Appareils de Laiterie
Batteuses

MOTEURS AGRICOLES INDUSTRIELS
de toutes forces
MACHINES AGRICOLES
Faucheuses — Moissonneuses-Lieuses
Charrues-Brabants, Cultivateurs

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONE :
ROUBEIX-MACHINES-FELLETIN

Doit

M. *Mauger*
de Bruchet
Creuse

Le 9 *juin* 19*14*

4	Mètres de <i>toiles</i> <i>à</i> <i>Corniche</i>		4,60
5	<i>houllons</i> en <i>bois</i> à <i>roulons</i> <i>q.</i>		2,50
2	<i>houllons</i> en <i>toilet</i> <i>exterieur</i>		2,20
5	<i>lignes</i> <i>seuil</i>	5	25
7	<i>ludoy</i>		
<i>Paye comptant</i>			
<i>Roubeix</i>			
			35,10

NOTA. — Conditions de Vente. — Toutes mes marchandises sont vendues prises et payables à Felletin. Au comptant 3 o/o d'escompte, à 30 jours 2 o/o, à 60 jours 1 o/o et 90 jours net. Les réparations se paient au comptant. La faculté de faire traite n'est pas une dérogation au lieu de paiement qui est Felletin, clause attributive de juridiction.

- Doc. 18 Papier à en-tête concernant un atelier de forge, charronnage appartenant à J. B. Gilbert (papier daté 1926).
Cet atelier se trouvait route de Crocq (vraisemblablement sur la parcelle 104 section AM).
Gravure, vers 1900
Collection particulière Drojat

Phot. Inv. P. Rivière 04230210X

FORGE - CHARRONNAGE - CARROSSERIE EN TOUS GENRES

INSTRUMENTS & MACHINES AGRICOLES
PIÈCES DE RECHANGE POUR TOUS SYSTEMES

Echange & Réparations

J.-B. Gilbert, CONSTRUCTEUR, ROUTE DE CROCQ
FELLETIN (Creuse)

FELLETIN, le 12-6-1926

M. Boulvin propriétaire au Masclauraud Doit

Le 6 Jan.	1	Arture de timon ferrée	35 ⁰⁰
	1	Langnette, 1 poignet au Serrière (petit)	12 ⁰⁰
	4	Boulons	3 ⁰⁰
3 Mars	1	Bronche avec roue	25 ⁰⁰
		Total	145 ⁰⁰

Pap. par M. Verhoen notaire
le 12-6-1926
J. Gilbert

Doc. 19 Garage de réparation automobile en construction, situé 1 route d'Aubusson.
Photographie, 1ère moitié 20e siècle.
Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230338XB



Fig. 1 Plaque fixée sur une maison de la rue Grancher (n°30, AL, 457) et mentionnant que "la mendicité est interdite".

Phot. Inv. P. Rivière 05230071XA
05230065X



Fig. 2 Cuisinière portant l'inscription "Anc Mson / Godin / Guisne Aisne".

Phot. Inv. J-L. Vey 05230473NUC

